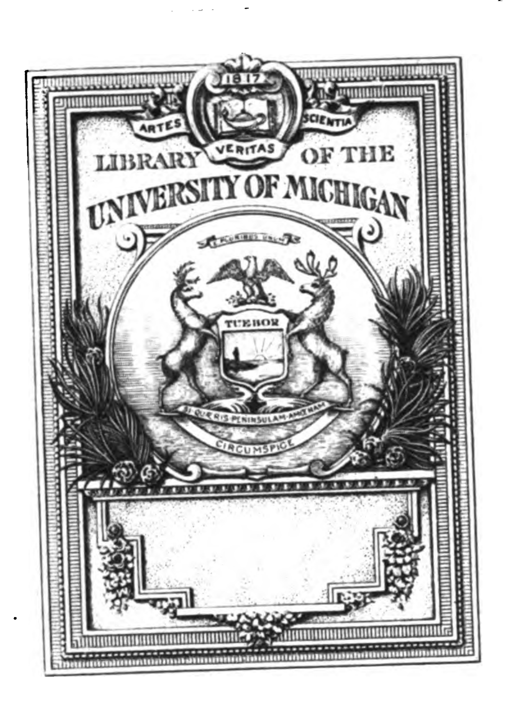
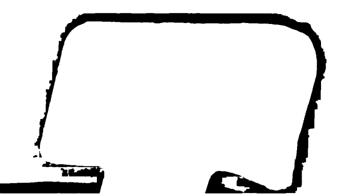

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE SAINT-PAUL

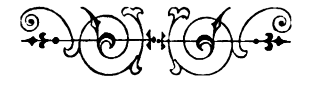
SUIVIS DE

DOCUMENTS INÉDITS CONTEMPORAINS

publiés d'après les Manuscrits

PAR

le Marquis Olivier de GOURJAULT



SEDAN

IMPRIMERIE DE JULES LAROCHE

22, RUE GAMBETTA, 22

—

1894



MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE SAINT-PAUL

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE SAINT-PAUL

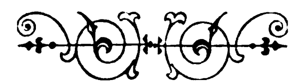
SUIVIS DE

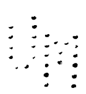
DOCUMENTS INÉDITS CONTEMPORAINS

publiés d'après les Manuscrits

PAR

le Marquis OLIVIER DE GOURJAULT



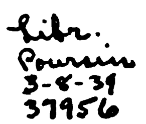


SEDAN

IMPRIMERIE DE JULES LAROCHE

22, RUE GAMBETTA, 22

1894



INTRODUCTION

Les Mémoires que nous publions se trouvent à la Bibliothèque nationale, dans les manuscrits du fonds français, sous le n° 4,018. Ils faisaient autrefois partie du fonds Le Tellier-Louvois, sous le n° reg. 8,837/4. Ils sont écrits sur papier, les feuillets sont renfermés dans une reliure en vélin, le volume a 0m345 de hauteur sur 0m23 de largeur. L'écriture de la fin du XVIe siècle est tout à fait régulière ; il y a au courant du manuscrit quelques ratures ou corrections de la même main que le texte ; quelques passages sont soulignés, sans qu'il soit facile de déterminer pourquoi. Ce volume porte au dos d'une écriture du XVIIe siècle « Mémoires pour l'année 1588 et suivantes. » Il se compose actuellement de 86 feuillets paginés à l'encre rouge (en juin 1884) ; mais il ne commence qu'à la page 57 de la pagination primitive et s'arrête au tiers de la page 227, au milieu d'une phrase. C'est donc une copie contemporaine et incomplète que possédait l'archevêque Le Tellier, et l'original a probablement disparu pour toujours.

La perte de ces feuillets est d'autant plus regrettable qu'ils contenaient le récit des premières années de la vie du maréchal et que les documents font défaut pour les reconstituer entièrement. Nous avions tout d'abord eu le projet d'accompagner le texte de notes et d'éclaircissements, mais nous n'avons pas tardé à reconnaître qu'il disparaîtrait au milieu des documents de toutes provenances que nous avions rassemblés. Nous avons pris le parti de les publier à la suite, en adoptant l'ordre chronologique et en faisant suivre le tout d'une table exacte des noms de personnes et de lieux.

L'histoire générale de la Ligue n'est plus à faire, on en sait les origines, les grands événements et la fin ; mais il est plus



difficile d'en démêler les faits de moindre importance, d'en connaître les acteurs de second plan, de déterminer les dates et les lieux où se sont livrés ces combats innombrables, ces surprises, ces massacres qui ensanglantèrent et dépeuplèrent la France pendant tant d'années. C'est la tâche et le but de l'histoire locale. De nombreux travaux ont été déjà publiés dans différentes provinces. La Champagne n'a pas été négligée ; les ouvrages de M. Henry et surtout le dernier livre de M. Herelle ont jeté la plus vive lumière sur les événements souvent fort compliqués qui s'y sont passés. C'est donc une nouvelle contribution à l'histoire de la Ligue dans le Remois, le Rethelois et le nord-est de la Champagne que nous tentons d'apporter. Ces mémoires peuvent être comptés parmi les plus intéressants qui nous aient été conservés sur cette époque, ils avaient échappé jusqu'ici à l'attention des chercheurs ; le titre « Mémoires du capitaine Montbeton, » sous lequel ils sont désignés, ne donnait sans doute pas d'indications assez précises. L'on ignorait que le capitaine Montbeton était le gendre du Maréchal, et qu'il avait été son compagnon d'armes. C'est à cette situation particulière auprès de Saint-Paul qu'il faut attribuer le ton général d'indulgence de ce récit, mais en revanche on y retrouve toute la vivacité d'impression et l'entrain d'un homme qui a été le plus souvent le témoin de ce qu'il raconte.

La publication de ces Mémoires sera suivie de celle des documents inédits, se rattachant à cette époque, que nous avons retrouvés dans différents dépôts, notamment aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, aux Archives nationales et dans celles de Reims, des Ardennes et du royaume de Belgique, à Bruxelles.

Nous avons reproduit aussi exactement que possible le manuscrit original ; l'orthographe en est fort irrégulière, nous l'avons néanmoins respectée, ainsi que la ponctuation.

O. de Gourjault.

MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE SAINT-PAUL

1588.... Ce desseing ores que le roy le tint fort secret ne peult qu'il ne fut descouvert par bon nombre de catholicques parisiens, lesquelz saisis dun estonnement savisérent pour dernier reffuge davoir recours au duc de Guyse qui lors estoit a Soissons; vers lequel ils despechèrent aussy tost ung notable vieillard dentre eulx a larivée duquel luy ayant esté donné audience par Monsieur le cardinal de Bourbon sur le faict par luy proposé on assembla le conseil pour aviser les moyens déviter la fureur du Roy; lequel après plusieurs débatz et questions résolut que si le Roy suscité par aucuns vouloit entreprendre de ruyner ses fidèlz subiectz catholicques quil falloit par voyes douces tascher a divertir cest oraige, attendant que lon eust moyen de faire entendre a sa maiesté que ceux qui l'instiguoient à ce faire estoient poussez dun désir d'ambition laquelle ne tendoit qu'a sa totalle ruyne et de cest empire et non au bien et repos de ce royaume; après laquelle conclusion on manda ce bourgeois auquel on décéla ceste resolution, quy la trouva fort bonne; mais il dict quil falloit promptement adviser d'envoyer quelqun a Paris pour remédier aux préparatifs du Roy daultant que lon estoit faict certain quil délibéroit de bref executer ces passions. Le cardinal de Bourbon luy feit responce que lon y pourvoiroit. Mais ce bourgeois repplicqua quil avoit charge des catholicques parisiens de demander le seigneur de Sainct-Paul au cas que monsieur de Guyse ny peut aller. Cela fut cause que le seigneur de Sainct-Paul, la present, luy demanda si il le cognoissoit; a quoi il respondit que non, mais que son renom estoit si grand que les catholicques de Paris se promettoient que si ilz estoient assistez de luy, quilz sçauroient fort bien résister a ceulz qui vouldroient entreprendre contre leurs vyes.

Ce quentendu par le duc de Guyse, pria ledict seigneur de se tenir prest pour faire ce voyaige; a quoy feit responce ledict seigneur en riant que toutes commissions ruineuses luy estoient bonnes veu que tousiours il avoit cest honneur den estre honnoré et que puis que ce peuple le vouloit, il le prioit de sen resouvenir et quil feit estat quil alloit porter sa teste sur ung echaffault pour le service de Dieu et de Luy, mais quil l'asseuroit que sil se presentoit occasion où il eust moyen de résister ou subsister, quil le feroit moyennant qu'on le voulut croire. Le duc de Guyse luy respondit: « Ceulx de Paris neussent mieulx sceu choisir que vous, ny nous y envoyer ung pour sen mieulx acquiter que pourrez faire; parquoy je vous prie vous tenir prest pour partir aujourdhuy, car l'affaire mérite de la diligenter. » Ce qui feit user audict seigneur de Sainct-Paul dune grande diligence, se rendant plustost prest à partir que son instruction ne fut dressée et partant se rendit à Villers Cottrez, où ung courrier l'attaignit luy portant nouvelles de retourner pour affaires de conséquence.

Ce questant par luy faict ayant esté trouver le duc de Guyse, il luy dict: « J'ay changé d'advis et me suis resolu depuis vostre partement de me rendre moy mesmes a Paris; car il nous est venu destranges nouvelles de la rigueur qu'on veult user contre les catholicques noz partissans; ce pourquoy je me suis resolu de les exempter des tourmens qui leur sont préparez ou moy avec eulx souffrir la mort, en ne désirant que ce voyaige se nottiffie dautant que j'ay délibéré de le faire avec six ou sept chevaulx. Je vous prie de nen dire mot et vous tenir prest pour estre du nombre de ceulx qui maccompagneront en ce voyaige. Allez prendre ung peu de repos attendant mon partement. »

Ce que commandé fut sans rien redarguer[1] exécuté; car iceluy seigneur après avoir pris quelque reffection se trouva prest pour partir, lorsque le duc de Guyse se rendit davec son coche dans lequel il se feit porter jusques près de Villers Cottrez, où le duc de Guyse pria ledict seigneur de Sainct-

1. Reprimander — reprendre.

Paul de prendre langue et sçavoir ce qui se passoit à Paris, à cause que luy marchant par le dedans des terres ne desiroit destre cognu. Ce que faisant, iceluy seigneur attaignit deux cavalliers qui venoyent de Paris ausquelz senquestans des nouvelles luy fut dict que, comme ilz sortoient de la ville, le bruict estoit qu'on alloit fermer les portes et que le roy alloit faire pendre tous les ligueux et que cestoit la tout ce quilz luy pouvoient apprendre. « Voila bonnes nouvelles, ce leur dict-il. A dieu, messieurs, Dieu vous conduize, » et venant au duc de Guyse qui estoit à cheval, luy dict en gossant : « il y a bien des nouvelles. — Quoy qui a il, dict ce duc. — Voila des gens, luy respondit-il, quil ne tiendra qu'à vous que ne teniez compagnie à tous les ligueux que lon pend a Paris.— Il nest pas possible, dict ce prince, ilz dient que lon procedde a l'exécution ; vrayement je suis résolu, dict ce prince, si ainsy est de maller exposer à la mort avec eulx et moy.— Non, dict le seigneur de Sainct-Paul, car nous morts nous ne les pouvons plus ayder ; mais bien je vous conseille que si ainsy est, que vous assembliez tous voz amis et que vous taschiez d'en tirer raison. — Non, dict le duc, je ne le feray pas ; car je ne veulx perdre aujourdhuy et si ainsy est que les portes soyent fermés, comme lon vous a dict, j'entreray dedans le fossé et criray a quelqun qu'on me tire en hault, affin que ma vye effectue la promesse que je leur ait faict de mourir avec eulx. — Je ne vous conseille pas cela, luy repplicqua ledict seigneur de Sainct-Paul, car ce seroit jetter le manche après la congnée, mais bien si vous trouvez que voz partissans tiennent encores quelque coing de rue, que nous facions ce que vous dictes et sacriffions nostre vye a la deffence de la leur ; ce faisant se sera sacquicter de vostre promesse et si il y aura encores quelque espérance de sauver le reste.—Vous avez raison, dict Monsieur de Guyse. Mais sil est ainsy que vous mavez dict, je me perderay ou bien jassisteray mes amys ; je vous prie prendre encores langue de cest homme que voyez venir le long du chemin. » A quoy il fut obéy et à labbordée de cest homme le seigneur de Sainct-Paul fut rendu certain que on ne proceddoit poinct à l'exécution des ligueux, mais que le bruict estoit que le lende-

main on debvoit tout pendre. Ce qui le feit, sans plus sinformer, retourner dire au duc de Guyse : « Nous y viendrons assez tost et ne tiendra qua vous que demain vostre vye ne se perde avec voz amys. Cestuy ci dict que lexécution se fera demain seulement. — Les portes ne sont doncques pas fermés, dict ce prince. — Non, a ce quil dict, luy repplicqua il.— Or sus, Dieu soit loué ; jespère que nostre venue apportera quelque changement aux desseins du roy, ce pourquoy bastons nous affin de prévenir le malheur. » Et diligentant parvindrent au Bourget, où estant il despecha le seigneur de Sainct-Paul pour aller devant et l'advertir de ce qui se passoit tant aux portes qu'à Paris, et par mesme moyen d'aller trouver le roy et luy faire entendre sa venue ; ce que faisant ledict seigneur trouva que le dernier advis de la mauvaise volunté du roy se continuoit, dequoy il advertit ledict sieur duc qui print résolution daller descendre chez la royne mère du roy et en personne luy faire entendre les causes de sa venue.

Cest advis fut trouvé bon par ceulx qui laccompagnoient se rendant en son logis où ilz la trouvèrent merveilleusement estonnée de le veoir et avec si petite compagnie et le devançant lui dict : « Qui vous ameine icy, mon cousin ?— Le service du roy, madame, » se respondit-il. A quoy elle feit responce : « Il y a autre chose ; » et de ce pas entrèrent eulx deux en une chambre dans laquelle usans de quelques langaiges gratieux luy dict entre autres choses (ainsi que j'ay entendu dire a ceulx a quy le duc de Guyse en feit peu après le récit) : « Vous avez petite compagnie, mon cousin, veu la mauvaise volunté que le roy mon filz vous porte. — Madame, repplicqua-il, je suis venu pour luy apporter ma teste et me purger des calomnies que mes envyeux me mettent sus. — Vostre venue, dict la royne, apportera ung umbraige au roy. — Vous pouvez doncq cognoistre, madame, si je fusse venu en plus grande compagnie combien de deffiance se fussent logez en son âme ; mais icy suis venu avec ceste petite compagnie affin de prouver mon innocence et que en cas que je lay offencé, luy asseure que ma trop grosse suite ne lempesche exécuter sur moy sa justice. — Ah ! mon cousin, dict la royne, je pense qu'à quelque suject

que layez faict que le roy nen sera poinct joyeux e naura vostre venue nullement agréable. Il vous avoit envoyé Bellièvre auquel vous pouviez par son organe vous descharger de ce dont lon vous chargeoit et dont il estoit en doute. — Madame, il nest si bon messagier que soy mesme, je pense que le roy noffensera poinct ses aureilles de m'oyer en mes justifications.— Or bien, mon cousin, il ny a remède puisque vous estes venu, je men voy le trouver pour luy faire entendre vostre venue et tascheray de luy faire trouver bon.—Rompant ces premières fuméz, vous mobleigez infiniement, madame, respondit le duc, mais j'ay ja envoyé vers sa Maiesté le seigneur de Sainct-Paul pour luy faire entendre ma venue ; ce pourquoy si ma compaignie vous aggrée, je vous supplie me permectre que je vous accompagne. — Je le veulx bien, mon cousin, mais je crains que receviez ung mauvais visaige de luy ce que jeusse bien empesché. » Et la dessus appellant ses suisses se feit porter au Louvre.

Quant au Roy lorsqu'il sceut la venue du duc de Guyse, il entra en grande collere pour laquelle évaporer il sachemina a la chambre de la royne qui sestoit trouvée mal disposé ayant pour le recouvrement de sa santé prins ce jour médecine, taschant sa maieste par ceste visitation a refrener son couroux rongeant le frein de la malveillance quil avoit humé contre ce prince et estant sur ces altères[1], on l'advertit comme madame sa mère et monsieur de Guyse estoient à la porte auquelz fut donnée entrée et luy vint le duc de Guyse faire la révérance. Mais le roy luy feit assez froide réception, luy disant : « Je pense que vous avez des aisles, mon cousin, destre venu avant que lon en ayt entendu les nouvelles et veu que je ne vous avois poinct mandé.—Sire, respondit le duc, Vostre Maiesté excusera ceste mienne temerité, sil luy plaist, si je la suis venu trouver pour luy faire entendre de ma bouche ma justification en ce dont je suis a tort blasmé du deffault de fidelité. — Elle meust esté aultant aggréable, mon cousin, dict le roy, me la faisant sçavoir par Bellievre comme de vostre bouche; car nen ayant rien sceu, il estoit aussy aysé de leffacer de mon entendement par son rapport quil avoit esté difficile de ly imprimer. Touttesfois soyez le bien venu, j'espère que nou snous voirons demain

1. Vive émotion, trouble.

plus amplement pour en deviser. — Ce sera quand il plaira à Votre Maiesté. » De laquelle il print congé et sortit du Louvre où tel nombre de peuple accourut pour le veoir, qu'il sembloit impossible de passer par les rues pour la foule quil y avoit, sesjouissans infiniment de ceste venue par les clameurs de vive Guyse quilz crioyent; madame de Montpensier, sa sœur, feust à sa rencontre laquelle receut ung grand contentement de sa venue comme aussi feirent bon nombre d'autres, lesquelz suivant quilz arivoient estoient par luy caressez. Bref il fut près d'une heure et demye a faire le chemin depuis le Louvre jusques en lhostel de Guyse, ne pouvant marcher a cause de la trop grand presse.

Sa venue apporta tant dallégresse à Paris que ceulx qui auparavant nesperoyent plus rien de leurs vyes que par le moyen de la faveur qu'ilz attendoient recevoir de leurs amys, commencerent a esperer que lassistance de ce prince et de ceulx qui laccompagnoient divertiroyent les desseings du roy ou du moins sopposeroient a iceulx et sur ceste espérance ne se pouvant le peuple rasasier de sa présence couroient de toutes parts en lhostel de Guyse; la court duquel ores quelle fut grande et ample, se trouva pleine et occuppée de ces gens, lesquelz non contens de lavoir veu sattacheoient comme sourris chauves aux barreaux pour veoir soupper ce prince, estant encores la salle toute pleine de peuple. Ce fut le huictiesme jour de may 1588 que tout le peuple de Paris sesjoyssoit de ceste venue comme si ung second messias leur fut arrivé, laquelle ne print fin que par la nuict qui annonça le repos a ce peuple qui se retira chacun en son logis; et au duc de Guyse de repposer affin descouler le travail de la journée avec permission de donner le bon soir a chacun, deffendant de fermer les portes de son hostel et commandant au seigneur de Sainct-Paul de coucher en une chambre au-dessus de luy.

La nuict sestant écoulé en tranquilité et repos, le duc de Guyse oyt le matin la messe et visita quelques dames et de la venant prendre sa reffection eut commandement du roy de laller trouver aux Tuilleryes où il mandoit lattendre, ayant Sa Maiesté expressément deffendu que personne fut introduict

avec luy, deffendant laisser entrer aucuns des gens dudict duc et que lorsquil se presenteroit que la porte luy fut ouverte comme elle fut ; luy ayant esté a luy seul donné entrée, ce qui le feit douter de mauvaise mesure, touttesfois dissimulant ce quil en pensoit, fut trouver le roy lequel passa avec luy quelque heure de temps en devises, attendant que lopportunité se presentasse deffectuer ses desseins par le moyen des ministres a ce préparez. Mais la subtilité delaquelle usa le seigneur de Sainct-Paul qui prevoioyt je ne sçay quoy de mauvais, rompit ce coup ; car comme il veit le duc de Guyse introduict dans le jardin desdictes Tuilleryes et que lentrée estoit interdicte à ceulx de sa suitte, il accosta plusieurs gentilhommes de sa cognoissance lesquelz devisans diversement de la venue dudict duc de Guyse ne luy dissimulèrent la mauvaize volunté que le roy luy portoit luy disant que ce seroit chose non attendue si on le voioyt sortir vif de la. « Il n'y a remède, ce leur repplicqua le seigneur de Sainct-Paul, nous sommes tous mortels. Il est a craindre que pensant faire mourir l'un, l'autre ne meure. »

Autres propos plus aspres et descouverts se passerent encores, qui fut cause que quelqun d'aucthorité oyant ce discours demanda a entrer ou estoit le roy auquel fut baillé entrée pour le degré que cestuy la tenoit en Cour et ayant iceluy faict quelque tour de jardin feit entendre au roy qu'a ce quil avoit peu comprendre par le discours du seigneur de Sainct-Paul, que le Guisart estoit mieulx accompagné que lon esperoit ; ce que lon pouroit mieulx sçavoir appelant Sainct-Paul, lequel après quil luy auroit faict la révérence ne faudroit saccostant de ceulx qui estoient de sa congnoissance a leur descouvrir ce quil n'avoit peu apprendre. Cest advis fut reçeu et approuvé de Sa Maiesté, laquelle commanda a lhuissier dappeller Sainct-Paul comme promptement il feit et sur lappel qui fut faict : « Le seigneur de Sainct-Paul est il la ; » on le demanda pour la seconde foys avant quil feit responce. Touttesfoys resolu il dict ouy. « Le roy vous mande, » ce lui dict-on. Ce qui le feit remascher ce que celuy qui estoit auparavant entré luy avoit dict et d'un pas désespéré savance en resolution que si le duc de Guyse estoit mort, qua quelque

pris que ce fut que le roy moureroit aussy ; touttesfois a lentrée voyant le duc de Guyse, il changea d'humeur et de résolution et faisant la reverence à Sa Maiesté elle luy monstra fort bon visaige ce qui loccasionna de passer outre et de saccoster de quelques ungs entre autres dun seigneur duquel e ne nommeray le nom qui pour leur familiarité et antienne amitié commenca a deviser avec luy, donnans entrée en leurs discours de la merveille de ce prince davoir esté si hardy de se venir rendre en mains de ceulx qui luy vouloient si peu de bien n'ayant amené que sept chevaulx. A quoy respondit le seigneur de Sainct-Paul : « Vous nous tenez pour peu advisez de penser que soyons venu en si petite compagnie que n'ayons plus de 1,200 soldatz en ceste ville sans comprendre mon régiment qui nest eslongné que de quatre lieues dicy. — Aussy seroit, respondit celuy la, sembarquer sans biscuit que de se rendre au filet sans avoir dequoy les rompre. —Ne vous mettez poinct en peine, respondit le seigneur de Sainct-Paul ; car si on nous attacque on trouvera a qui parler et tel est icy que le roy pense tenir son party qui directement tient le nostre et ne se feront cognoistre qu'a leffect. » Et sur ce changeant d'autres propos par la survenu dun tiers quicta ledict seigneur, rendant certain le roy de ce que sans faintize il avoit apprins ce quy touttesfois estoit apposté.

Mais le roy pour estre homme timide de son naturel adiousta foy a ce discours, nozant rien attenter pour ce jour ; ains feit différer l'exécution conjurée jusques en ung autre temps pour plus a propos et a son adventaige exécuter ce quil pensoit. En se retirant donna congé a chacun se separant ; ainsy, entre autres, le duc de Guyse print le chemin de son hostel et ainsy en firent les autres chacun en son quartier et par les chemins iceluy duc fut adverty par le seigneur de Sainct-Paul de ce qui sestoit passé et rendu certain de la ruze dont il avoit usé, leur faisant entendre ce que dessus : « Vrayement je mestois apperceu de quelque chose et men éstois doubté, ce dict le duc ; mais jestois bien résolu que mourant le roy meusse accompagné au tombeau, car comme jeusse veu que lon en fusse venu la, je leusse tué en quelque part quil eust esté ; et

neantmoins jay beaucoup de difficulté a asseoir jugement la dessus, veu que depuis hier il a bien changé de langaige et de visaige en mon endroit et si ainsy estoit je le tiendrois pour le plus perfide et dissimulé qui fut au monde. — Je serois bien ayse, dict Sainct-Paul, que ceste mauvaise volunté fut convertye en bienveillance en vostre endroict, mais il y a bien de la doute. » Et ainsy devisans passèrent ceste journée en repos et quelques autres jusques au 12me may que le roy adverty des baies[1] que on luy avoit donné et quil ne se trouvoit rien de ces forces qu'on luy avoit depeintes, delibéra de prendre sa biscaye[2] et user de la force quil avoit en main pour boulleverser lheur[3], qui jusques la avoit accompagné le duc de Guyse; et pour ce faire ayant dès les deux heures du matin faict entrer bon nombre de gens de guerre dans Paris feit saisir toutes les places desquelles il sempara sans trouver aucune resistance. Ce qui fut aussy tost rapporté audict duc, lequel sans estonnement commença a penser les moyens en pourveoir et pour cest effect ayant faict appeler le seigneur de Sainct-Paul sans luy avoir dict pourquoy; se voyant esveillé si matin se jette en bas du lict et, prenant ung peigne, se peignoit regardant à la fenestre ; mais le duc de Guyse l'appercevant en cest estat, en se promenant au grand pas a la cour de son hostel, luy dict : « quictez le peigne et vous hastez de vous vestir. » Ce questant dict, aussy tost shabilla et descendit en bas, puis s'informant de luy que c'estoit, luy fut dict que le roy avoit faict saisir toutes les places de Paris et que pour certain il vouloit ce jour executer les desseins quil avoit si longtemps devant précogité. « Eh bien, luy repplicqua le seigneur de Sainct-Paul, quel remède ? — Je dis, dict le duc de Guyse, quil est plus honnorable de mourir lespée à la main que sur ung eschaffault par les mains dun bourreau. — Je seray des vostres, luy respondit ledict seigneur, mais où sont tous ceulx qui vous doibvent assister ? — J'en ay mandé aucuns, » luy dict le duc. A quoy feit ledict seigneur responce : « Je me suis tousiours bien

1. Tromperies, mystifications.
2. Fusil de rempart qui porte plus loin que les fusils ordinaires.
3. Bonne fortune, chance heureuse.

doubté que nous serions payé en ceste monnoye. Vous vous estes forgé ung fort party en l'esprit et maintenant vous estes en peril de nestre accompagné de personne. Je trouve que le party du roy nest semblable au vostre, car le sien sest formé de longue main et sçait ceulx qui sont ses serviteurs, et le vostre est imaginaire et nen cognoissez que quelques particuliers ; mais il ny a remède, puisque la folye est faicte, il la fault boire et tascher a descouvrir ce qui se passe pour y apporter le remède que nous recognoistrons estre propice. Vous debvriez sauf vostre advis avoir ja envoyé au Louvre et estre rendu certain de ce qui si passe. — Vous voyez, dict le duc, que je ne nay personne pour y envoyer, estant besoing qun homme desprit face ce voyaige, si vous mesmes ne me voullez faire ce bien dy aller. — A ce que je voy vous ne manquez a me donner des bonnes commissions. Mais puisqu'ainsy est que je lentreprends, luy dict ledict seigneur de Sainct-Paul, croyez qu'à mon rethour vous serez rendu certain de ce qui sy passera poursuivant les concurrences y pourveoir; mais attendant ycelui, il mest advis que debvriez diligenter dassembler vos amis, affin qu'avec iceux mourans les ungs sur les autres nous vendions le prix de nostre vie a ceulx qui la voudront avoir. »

Ce qu'achevé de dire, il print le chemin du Louvre ou a la première rencontre près Sainct Innocent il eut le sieur de Boncuvrier quil trouva armé de toutes pièces, qui luy demanda ou il alloit et que sil voulloit veoir ung de ses amis qui estoit le seigneur de Beauvais quy commandoit à ce corps de garde quil estoit en la cimetière. Ce qui y feit tirer le seigneur de Sainct-Paul en espérance d'apprendre de luy quelque chose et luy demandant ce quil faisoit la, il luy dict quil estoit commandé du roy dy demeurer; mais que luy qui avoit dict a Boncuvrier quil alloit au Louvre nestoit trop advisé de si acheminer et quil ne luy conseilloit poinct dy aller, attendu que les affaires de la Ligue estoient en assez mauvaize disposition. A quoy respondit le seigneur de Sainct-Paul quilz se trouveroient fort trompez de leurs desseings et quilz voiroient ariver ung grand changement, mais quil estoit a presumer quilz sestoient ainsy armez affin de conserver les morts, les os desquelz reposoient

en ceste cimetière. A quoy feit responce le seigneur de Beauvais : « Vous avez a penser a autre chose qu'à vous gosser. » Et la dessus se disant adieu, le seigneur de Sainct-Paul poursuivit son chemin et eut a la premiere rencontre près du Louvre Grillon quil trouva armé de toutes pièces, lequel luy feit pareille demande que le seigneur de Beauvais et luy dict qu'il coureroit grand fortune au Louvre ; mais iceluy ne se desistant de son desseing entra en la salle du Louvre et dedans la chambre du roy où il trouva le sieur de Châteauvieulx, cappitaine des gardes escossoizes qui luy feit encores pareille demande que les autres. A quoy il respondit quil venoit veoir ce qui se faisoit ; il fust enquis par ledict Chasteauvieulx ou estoit Monsieur de Guyse, il luy respondit quil estoit a son hostel. Ledict Chateauvieulx luy dict que ce que le roy faisoit n'estoit contre luy, mais que le roy vouloit estre obéy. A quoy le seigneur de Sainct-Paul repplicqua quil ne cognoissoit personne en ce royaume plus capable de faire obeir Sa Maiesté que ledict duc de Guyse, mais quil voyoit bien qu'on avoit donné ung très mauvais conseil au roy et quil sestonnoit comme il avoit creu que M. de Guyse fut si imprudent que scachant les ennemis quil avoit auprès de luy quil ne fut venu bien accompagné et en résolution de ne se laisser mectre la teste sur ung eschaffault mal à propos et que tous ceux qui voudroient entreprendre sur luy nestoient bastants pour lempescher que partant de l'hostel de Guyse il ne vint sortir par la porte Sainct-Honnoré, tenant pour certain que le roy mettoit en hazard et sa vye et son estat, sçachant fort bien la créance que le peuple avoit audict duc de Guyse.

Ce que parachevé de dire, il partit. En sen retournant veit le seigneur de Beauvais, il le pria de desjeuner, avec lequel devisant des affaires du temps, tomberent sur la prinse des armes la où le seigneur de Sainct-Paul usant de ses traictz ordinaires luy dict : « Vous ne sçavez les intelligences que nous avons parmy voz trouppes, » et la dessus ayant recognu que le colonnel des Suisses qui estoit en ce corps de garde nentendoit nullement le françois, luy dict en nostre langue : « Seigneur, je men voy boire à vous et quil vous souvienne

de la promesse qu'avez faict a Monsieur de Guyse, jespère que vous luy tiendrez aujourdhuy ; » mais luy entendant le contraire, pensant quil luy dict quil auroit les despouilles du duc de Guyse respondit : Io, Io. Ce qui rendit aucunement le seigneur de Beauvais et ceulx qui laccompagnoient estonnez, lesquelz se deffians du colonel soupçonnerent ce quil leur avoit esté dict vray. Quoy recognu par ledict seigneur leur dict adieu, prenant son chemin au Palais ou a son arivée il feit prendre les armes a ceulx de ce quartier comme sur le pont au Change, le pont au Meusnier et de la sacheminant au pont Nostre Dame il y feit aussy prendre les armes ; puis passant outre se rendit en Grève ou il trouva les sieurs de Rieux, de Languedoc, de Liencourt et de Miraulmont avecq quatre compagnies de suisses et des gardes du roy, lesquelz estoient en bataille dans la place de Grève et saddressant le seigneur de Sainct-Paul au cappitaine Cossins, luy demanda sil avoit changé sa commission de cappitaine a la condition dung prevost des mareschaulx, luy disant que ce quil estoit la nestoit a autres fins que pour donner main forte aux bourreaux pour faire coupper la teste à beaucoup de gens de bien, a qui touttesfois Dieu avoit donné la grâce de leur donner moyens de les en empescher et quil espéroit quilz ne partiroient jamais de la qu'à la miséricorde du duc de Guyse, sasseurant que pour leur seureté il seroit employé lorsqu'on les en voudroit tirer et des lors donna commencement à se barricader dans chacun coing de rue les garnissant a leur veu, sans qu'aucune de celles qui abbordent en Grève leur fut libre, de sorte quilz se trouvèrent enfermez sans pouvoir penser les moyens den sortir.

Ce que parachevé ledict seigneur de Sainct-Paul alla trouver le duc de Guyse quil trouva en son hostel auquel il compta en quel estat estoient les affaires et comme elles estoient disposez, luy disant que cest ordre sembloit permettre les moyens de sopposer a beaucoup plus grand nombre de gens que le roy nen avoit, et que sil luy plaisoit de commander la continuation des barricades par tout la ville, quil sasseuroit que leurs ennemis les rechercheroient les premiers ou du moins en cas que lon vint aux effectz permettroit quaisement on en viendroit

à bout et que près de Sainct-Innocent y avoit ung fort corps de garde quil falloit enfermer et que puis après il estoit aisé à venir a bout du reste ; ce que approuvé par ledict sieur duc ayant eu le tout fort aggréable, le pria de prendre la charge du parachevement, nen jugeant de plus digne que luy pour le faire. Ce quil accepta fort voluntiers et s'y en alla, faisant faire une barricade a vingt pas de Sainct-Innocent, ou il pensa estre empesché par les cappitaines des gardes et soldatz. Touttesfois eulx, voyant quil les mettoit au pis faire et quil estoit résolu dachever ce quil avoit commencé, permirent de faire sa barricade ; laquelle parachevée y ayant mis bon ordre, sachemina vers le pont au Change ou il feit encores dresser barricades contre le corps de garde de Louvre au grand regret de ceulx du party du roy et, passant oultre, se saisist des clefs de la porte Sainct-Honnoré, laquelle estoit encores tenue par les partisans de Sa Maiesté et establit, au lieu du commandeur de ce quartier, ung maistre cordonnier quy chaussoit ordinairement le duc de Guyse de soulliers, establissant ung bel ordre parmy ces habitans arméz lesquelz avec les soldatz se maintinrent en grande modestye.

Voila l'estat des affaires ausquelles le roy avoit réduict Paris pour avoir trop apporté de credence a beaucoup des siens qui le possédoient et néantmoins se trouvant lors fort empesché dy apporter ung remède pacificque, désesperant de ses affaires, despecha le mareschal de Biron pour aller trouver le duc de Guyse et luy parler. A son arrivée, luy dict que le roy lavoit envoyé vers luy pour luy dire quil ne pouvoit trouver bon l'amas du peuple en armes, quil avoit faict barricader en la ville contre les gens de guerre quil avoit faict entrer. A quoy le duc de Guyse respondit : « Je nay mis personne en armes, mais le peuple voyant les places publicques de la ville prises et occuppées par des cappitaines et soldatz, se sont voulu opposer au saccagement de leurs maisons et biens et empescher que linsolence diceux ne parvinssent à leffect de leurs menasses. — Ouy]mais, dict Biron, le roy ne leur en voulloit poinct ; ains voulloit seulement donner main forte a la justice pour punir aucuns séditieux, lesquelz il est impossible apprehender sans

forces, veu quilz sont assistez d'une populace mutine qui ne les permettroient prendre sans icelle. — Vrayement, dict Monsieur de Guyse, la façon dy procedder tant à la prinse qu'à l'exécution en est nouvelle; car il ne se trouve poinct que jamais on ayt proceddé en aucunes captures avec tant de gens de guerre et croy que peu se sont efforcez de semployer au saccagement dune grande ville, n'ayant pour couverture que le manteau de justice que y proceddant comme lon a faict icy quilz ne se soyent veu en plus grand labirinthe que vous nestes. Mais bastes, sen est faict. Touttesfois je vous advise que, si le roy meust faict ceste honneur que de madvertir de sa volunté, je luy eusse mis comme son très humble serviteur ceulx quil demandoit en ses mains sans faire si grand amas de gens de guerre et masseure que le peuple ne se fust eslevé que pour soustenir le roy et la justice, veu que les proceddures dicelles sont toutes approuvez, les arrets et decretz desquelz conserve le droict a ung chacun et non la force qui faict la loy aux vainqus. — Sen est faict, dict Biron, et ny peult on apporter autre remède sinon la pacification des choses; pour a quoy parvenir, faictes mectre les armes bas à ce peuple vers lequel vous avez toutte puissance, et le roy retirera aussy ce quil a de gens de guerre icy et ma commandé de vous dire dadvantaige que si vous ne le faictes, qu'il sçayt fort bien le moyen de demeurer le maistre ou son auctorité s'estend. Je pense que vous ne le tenez pour tant despourveu de serviteurs quil nen mecte tousiours ung bon nombre ensemble pour lassister. »

A quoy fut respondu par le duc de Guyse: « Quant le roy assemblera ses serviteurs pour le servir, il les trouvera tousiours prests et me trouvera on du nombre de ceulx-la comme aussy on fera ceulx que dictes estre armez contre sa volunté et croyez que mon âme est saisy destonnement de la mauvaize impression que le roy sans subiect a de moy, veu que je ne jure que par le service que je luy doibs, ce qui sest trop recognu aux affaires que jay maniéz pour son service. Vous priant de lasseurer que si jeusse eu intention de me dispenser de la fidelité que je luy doibs, que jen ay eu trop de moyens; mais mil morts mariveront plustost que dattenter

choses qui puissent luy causer aucun soucy et moins le permettre. » Et là-dessus le mareschal de Biron prenant congé de luy sen voulut retourner; mais pour éviter quil ne luy survint aucun affront, le seigneur de Sainct-Paul laccompagna et lattendit quelque temps, pendant quil faisoit son rapport au roy. Puis retournant ensemblement vers le duc de Guyse pour adviser les moyens de pacifier et adoucir les choses, tombèrent daccordz que les gens de guerre seroient ramenez au Louvre, comme aussy le duc de Guyse semploiroit vers les Parisiens pour les prier de mettre les armes bas. Ce qui feit aussy tost ensuivre lexécution ; car le seigneur de Sainct-Paul, les allant querir dans les places auxquelz ilz estoient enfermez, les ramena jusques devant le Louvre, sans quil leur fut en rien meffaict et, en gossant, leur disoit quilz sembloient vrays pionniers daller en garde chez le roy, sans battre la caisse. Voila la fin des barricades, qui nous ont causé par après tant divisions, ainsy que verrez par la continuacion de ce discours, lequel touttesfois ne faict mention que de peu, d'aultant quil nest dressé à aultres fins que pour immortalizer la mémoire de celuy de qui il traite.

Les barricades ayant eu telle yssue que dict est, le roy simaginant certaines choses en lesprit pour se deffier de ses subiectz et habitans de Paris, en partit affin de se rendre à Chartre, lieu selon son advis plus seur pour luy ; ne respirant que vengeance de lintermission quilz avoient mis en leffect de ses desseins et indigné de la résistance que lon luy avoit faict, ne cherchoit que les voies d'armes pour intéresser ceulx qui se presumoient nestre nez à autres fins que pour le servir. Lesquelz jugeant de la passion quy possédoit le roy, portant le respect quilz debvoient à l'auctorité royalle se comportèrent avecq toutte modestye, ne recherchant que les moyens de luy faire entendre leurs raisons justifficatifs ; lesquelles entendues, ilz croyoient estre fondez en tant de droict quilz adouciroient sa première ardeur de couroux. Pour à quoy parvenir, ilz se maintenoient tousiours sur la deffensive, attendant que les allez et venuz du sieur de Sainct-Paul vers Sa Majesté feissent

réussir ung long et désiré repos. Mais le roy, y estant assez mal disposé, ne peult estre persuadé à croire les excuses du duc de Guyse, ny mesme à croire le regret quil portoit en son âme de son départ de Paris ; ains, estant du tout resolu à sa ruyne, se resolvoit de passer son pand[1] tout outre et de faire succumber soubz le faix tous les catholicques qui lassistoient.

De quoy le duc de Guyse faict certain, tascha de parer aux coups, et neantmoins à pourveoir que Paris ne fut en manque de vivres, mais les favorizer, spécialement ceulx qui venoient le long de la Seine. Qui fut cause quil dépescha le régiment de Champaigne pour linvestir et assiéger Melun, dans lequel estoient trois régiments ; lesquelz, se voyans reserrez et le seigneur de Sainct-Paul qui les escarmouchoit souvent avec sondict régiment, nosoient paroistre en sortie ou escarmouche ; ains, se maintenant sur la deffensive, gardoient lenclos de leurs forteresses. Qui fut cause que ledict seigneur eut tout loisir de fortiffier son camp et de se barricader alencontre deulx, faisant les tranchez et approches pour dresser sa batterie ; à quoy assez lentement ilz mettoient empeschement et croy que, si la royne mère du roy (extrêmement mary de ces troubles) neust apporté le édict de pacification, quils se fussent veu forcez à quitter la place à ung plus petit nombre qu'eulx.

Mais les affaires ayant prins le chemin de paix, estant toutes choses addoucies, les assiégeans se retirèrent ès lieux, où ilz furent envoyez ; comme aussy les assiégez se rafreschirent de leur trop long et continuel travail, ayant receu ung grand contentement de la paix que sa majesté conceddoit à ses subiectz, laquelle fut nommée réunion. Permettant par icelle aux catholicques de se dispenser et distraire du serment de fidélité quilz luy debvoient, en cas qu'en aucune manière il commit chose préjudiciable à l'entretenement d'icelle, layant pour aggréable, et la tenant inviolable, approuvant quelle fut loy fondament de cestuy royaume, voulant pour lobservation de ceste réunion que tous ses bons subiects catholicques apportassent une sincère volunté à l'approbation dicelle,

1. Pand, pan ; tenir haut sa bannière, son honneur, porter son pan en haute besongne ; se signaler, se distinguer.

n'ayant rien en plus grande recommandation que le repos des catholicques et la manutention de leur religion en son pristine estat. Ce qui fut prononcé par la bouche de nostre roy avec tant d'animosité, que l'on eut jugé par son discours et traicté qun regret incroyable avoit saisy son âme de navoir peu comprendre les sainctz advis de ses subiectz catholicques; pour approbation de quoy, ayant recognu le péril auquel il disoit par mauvais conseil sestre plongé, voulant couvrir la dissimulation qui luy consommoit lâme, il se monstra si traictable envers ceulx de qui il napprouvoit les desseins que toutes choses vaquantes, qui les pouvoient rendre plus honnorez et moins suspects de sa volunté, leur estoient donnez outre et par dessus les dignitez quilz avoient des estatz de ceste couronne; ruze si bien desguizée que les plus subtilz sen laissèrent repaistre; à cauze aussy de la démonstration de contentemeut quil leur faisoit, lorsquilz estoient près de luy, leur faisant paroistre que son esprit prenoit repos, lorsquilz soccupoient à chercher et inventer la ruyne des ennemis, ayant en singulière recommandation les moyens qui luy estoient pour ce faire proposez. Dissimulations qui feirent croire aux princes catholicques quil avoit banny et chassé de luy toute mauvaize impression et volunté en leur endroit et, néantmoins dissimulant en son coeur la vengeance quil se réservoit pour leffectuer à sa commodité, les repaissoit de ces fadaizes. Ce que voulant encore faire paroistre dadvantaige, feit démonstration dapporter une sincère affection au soulaigement de son peuple foulé et oppressé d'infinies tailles et subsides, desquelz il délibéra les descharger par la voix et assemblée de ses Estatz généraulx, quil voulut estre convocquez à Blois au moys doctobre 1588 et par mesmes moyens, pourveoir aux désordres et autres occurrences qui ruinoient la France.

Bref il sceut donner tel masque et couverture à sa dissimulation, que lon pensoit estre entré au règne le plus tranquille qui eut esté de 30 ans en France; qui fut cause que le duc de Guyse, le voyant en ceste saincte résolution, ne voulut habandonner la Cour, bien que ses amys le tinssent adverty de ces belles dissimulations et de ce qui se brassoit au préjudice de

luy et des catholicques. Nonobstant quoy, assemblant beaucoup de ses amis, se trouva à Blois à louverture des Estatz, comme aussy feirent MM. les Cardinaulx de Bourbon et de Guyse, les ducs de Nemours, d'Elbeuf, et prince de Joinville, ensemble plusieurs autres seigneurs et gentilhommes en grand nombre. Ausquelz le roy par une harangue, proférée de sa bouche en elegans termes françois, feit paroistre avec combien de regret il supportoit la foulle et oppression que son pauvre peuple avoit souffert, ne désirant qu'à y pourveoir, ne luy ayant jamais esté telles surcharges que fort odieuze ; à la diminution de quoy désirant parvenir, il croyoit que les depputez des trois ordres de son royaume là assemblez luy donneroient ung advis sain et salutaire. Lesquelz il exortoit dy aviser comme aussy de pourveoir à la manutention et restablissement de ceste monarchie laquelle sembloit menaser ruyne, si eulx tous ensemble navisoient les moyens dy remédier et que, pour luy, il apporteroit ce qun bon roy doibt au soulagement de ses subiectz et quil avoit pensé que le édict d'union estoit pour y donner commencement, lequel il vouloit être gardé de poinct en poinct par les Estatz et par eulx, de rechef, juré en sa présence y voulant le premier donner commencement. Ce qui fut essuivy par les depputez desdicts Estatz généraulx, lesquelz louant Dieu de la saincte résolution en laquelle Sa Maiesté se trouvoit, esperoient que lissue en seroit heureuze.

Mais le roy, couvant d'autres desseins en son âme, se servoit de ce prétexte pour oster toute deffiance a ceulx contre lesquelz il conjuroit, voulant repaistre son âme du sang de la maison de Lorraine, duquel il ne pouvoit estre rasazié que par la mort de ceulx de Guyse, contre lesquelz il avait une haine invétérée. Ce qui le feit choisir le temps à propos pour prendre sa biscaye ; car voyant que ceulx de Guyse estoient en Cour fort bien accompagnez, voire si forts quil estoit impossible dattenter à lexécution de ses desseins, delibéra de patienter et inventer quelque artifice pour diminuer la troupe qui les accompagnoit et de faict savisa desloigner ceulx quil sembloit estre affectionnez à ces princes et en la fidélité desquelz ilz se reposoient, cherchant honnestes moyens pour y parvenir, comme de dépescher le

seigneur de Sainct-Paul vers la duchesse de Bouillon pour adviser de traicter quelques articles, denvoyer le seigneur de la Chatre en larmée que dressoit le duc de Nevers en Poitou, où fut aussy envoyé le régiment de Champaigne et ainsy de plusieurs autres qui tenoient grand train près dudict duc de Guyse. Inventions qui diminuèrent de beaucoup la suite de ces princes; lesquelz néantmoins se fussent encores trouvez vigoureux et forts, si la longueur de laquelle lon usa à entretenir les Estatz, neust tarry les bourses du reste de la noblesse, qui les accompagnoient. Lesquelz ayant despensé ce quilz avoient apporté de leurs maisons, furent contrainctz faulte d'argent de se retirer pour en reffaire du nouveau, occasion que peu de gens leur restèrent en Cour. Qui donna subiect au roy de se venger sans hazard et néantmoins, ayant eu advis de la venue des ducs de Mayenne et d'Aumalle, qu'on disoit estre prochaine, il différa l'exécution en les attendant. Mais voyant quilz usoient de peu de diligence, le 23 décembre 1588, le duc de Guyse, mandé pour laller trouver, fut assassiné en chemin; comme aussy le cardinal de Guyse, son frère, allant pour trouver le roy, fut prins le mesme jour et le lendemain hallebardé. Les princes de Joinville, ducs de Nemours et d'Elbeuf furent faictz prisonniers; comme aussy dautres depputez des estatz de la ville de Paris, le primat de Lion, la duchesse de Nemours, mère des deux princes massacrez, furent aussy faicts prisonniers.

Ce massacre estonna fort le reste des depputez des Estatz et en fut l'exécution tant odieuse que, pour ne sestre le roy excusé ny déclaré causes qui lavoient meu à ce faire, que la pluspart des depputez désirèrent le retour en leurs maisons, craincte que pour avoir peult estre porté faveur à ce qui estoit du bien de ce royaume, ilz receussent pareille punition que les princes. Et pour ce, la pluspart obtindrent congé pour retourner en leurs provinces, sans pouvoir rendre raison, ny déclarer au peuple la cause de la rupture des Estatz et de la mort des princes. Ce qui grava une mauvaise édiffication en la teste du peuple françois, ayant esté tant desdaigné de leur prince que de ne les vouloir tenir adverty des causes qui avoient meu

Sa Majesté à exécuter si grande vengeance; et à ceste occasion beaucoup de gens, fort affectionnez à la mesmoire du duc de Guyse abhorrèrent estrangement ce massacre. Mesme la Royne mère, lorsquelle en fut par luy adverty, le blasma dune telle cruaulté, luy prédisant quil ne les survivroit dun an et luy annonça quil navoit jamais eu telle guerre à supporter qu'alors, estant en péril de perdre sa couronne. A quoy il respondit: « Je y ay remedié, Madame, car à lheure que je parle, je tiens les ducs de Mayenne et d'Aumalle morts, pour avoir envoyé Alphonce Corse, personnaige en qui je croy pour les fidèles services quil ma faict, vers le duc de Mayenne, pour se saisir de luy et le tuer, en cas de résistance et despêche vers le duc d'Aumalle, qui est à Paris, gens qui ont plus daffection à mon service qu'à la conservation de la vye de mes ennemis; et si je pense que beaucoup d'autres les suivront, principalement Sainct-Paul, lequel jay envoyé à Sedan vers la duchesse de Buillon, sa grande ennemye, qui ne le laissera eschapper de ses mains; car la haine invétérée que ceulx de Sedan ont contre luy fera, sans attendre plus grand commandement de moy, mectre fin à sa vye et ainsy en ay-je faict à beaucoup daultres controlleurs de mon règne. — Dieu veille quil vous en preigne bien, dict sa mère; mais si ainsy est, ce sera contre mon opinion. »



1589

Après que le massacre fut divulgué par la France et rendu notoire à ung chacun, sans que le roy descouvrit les causes qui lavoient meu à ce faire, pour le faire approuver par son royaume, le peuple se logea aussy tost en son esprit que le roy par malveillance avoit faict mourir le duc de Guyse, à cause quil subsistoit au repos du peuple catholicque et tendoit à la ruyne des héréticques. Ce que ne se pouvant effacer de leur mémoire et estant ja foullé de plusieurs oppressions et désespérant du fruict espéré des Estatz, beaucoup prindrent les armes contre son authorité, suivant la permission par luy donnée en son édict de réunion, s'opposant à la tranquilité de son règne, comme je déduiray cy après, du moins de ce qui sest passé en Champaigne.

Le seigneur de Sainct-Paul (exécutant sa légation vers la duchesse de Bouillon), prévoyant que la longueur, en laquelle on le tiroit, tendoit à quelque pernitieux desseing, sen partit peu de jours auparavant la mort desdictz princes et ariva à Paris, où peu après son arivée lon eut certaines nouvelles du décès des deux frères. Ce qui reduict tout Paris en une grande extrémité et merveilleuze perplexité, se trouvant les princes et princesses qui y estoient tant attristez, quilz ne se pouvoient à quoy resoudre ; touttesfois délibérans de ce qui estoit à faire, ilz avisèrent qune telle tristesse ne feroit que perdre et amatir le cœur des Parisiens, lesquelz il estoit besoing faire entrer en jeu, et que le meilleur remède estoit de se résoudre à la guerre, tant pour la conservation de la vie des ungs que pour semployer à la ruine de la tirannie du roy.

Surquoi prenant résolution que, puisque leur humilité navoit sceu divertir sa volunté de dessus leur teste ny mesme lever grand service en aucun pouvoir pour en divertir lorage, quil failloit sans dilation user de sa force et vigueur, implorant layde et faveur des princes et seigneurs tant françoys questrangers et que pour donner commencement au jeu (attendant la venue du duc de Mayenne, vers lequel on avoit despêché) cestoit de faire entrer en ligne la ville de Paris, laquelle seroit aysément

persuadé à ce faire pour la veoir abhorrer ce massacre et mesme pour veoir Orléans, laquelle, sans estre secondé et sans espoir de secours, avoit ja prins les armes, sestant déclaré du party catholicque et retranché contre la citadelle. Grand esguillon pour exciter les Parisiens à embrasser dadvantage leur party et sopposer à la vengeance, qui leur pendoit sur la teste à cause des barricades, comme le duc d'Aumalle pour vives raisons leur pourroit persuader, lequel, par la demeure quil feroit en ce lieu, donneroit pied à lestablissement de la guerre et pourvoiroit à ce que les intelligences du roy fussent assopis et mis à néant. A quoy pourroit grandement ayder la duchesse de Guyse, à cause de la récente mémoire quavoient les Parisiens des vertus du deffunct duc, son mary. Touttesfois que, si ces choses ne succédoient comme ilz se le promettoient, quil estoit besoing de pourveoir que, en cas que le roy eut des trop grandes praticques dans Paris et quil la falut quicter, quil ne luy falloit rien laisser dont il se peult prévaloir et pour ce quil falloit envoyer les princes de Mayenne et de Guyse avec la duchesse de Montpensier à Sainct-Dizier et que par mesme moyen que celuy qui feroit ce voyaige communicqueroit avec le duc de Loraine, affin dimplorer son ayde ; pourquoy faire, ayant faict choix de la personne du seigneur de Sainct-Paul, il rendit en peu de jours les ducs de Chevreuze et prince de Mayenne à Sainct-Dizier.

Auquel lieu nestant besoing faire long séjour, il prit résolution de sacheminer en Loraine. Touttesfois pour avoir advis de la mort du cappitaine Stef, gouverneur de Victry, il sy achemina et pourveut au gouvernement de ceste place, y installant le sieur de Mutigny, gentilhomme de réputation et fort affectionné au bien de l'union, pour gouverneur ; et, parachevant la résolution de son desseing, se rendit en Lorayne, où il eut une assez longue communication et conférence avec le duc du pays, nen pouvant tirer pour lors autre chose que quelques trouppes dalbanois, commandés par les cavaliers Verdel et Mandricart. Il tira avec icelles en Champaigne, laquelle, ja en armes, pour la pluspart divisés en deux factions de réalistes et catholicques, commençoit à veoir ce que la guerre produict. Les effectz de

laquelle espandoit le sang des ungs et des autres, ce qui fut accreu par la rencontre que feit ledict seigneur à Sainct-Juvin de bon nombre des troupes du roy. A la descouverte desquelz, chacun de son costé donnant lordre quil vouloit tenir au combat, feirent paroistre la résolution quilz avoient de venir aux mains, bruslant dun désir de combattre, présumant que lévénement de ceste première charge rebutteroit son compagnon, et là dessus, conservant chacun son advantaige, ilz attendoient que lun commençasse. Mais les ennemis, semparant dun champ de bataille qui leur estoit fort favorable, se seurent prévaloir de la commodité du païs, contraingnant le seigneur de Sainct-Paul à prendre la charge à son désadvantaige et de venir aux mains avec eulx, les enfonçant furieuzement. Ce quilz soustindrent et poussant limpétuosité de leur feu, le contraignirent par la perte daucuns des siens de faire la retraitte, affin déviter la desroute qui le menassoit ; et par ce moyen dicelle il pourveut à maintenir le reste et à se retirer, pour obvier qu'aucun désastre narrivasse, prenant le chemin de Landre, où il se rendit, leur ayant fort peu quicté ladvantaige, raffrechissant ses trouppes pour, à la première occasion, les mectre en curée, lesquelles il renforça de quelques compagnies de cavallerie et d'infanterie qui battoient lestrade.

S'en partit avec resolution que, soffrant une occasion, quelle quelle fut, de ne la laisser eschapper, ains pour ung grand combat rompre leffect du premier malheur qui lavoit accompagné en ceste charge, ne voulant longuement cedder à lennemy la joyssance de lheur, qui leur avoit favorizé. Comme fort bien il feit paroistre, lorsque lon luy donna advis que les trouppes de Turteron, Vandy et de Thermes estoient logez à Bisseuil ; car aussy tost quil en fut certioré, il uza de telle promptitude quil investit ledit bourg de Bisseuil, dedans lequel estoit seulement l'infanterie du baron de Thermes. Il fut reçeu et soustenu brusquement, encores que la cavallerie en fut eslongé pour sestre acheminé soubz la charge de Turteron, Vandy et Nettancourt à Neufchastel, pour illec veoir le baron de Cardaillac, qui commandoit ung régiment pour le roy, avec lequel ilz désiroient se joindre, ou du moins avoir une correspondance ensemble,

pour apporter de ladvancement aux affaires de Sa Majesté en Champaigne. Ce quy occasionna icelluy seigneur pour rompre cest conférence de les devancer avec sa cavalleryе, laissant son infanterie au siège de Bisseuil. Pourquoy faire, tenant le chemin de Neufchastel, eut lheur tant favorable quil les rencontra près dudict Neufchastel, lesquelz, lappercevans de loing, se préparèrent de lattendre. Mais luy, voulant malgré la fortune estre vainqueur, les chargea avec tant de furie que eulx, succumbant soubz le faix, furent contrainctz cedder à la désespérée charge des catholicques (ores quilz les excédassent en nombre) et de prendre party en désordre, ayant faict grand perte dhommes, entre autres du baron de Verpeil et de plusieurs autres, comme aussy laissé Nettancourt prisonnier et beaucoup dautres.

Ceste charge réussy selon le désir du seigneur de Sainct-Paul, le feit résoudre à la poursuitte de sa victoire, voulant que le Neufchastel, tenu et occuppé par le Dantart, partisan du roy, luy fut rendu. Ce que fut avec peu de résistance faict par ledict Dantart, moyennant la composition quil eut de sortir avec armes et bagaige, dedans lequel fut laissé le sieur de Savigny pour y commander et aussy tost ledict seigneur partit pour sacheminer au parachèvement du siège de Bisseuil, prenant pour cet effect deux pièces légères à Reims; lesquelles, après avoir tiré quelques coups, contraingnirent le baron de Thermes qui estoit dedans, désespéré du secours, dentrer en termes de composition; laquelle il ne peult obtenir autre que sortir la baguette à la main, laissant aux assiégeans toutes leurs dépouilles, quy sen accommodèrent suivant la volunté du général. Touttesfois ledict seigneur de Sainct-Paul permit par courtoizie audict baron de Thermes demmener ung courtault.

Ce qu'accomply, ceulx d'Espernay, ayant craincte de ses troupes victorieuzes, luy apportèrent les clefs de leur ville, jurant l'union en ses mains et luy prestèrent le serment de bien et fidellement servir ceste cause et promirent, comme catholicques, demployer leurs biens et moyens pour la conservation de la religion catholicque, appostolicque et romaine, ne recognoissant autre quiceluy seigneur, pour lieutenant général

de Champaigne. D'Espernay ce seigneur salla loger dans le faulxbourg de la porte Marne de Chaallons, où il feit quelque sejour, bravant par ce moyen ceulx de dedans; lesquelz intimidez, bien que plus forts en nombre, nentreprindrent jamais en aucune occasion de luy rompre le repos, soit de nuict ou de jour. Touttesfois ceulx de dedans sopiniastrans à la continuation du service de leur Roy et luy, voyant que ses desseins ne réussissoient selon son attente, partit en résolution daller trouver Mgr de Mayenne, qui estoit faict lieutenant général de l'Estat et couronne de France ; avec lequel ayant eu une longue conférence touchant ce qui concernoit la conservation de la Champaigne en lobéissance catholicq, il eut commandement de retourner et y ramener ses forces, pour y estre employez selon quil jugeroit nécessaire et par mesme moyen fut pourveu de lestat de lieutenant général au gouvernement de Champaigne par iceluy, luy en estant pour cest effect expédié lettres de provision amples, portant pouvoir et authorité telle que laffaire sembloit mériter; et comme tel feit son entrée à Reims en telle magnificence que le désastre et malheur du temps sembloit permectre, recevant les habitans dudict Reims ung grand contentement de ce que librement il avoit entreprins leur deffence contre les praticques et menez des ennemis ; ce que plus amplement le sieur Goin, lieutenant de la Ville de Reims, par le discours de sa harangue luy feit entendre.

Après la réception du seigneur de Sainct-Paul au gouvernement de Champaigne par ceulx de Reims, lors capitalle de la province, luy, recognoissant que la lentitude en guerre civile ne faisoit questaindre la première ardeur du combat, se résolut de promptement prendre advis de ce quil avoit à faire pour, après avoir considéré avec le conseil de la Ville de ce qui estoit le plus important au bien de leur conservation, tascher à l'effectuer.

Ce que considéré, prévoyant quil estoit besoing de conserver ceste fervente ardeur à ce peuple et rendre leur zèle inextin-

guible, délibéra de leur faire joyr du temporel de leurs moyens, ne voulant quilz sen tinssent incommodez, non plus quilz avoient esté empesché le passé, à la joyssance diceluy. Pour à quoy avec moins de difficulté parvenir, il résolut de semparer du Rethellois, dou provient le meilleur et principal de leurs rentes et infiniz autres commoditez, sçachant que de cette joyssance deppendoit la conservation de leur bonne volunté et affection, à cause que nécessité leur eut peu faire changer de pasture et dadvis, se voyans délaissez de tant de commoditez quilz en tiroient. Et pour cest effect il suscita toute la noblesse du pays à embrasser ce party, laquelle il feit rechercher, affin que aigriz dun mespris ilz neussent occasion de troubler le repos publicq et par mesme moyen se saisit des villes du pais, nommément de Rethel, vray norrice de Reims. En laquelle sestant acheminé, il recognut estre aisé de les contraindre à embrasser le party catholicque. Pour a quoy les exciter, il sy transporta et les convya par le contenu dune harangue sy déclarer à accepter le party, leur proposant que ceste monarchie ayant esté par unze cens tant d'ans à suivre la religion que Crist nous avoit par sa libéralité envoyé, qui nestoit besoing à present de la perdre à la suscitation du mauvais conseil dun prince; mais que constamment, puisquil avoit pleu à la divine majesté nous faire entrer au règne de grâce, il falloit consacrer sa vye à la manutention de la religion catholicque, apostolicque et romaine et non, par ung infâme désir de nouveauté, se laisser emporter à lhérésie qui nous tallonnoit de si près, quil voyoit peu de moyens dy résister que par le moyen de l'union de tous les catholicques, et que luy, les ayant de tout temps cognu avoir beaucoup de zèle à leur religion, quil croyoit quilz suivroient les autres villes, comme à sa suscitation ils feirent, jurant parfaicte association avec les autres confédérez, bien qu'aucuns subtilement leur meit la puce en loreille de cette nouveauté.

Ce que venu en la cognoissance du seigneur de Sainct-Paul, y sceut fort bien remédier par le moyen du sieur de Castignau, quil leur laissa pour gouverneur, se fiant tant en sa fidélité, dextérité et valleur qu'a l'expérience aux affaires de la guerre quil avoit recognu par le continuel service quil luy avoit faict

en l'estat de sergent major de son régiment ; lequel méritoit non seulement le gouvernement de ceste place, mais aussy la conservation d'une de plus grande conséquence, à cause de sa capacité, scachant quil adouciroit les mutins par voyes douces et aimables, luy donnant pour ce faire 100 soldats quil installa dans le chasteau dudict Rethel. Puis le pressant les affaires de tirer ailleurs, icelluy seigneur, en diligence, se rendit à Maizières, pour pourveoir à la conservation de la place, peu avant entrée en ce party par le moyen des sieurs de Geoffreville et Juillet, quy s'estoient emparez du seigneur de Laviefville, gouverneur dicelle. Renduz maîtres de la ville, les habitants de laquelle jurèrent en ses mains l'union des catholiques, leur laissant pour garnison, à la persuasion desdicts habitants, quatre compagnies de gens de pied commandez par les sieurs de Montbron, Scannevelle, Thiébert et de Larche, affin de pouvoir esviter les surprinses et résister aux courses des ennemys ; donnant entretenement pour un moys seullement, attendant son retour de Lorraine, où il sachemina, emmenant quant à luy le sieur de Geoffroiville pour s'en servir en son voyaige et faisant delivrer commission au cappitayne Juillet, pour lever des harquebuziers à cheval et se joindre à son rethour.

Les affaires de Champaigne se trouvèrent lors fort brouillez, sestans les villes, à la persuasion de ceulx qui y avoient authorité, rangé du party que les grands dicelles avoient embrassé, ou du roy ou des princes. Le peuple desquelles, se laissant aller aux passions d'aucuns particuliers, n'oublyoit à faire paroistre quelle licence leur avoit permis les présens troubles. D'austres aussy, se comportant mieulx dans les limittes de raison, monstroient dégarer avec plus de poix les événements incertains de la guerre. Touttesfois, ces guerres semblant estre climatéricques, les plus turbulents esprits tendoient aux armes et non au repos ; sestant la pluspart des villes diversiffiez de factions, spéciallement ceulx qui s'estoient voulu conserver neutres, comme Thoul et Verdun, lesquelles, après s'estre maintenuz avec une modestye, commencèrent à se brouiller pour embrasser ung party. Ce que venu à la

cognoissance du seigneur de Sainct-Paul, resolut d'un voyaige faire deux pelerinaiges ; car estant necessaire de conferer avec le duc de Lorraine pour le persuader d'entrer en ligue et confédération avec les autres princes catholiques, il se résolut par mesme moyen d'escouler quelque temps pour induire les habitants de ces deux villes à entendre à la conservation de leur religion, laquelle il leur représentoit fort esbranlée, en cas que les ennemis des princes les surmontasse.

Pendant quil se promettoit ces choses, il se rendit à Nancy, y trouvant son Altesse de Lorraine laquelle duement certioré par luy qu'avec la religion on tendoit à la totalle ruyne de la maison de Lorraine et par vives raisons estant persuadé à le croire. L'affaire mis et communiqué en son conseil, par advis dicelluy, print et embrassa ce party, y promettant tout secours et assistance, comme en semblable le seigneur de Sainct-Paul au nom des princes et catholiques associez ayant charge lui promit que généralement tous se secoureroient de leurs forces et puissance. Ce qu'estant à son contentement parachevé, delibéra, bien adverty des divisions de ceulx de Thoul et de Verdun, d'en aller investir lune avec les régiments des sieurs de Rotigotti, Voignon, Montmarin et Sainct-Lumier, sadressant à Thoul, comme la plus aisée à réduire et ranger à la raison ; laquelle fut, selon ce quil s'estoit proposé, bientost contente d'accepter la capitulation et d'entrer en alliance avec les autres villes, pour ayder à la manutention de la religion catholicque, apostolique et romaine. Pour asseurance de quoy, ils jurèrent l'union en ses mains, approuvant la guerre encommencée, à la charge destre maintenuz et conservez en leurs franchises et privilèges, sans permestre de rien innover au préjudice diceulx, tenant et prenant sa foy pour asseurance de ce, avec promesse à toutes occasions de les secourir. Pour approbation de quoy, affin que son eslongnement ne les meit en suspence et en doute, affin aussy de les asseurer d'un plus prompt secours, il les meit ès mains du duc de Lorraine tant pour la puissance de son auctorité, respectée en ce païs, que pour leur estre voisin, lequel embrassant leur protection pourroit aussy plus promptement les deffendre contre les

ennemis qui la voudroient violer, joinct que le dit Duc débattoit quelque droict en cette place.

Aprés la reddition de Thoul, le seigneur de Sainct-Paul, deument adverty des particularitez des habitants de Verdun, resolut de poursuivre la faveur de fortune qui luy avoit rit en la prinse de Thoul. Pourquoy faire promptement, il se rendit devant, affin par ce moyen d'intimider les habitants dicelle; touttesfois estant adverty que ce voisinaige apportoit de lirrésolution ausdicts habitants, il conclut de se loger à Wimberg, chasteau appartenant à lévesque du lieu, partisan de Lorraine, et là attendre la resolution de leurs conseils continuels, qui tendoit à embrasser ung des trois partys que ceulx de la dicte ville recherchoient, quy estoit celuy des Roys de France et d'Esppaigne et celuy des princes catholicques. Et neantmoins ne se pouvans iceulx résoudre, tenoient le seigneur de Sainct-Paul en cervelle le repaissant desperance. Pendant quoy, ceulx quy favorisoient le party d'Espaigne, voyant que la pluspart des voluntez des bourgeois tendoient à estre et demeurer françois, rechercherent de se fortiffier, diligentant d'envoyer au duché de Luxembourg pour avoir quelques forces, affin de s'opposer violemment et de faict aux opinions contraires du party quils approuvoient. Le secours duquel leur fut si soudainement promis que le gouverneur de ceste province, ne voulant manquer au service de son maistre, leur despescha aussy tost Don Joan de Cordou avec 1000 ou 1200 chevaulx; lequel désirant par sa présence forcer les voluntés du reste des habitants, se vint planter à une lieue 1/2 de la ville, apportant tous les devoirs quil recongnoissoit en son jugement pouvoir servir à lavancement du party du Roy son maistre. Mais les contraires, ayant en singulière recommandation la nation françoise, pour plus participper du françois que de l'espagnol et mieulx en entendre la langue, eurent recours d'aviser aux moyens d'empescher l'effect des menasses quils fumoient contre eux et ne recognoissant rien qui ne les en peut garantir que le seigneur de Sainct-Paul, despechèrent vers luy gens de leur part avec prières de les secourir en si urgente nécessité, l'admonestant des forces espagnolles qui estoient en son

chemin, ès mains desquels ils le prioyent de garder de tomber, craincte que quelque mauvais desseing conviasse don Joan de Cordou d'attenter quelque acte dhostilité ; ce pourquoy ils lexhortoient de s'y acheminer la nuict pour esviter à tous inconvéniens.

Mais iceluy seigneur, ne voulant rien monstrer qui partist d'ung cœur timide et pusillanime, ains voulant faire paroistre la générosité françoise, résolut de partir de Wimberg en plein midy, ne voulant que ces trouppes estrangères se prévalussent de lavoir faict cheminer la nuict, ny de luy avoir faict faire ung pas de destour ; mais donnant bon ordre à son marcher, il partit avec 300 bons chevaux, avec lesquels il tinct le droict chemin, passant près du quartier de Dom Juan de Cordou qui estoit encore logé à Charny, son premier logis ; lequel voyant ces trouppes si près de son quartier, ne faillit à luy despescher ung cappitaine nommé l'Escolle, tant pour les recognoistre que pour les amuser et gaigner le temps de monter à cheval, pour peult estre tascher de le divertir de son desseing. Mais ce cappitaine s'approchant et estant attendu, dict audict seigneur quil estoit envoyé là par D. Juan de Cordou pour sçavoir de celuy qui commandoit cette troupe, où il alloit et quelle occasion le menoit à Verdun. A quoy lui fust par ledict seigneur de Sainct-Paul respondu que ce n'estoit à luy, à quy il estoit tenu rendre compte de ses actions, mais au Roy seul ou au duc de Mayenne, lieutenant général de l'Estat et Couronne de France et quil alloit, où les affaires le convioient et le service de son maistre. Ce que dist, tirant tousjours païs sans faire aucun arrest, se rendit aux portes de Verdun, qui luy furent ouvertes au grand contentement de bon nombre dhabitans, lesquelz le supplyoient de faire ce qui estoit nécessaire à l'advancement de ce party ; comme il feit, battant le fer tandis quil estoit chaud, employant ses subtilitez et ruses pour acquérir et gaigner la volunté de ce peuple, lequel, ores quil fut dedans leur ville, ne vouloient aucunement entendre à prendre party et le mettoient quasi en ung labirinthe d'user des voyes de faict pour les veoir en volunté de résister. Touttesfois eulx voyant ses forces introduictes dedans leur

place et que le party catholicq estoit le plus fort, voyant aussy D. Joan de Cordou qui les regardoit, ils désespérèrent de luy pouvoir résister, spécialement lorsque en lengaige ung peu aigre il leur feit entendre ses conceptions, leur disant qu'il recognoissoit les habitants de Verdun de tout temps dévots et catholicques et quil s'esmerveilloit qu'à présent quil y alloit de la manutention de la religion, laquelle sembloit fondre en ténèbres et submerger au fond de la mer par le labirinthe où elle estoit plongé, à cause de nos iniquitez, quils se monstroient trop froids à apporter ce que bons catholicques doibvent à la conservation de leur religion et quil sembloit que ceste saincte humeur se fut évaporé deulx ; mais quils avoient à considérer qu'encore quils se puissent conserver en leur religion tenans le party de l'ennemy, que néantmoins leurs enfants, nourriz parmi le faict de l'hérésie, humeroient bien tost l'air d'une religion nouvelle, les âmes desquels par ce moyen s'enseveliroyent aux cavernes de Sathan, frustrant leurs âmes par leur faulte de la béatitude éternelle en laquelle ils estoient appellez ; mais qu'ils se debvoicnt mettre devant les yeulx le debvoir que tous les catholicques doibvent apporter à la manutention de la religion catholicque, laquelle les convye d'immoler pour elle leur vye ; car, par plusieurs autres années, nos pères par leffusion de leur sang nous l'avaient conservé, s'estant acquis pour rémunération de leurs travaulx la félicité de la salvation de leurs âmes introduictes au ciel et que néantmoins eulx vouloient faire du contraire, veu la frigidité de leurs parolles qui dénottoient la débilité de leur estomac à digérer cette saincte viande. Touttesfois que, puisqu'il estoit entré dans leur place, quil s'estoit résolu, les ayant garanty de la domination estrangère, de n'en sortir quil ne les eust garanty des griffes du diable ou, au supplément de ce, par le sacrifice de sa vye faire cognoistre à tout le monde leur peu de foy et religion, en l'ingratitude de laquelle ils se seroient aydés pour le rémunérer de ses services ; touttesfois que, vivant en espérance, il croyoit qu'avant venir où ils pensoient que la faveur du Tout Puissant, s'eslargissant sur luy et les siens, permettroit de remettre au giron de l'Esglise les desvoyés, qui s'en vouloient distraire et

quil estoit résolu faire avant partir pour l'intérest quil avoit à la perte de tant de fidèles, les priant d'y adviser de bref et l'advertir de leur resolution, afin de faire ce quil jugeroit nécessaire, ne leur voulant rien dire d'advantaige.

Ces propos eurent tel effect que beaucoup d'habitans, ayans pris une saincte impression en leur cœur de ceste harangue, se conformèrent à sa volunté, encores qu'aucuns sy fussent voluntiers opposé, s'ils eussent jugé leur party esgaler en force les catholicques. Lequel ne faisant qu'une tierce partie des factions diversiffiez, n'estoit bastant que pour sopposer à l'une et non aux deux qui s'estoient unies à demeurer catholicques, lesquels espouvantoyent par leur secours les opposans, les contraingnant de se joindre en ung seul corps et accepter l'alliance et confédération des autres villes unies de ce royaume; pour seureté de quoy, délibérèrent en l'esglise cathedralle d'y faire le serment de fidélité, frustrant par ce moyen les partys de Henry III, roy de France et de Pollongne et de Philippe, roi des Espaignes. En considération de quoy, le seigneur de Sainct-Paul leur promit de les conserver et garder en leurs franchizes et libertez, les prenant et mettant en sa protection et sauvegarde, installant au gouvernement le sieur d'Ossonville qui l'a conservé, soubz l'obéissance du duc de Lorraine. Quant à la garnison, ledict seigneur advisa avec les habitans de leur laisser trois compaignies de gens de pied et une d'harquebuziers à cheval, pour obvier aux courses des ennemis. Ce voyaige fut accompagné d'un grand heur. Le presaige duquel luy arriva, lorsque passant pour s'acheminer à Nancy il eut advis que, prés de Saincte-Menehould, les compaignies de Thomassin et de Cornay estoient logez à ung certain villaige; lesquelles, usant de diligence, il surprit et tailla en pieces dans le logis, mettant ceulx qui restoient à vauderoutte, estonnant ceulz de Saincte-Menehould en telle sorte que ils se virent en terme de capituler et prests à prendre le party catholicque, si beaucoup daffaires dignes de diligenter ne leust convyé de passer oultre, pour rendre l'obéyssance au lieutenant général de ceste couronne. Auquel lieu les regiments des sieurs de Woignon et Montmarin, l'ayant auparavant habandonné faulte d'argent,

le vindrent joindre, lesquelz luy feirent un notable service à la prinse de ces deux places.

Le discours précédent vous peult faire cognoistre comme le seigneur de Sainct-Paul s'estoit emparé du chasteau de Wimberg, lequel, fort de soy mesme, eust apporté beaucoup d'incommodité à ceulx de Verdun par le moyen de la garnison qu'on y eut laissé, si ilz se fussent opiniastrés à garder le party du Roy. Ce que recognoissant aucunement, les habitans s'en monstrèrent plus traictables et doulx et plus libres à donner entrée audict seigneur dans leur ville. Lequel ayant apporté leffect quil s'estoit projetté en lesprit fut par eulx prié d'en tirer les garnisons, qui ne feroient que les incommoder et espuiser leurs bourses pour lentretenement d'icelles ; ce que leur ayant esté accordé, recognoissant ceste place n'estre aucunement nécessaire que pour ce dont il s'en estoit servy, manda au sieur de Peina, quil avoit laissé dedans, d'en sortir et le venir trouver à Verdun avec les trouppes, pour joindre trois mil lansquenets quil attendoit ; lesquels il fut recevoir et devancer sur les frontières, se résolvant avec iceulx d'aller joindre le duc de Mayenne près de Montereau, où sur son chemin il eut à la rencontre le sieur de Haultefort avec les troupes qu'il avoit peu amasser, lequel sacheminoit en mesme intention de trouver le duc de Mayenne. Lesquelles se joignirent avec les siennes pour parachever ensemblement le chemin, se rendant sans rencontre près du lieutenant général de ceste couronne Françoise, à son grand contentement, qui les remercya de ce prompt secours, layant fort aggréable eulx aussy. Pour monstrer lalégresse quils en avoient, se logèrent d'un plein abord dans le faulxbourg de Montereau-Fault-Yonne, tenant la main à l'avancement des tranchez en disposition de la batterye, laquelle dressée par le continuel travail des lanquenets commença à tonner dès le matin et à continuer, tant que la bresche resta raisonnable pour aller à l'assaut ; mais l'ennemy, ne se jugeant bastant pour soustenir l'effort, se rendirent par composition, emportant armes et bagaiges, leur estant ladicte capitulation de poinct en poinct observée, sans quil fut par aucuns soldats rien innové au préjudice dicelle.

Pendant le séjour de ces trouppes à Rethel, le sieur de Castignau, jugeant du peu de valeur du chasteau, diligenta de le faire fortiffier, y apportant une grande diligence et promptitude ; moyennant quoy, il le rendit en peu de jours en autre estat quil nestoit, lors quil y estoit entré et ne voulant aussy laisser les mutins impuniz, ains les chastia avec une modestye, les traitant plus doucement que le cas ne sembloit mériter. Les autres intimidez de se veoir forte garnison, commencèrent à rentrer en leur premier debvoir et à porter haine à ceulx qui par leurs suscitations et menez estoient cause que, pour les donter et donner frein à leurs changemens, ilz supportoient si forte garnison, bien que ce ne fut à leur foulle et oppression, à cause que la police et lordre estoit par la vigilance des gouverneur et cappitaines si bien gardée et observée, lesquelz nentendoient nulles plainctes des habitans ; mais iceulx jugeants que ce leur estoit une note dinfamie de se veoir forte garnison, ilz la voyoient à regret, quelque mine quilz en fissent, ayant tousjours ce discord entre le soldat et habitant, quils ne sont jamais guères daccord ensemble.

Le duc de Mayenne estoit demeuré à Meaulx, pendant que le seigneur de Sainct-Paul pourvoioit à la seureté de ces places, ausquelles ayant estably lordre que dict est, devança ledict duc quil trouva à Fère, d'où il le mena à Rheims où après avoir recognu ce qui estoit nécessaire pour la conservation de la Champaigne, la trouvant fort desnue dinfanterye, y feit demeurer le régiment de Poitrincourt. Puis les affaires le rappellant ailleurs, quicta la Champaigne pour tirer vers Paris.

Ces forces neurent guères faict de séjour au pays que le seigneur de Sainct-Paul, recognoissant que plusieurs bicocques et chasteaux pleins de volleurs brancquetoient tout le Rethellois, y apportant infinis saccagemens et ruyne au pauvre peuple, lesquelz estoient contraincts quicter le païs et leurs maisons, à cause de telz volleurs, résolut, aymant le soulaigement du pays, de pourveoir à tous ces désordres, délibérant de les attacquer et contraindre désormais à prendre autre habitude dans son

gouvernement. Pourquoy faire, ayant tiré deux pièces de Reims, feit investir labbaye de Chaumont, forte abbaye size sur une montaigne ; laquelle, veu lassiette du lieu fort de son naturel, pouvoit arrester ledict seigneur de Sainct-Paul quelque temps, estant icelle remplye de bon nombre de gens de guerre qui pouvoient se bien deffendre.

Mais intimidéz des volleries quilz avoient commis, désespérans de secours, se voyant brusquement assaillis, commencèrent à prester loreille aux offres de composition qu'on leur feit, acceptant de remettre la place ès mains dudict seigneur, à la charge de sortir avec armes et bagaige. A quoy satisfaisant les assiégez, lorsquilz se virent sortis de la place, ung nombre infiny de paysans, qui par les continuelles courses diceulx se trouvoient ruinez, les uns recognoissans leurs chevaulx quilz emmenoient, les autres aucuns meubles qui leur appartenoient, taschèrent à les ravoir. Mais les possesseurs, dényant entièrement leurs demandes, ne leur voulurent rien cedder. Ce que veu par les demandeurs, se resolurent de tailler en pièces les capitulans ; lesquelz se trouvèrent tout dun coup chargez de ces ruynez et désespérez paisans quy en peu dheures en firent belle boucherie, quilz eussent continué du reste, si le seigneur de Sainct-Paul ne si fut transporté avec une grande promptitude pour pourveoir à ce désordre et sauver ce qui restoit dentreux.

Mais les paysans, addonnez au carnaige furieusement sans le recognoistre, poursuivoient leur poincte, faisant audict seigneur courir fortune pour y avoir estropié quelques ungs des leurs, ne recognoissant ny sa puissance ny son auctorité ; qui fut cause qu'à force ouverte on les empescha dachever le reste. Touttesfois peu évitèrent la furie de ces désespérez, lesquelz se purgeant rusticquement de ce faict donnoient quelque couleur à ceste deffaicte et néantmoins, pour eviter la punition dont ledit seigneur les menassoit, sabsentèrent et se retirèrent. Cela apporta beaucoup de fascherie audict seigneur de Sainct-Paul. Touttesfois il recevoit quelque consolation, lorsquil se remettoit devant les yeulx quil avoit apporté ce qu'il avoit peu pour leur garder sa foy et maintenir ce quil leur avoit promis, jugeant après qun peuple désespéré

ne recongnoit personne. Quant à labbaye, elle fut remis ès mains des Relligieulx pour la conserver en paix et neutralité, sans permectre ny donner retraitte à aucuns ny favorizer autre party que celuy qui les y avoit réintégré.

Chaumont estant vuide de garnison, le seigneur de Sainct-Paul trouva bon de faire acheminer ses trouppes droict à Guignicourt, fort chasteau, lequel incommodoit par sa garnison le Rethellois, estant assis entre Rethel et Maiziéres. Mais ceulx de dedans, manquant de résolution à leffect, ayant veu le canon prest à jouer, se soubmirent à rendre la place ès mains dudict seigneur; laquelle estant en ses mains, feit investir Ivernaumont, chasteau assis au mesme païs, lequel le seigneur du lieu avoit faict fortiffier. Mais ceulx du dedans, voyant tout bransler après avoir veu le canon quictèrent la place avec permission demmener armes et bagaige, et fut ce chasteau, pour estre de conséquence et sur passaige, desmoly et rendu inabitable par le moyen du feu qui lembraza par accident.

D'Ivernaumont les trouppes tirèrent devant Dom, lesquels estonnés du peu de résistance des autres se rendirent, ne voulans avoir plus dhonneur que leurs confrères. Après quoy, les chasteaux dOsmont et de la Cassine se voyant sommez, voulant imiter la volunté du duc de Nevers, leur seigneur (soit affin davoir temps de se fortiffier, ou bien quilz neussent lors volunté de faire la guerre), ne voulurent permectre que les trouppes sapprochassent deulx, mais dun plein abbord, capitulèrent et promirent de ne faire la guerre à lun ni à lautre party, mesmes de ne retirer aucuns gens de guerre, de quelque qualité quilz puissent estre, favorizans aucun party, promettant outrecela de ne permectre duzer daucun travail humain à la fortification de la place, ny permectre bastir aucune chose que lon puisse nommer forteresse. Ce que juré par ceulx de dedans, le seigneur de Sainct-Paul feit advancer ses trouppes devant le chasteau de Chy (Sy), appartenant au sieur de la Viefville, fortiffié dune bonne trouppe dhommes. Lesquelz voulans monstrer que la générosité estoit empraincte dans leurs asmes parurent braves; car lorsquilz se veirent

investis, feirent pluvoir sur les assaillans une gresle espaisse dharquebuzades, ne se monstrans chiches de telz pruneaux, ny de ce que pouvoit servir à leur deffence, taschans par tous moyens à eulx possibles doffencer les assiégeans, lesquelz aussy napportoient moins de diligence et subtilitez à incommoder les assaillis.

Et de faict, avec ung grand travail, ayant mis le canon en batterye, commencèrent à la faire tonner contre les deffences et murailles de la bassecourt, en laquelle les assiégez travailloient incessamment pour avoir moyen de la deffendre, comme ilz feirent lorsquilz soustindrent leffort qui y fut donné, repoussant ceulx qui trop audacieuzement savançoient. Touttesfois se voyant avoir perdu toute espérance de la débattre, lhabandonnèrent aux Catholicques, mettant le feu à ce qui leur pouvoit servir de logis et qui les nuisoit à se deffendre. Mais nonobstant toutes ces résistances les assaillans sy logèrent au mieulx quil leur fut possible ; ce qui donna mauvaize opinion au sieur de la Viefville de lévénement de ce siege, nayant nul espoir de secours. Qui fut cause qu'après avoir faict recognoistre quelque endroict où il ny avoit poinct de garde la nuict, quil se retira en lieu plus seur, laissant dans son chasteau gens pour en opiniastrer la deffence. Mais, nestant de grande importance au bien de ceste cause, ledict seigneur leur feit tenir quelque terme daccord. Ce questant gousté par eulx, ils obtindrent que le chasteau demeureroit paisible à son maistre, à la charge de ny faire aucune fortiffication, ny retirer aucunes gens de guerre ennemy du party catholicq, ny que par cy après lon ny feroit plus la guerre, mais quil sy maintiendroit sans apporter faveur ny aux ungs ny aux autres et en furent les articles ratiffiez dune part et dautre ; composition aggréable au seigneur de Sainct-Paul, à cause des munitions que ce chasteau eust mangé, en cas que lon eust poursuivy le siège plus oultre, lequel dura douze jours entiers.

Pendant le séjour de ces trouppes en Rethellois, ceulx de Rheims, se sentant fort incommodez par les continuelles courses de ceulx dEspernay, taschèrent dy apporter remède.

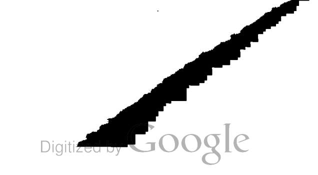


Mais ne jugeant aucun moyen dy remédier que de la prendre, eurent recours à supplier le seigneur de Sainct-Paul dy former ung siège et pour cest effect despéchèrent gens vers luy pour len supplyer. Lesquelz persuadans audict seigneur deffectuer ce desseing, noublioient à exagérer en leurs discours combien elle estoit aysée à prendre ; mais luy, donnant lieu à la raison, trouvoit ceste entreprinse de grand poix, considérant la force de la garnison qui la gardoit et le peu de moyen quil avoit de les forcer et moins encores de leur apporter de lespouvente par le tonnerre du canon, pour en estre trop peu garny, ne les pouvant battre que de deux ou trois pièces, ce quil leur estoit remonstré. Mais eulx, voulans passer pardessus de ces difficultez, ne peurent estre distraictz de ceste oppinion, limportunant de condescendre et dadhérer à ceste persuasion, à la charge d'estre assisté de pièces, balles, poudre et munitions et de quelque nombre dinfanterye qui luy fut promis. Ce qui fut cause qu'aussy tost quil fut levé de devant Chy, il print délibération de sy acheminer ; mais sur son chemin, ayant advis comme à Juvigny quelque cavallerye de Challons y estoit logé, confirmé encores par autre seur advertissement que cestoit la compagnie de cavallerye commandée et conduicte par le cappitaine Contet, il résolut de marcher toute nuict, affin de ne laisser escouler loccasion de les deffaire, les voulant surprendre au logis. Ce qui causa que lexécution de son desseing réussit selon quil sestoit proposé, les surprenant le matin fort escartez, ne pensant à aucunes allarmes ; et néantmoins, faisant résistance et rendant combat, taschèrent à repousser les catholicques. Mais eulx enfoncez et assailliz sans craincte furent contrainctz quicter ladvantaige aux assaillans, après avoir cherché tous moyens de se rallier et monter à cheval, taschant Contet à exécuter ce quil pensoit estre de son debvoir pour conserver les siens, mais ayant en teste le seigneur de Sainct-Paul qui luy rendit ce desseing vain, d'aultant quil laccosta et tint de si près que, seul à seul et teste à teste, il le print son prisonnier, estant à son grand regret, à sa veue, le surplus de la compagnie mis en pièces, ne sen sauvant que fort peu de la charge.

La deffaite de Contet et sa trouppe reussy suivant que dict est, feit resoudre le seigneur de Sainct-Paul de se loger pres dEspernay en ung villaige nommé Chouilly, où estant la cavallerye d'Espernay vint recognoistre son logis et y faire parade. Sur lesquelz le sieur de la Personne, sortant à cheval, les meit en fuitte et feit prendre au galop le chemin dEspernay, les poursuivant de si près quil les mena battant jusques dedans leur ville, dans la porte de laquelle il eut peu entrer pesle mesle, si une harquebuzade tiré par quelque fantassin pour leur favorizer la retraitte ne luy eut donné dans la prunelle de lœuil, qui le terassa mort. Ce qu'entendu par le seigneur de Sainct-Paul et que mesme les ennemis emmenoient le corps, il print la charge, contraingnant par icelle lesdits ennemis de faire retraitte et luy quicter ledict corps, duquel ilz estoient en possession, bien que leur infanterye feit pluvoir une gresle espoisse de leurs harquebuzades et mousquetades, entremeslez de coups de leurs pièces.

Ce que parachevé, sestant ledict seigneur retiré et faict conduire ledict corps à Chouilly, print advis de ce qui estoit à faire touchant le siège et trouvant que la resolution de tous ses cappitaines tournoient à laisser la place, pour nestre forts dinfanterye et pour manquer des munitions nécessaires a faire batterye, outre infinis autres deffaults il resolut de ne lattacquer jusques à ce que, fortiffié de nouvelles forces, il la peult surprendre, foible de garnison. Se rendant suivant cest résolution deux jours après à Rheims, où il feit tout ce quil luy fut possible pour faire nouvelles levées d'infanterye, donnant pouvoir aux sieurs de Marigny, de la Neufville, de Hédouville et de Sainct-Lumiers de lever chacun ung régiment pour estre employé, où les affaires le requéreroient et s'en servir à la premiére commodité.

Voila lestat des affaires auquel estoit lors la Champaigne du costé des Catholicques. Mais du party du roy de Navarre le mareschal dOmont y estoit envoyé pour attendre quelques suisses et reistres, lesquelz le feu roy Henry de Vallois (tué par ung jacobin dun coup de cousteau au petit ventre,



le 1er aoust 1589) avoit faict lever; et en attendant quilz savançassent, ledict mareschal dOmont, ne voulant rester oisif et faire perte de temps, à linstante prière des villes de leur party, assiégea Chastillon-sur-Marne, dans lequel commandoit le sieur de Lambrecy, qui la deffendit et apporta à la conservation de la place ce quil peult. Mais voyant le siège opiniastré par ledit mareschal, après avoir enduré quelques coups de canon, il la rendit à condition demmener armes et bagaiges à Reims, où il se rendit, y venant trouver le seigneur de Sainct-Paul. Comme aussy peu de jours après ledict mareschal dOmont le suivit, se venant planter et loger en ung villaige, nommé Taissy, distant de Reims dune lieue, logeant le reste de ses trouppes fort serrez aux environs de luy, lesquelles manquoient de repos pour estre tous les jours fort incommodez des continuelles allarmes et escarmouches qui se dressoient; en lune desquelles ledict mareschal dOmont feit tirer trois coups de pièces dedans Rheims. Et continuoit icelles escarmouches tout le jour, ne cessant que par la nuict que lon laissoit escouler en grande silence de part et dautre, à cause que le seigneur de Sainct-Paul, désirant dexécuter une entreprinse quil avoit faict, voulloit les laisser en repos et leur faire paroistre quil estoit foible, faisant démonstration de nestre bastant dentreprendre sur luy. Mais son desseing estoit que le sieur de Taissy, sçachant les lieux et secrets de sa maison, en laquelle ledict mareschal estoit logé, que il se résolvoit, cognoissant laccez du maraiz, de lenlever la nuict, malgré lexacte garde qu'eussent peu faire ses gens et, en despit de toute lallarme quilz eussent peu prendre, le rendre dans Rheims; lesquelz à leur veue eussent esté contrainctz de le veoir emmener, sans sy pouvoir opposer, pour ne cognoistre le passaige du maraiz, dans lequel, silz se fussent plongez, se mettoient au hazard de nen sortir qu'avec ayde.

Mais ce desseing ne réussit, dautant que le jour, auquel on avoit résolu lexécution, ledit seigneur mareschal deslogea pour prendre la route de Fixmes, passant assez proche de Reims, où on donna commencement à une belle et grande escarmouche, en laquelle les reistres se voullant agguerir venoient brusque-

ment descocher de leur gros à tirer le coup de pistolet. Touttesfois eulx, nayant la dextérité du François, retournoient souvent malmenez et blessez par les plus eschauffez, qui se trouvoient en lescarmouche ; lesquelz fondez par lespoir destre soustenuz par le sieur de Lambrecy, qui avec 50 lances faisoit ferme et mine de charger ceulx qui viendroient à luy, donnoient à cognoistre à lennemy que lon avoit envie que ce jour se passasse avec plus de furie et de sang quilz ne presumoient au desloger. Car voyant les trouppes catholicques en ordre de bataille leur signiffioit que le jour ne se passeroit en paix ; la disposition desquelles estoit quavant que les 50 lances du sieur de Lambrecy vinssent à estre chargez, quil convenoit aux ennemis, venant à la charge, de boire ung salve darquebuzades, que leur debvoit tirer bon nombre de fantassins, lorsquilz les verroient fondre sur Lambrecy. Lesquelz, ayant commandement de tirer aux chevaulx, eussent par ce salve fort esclaircy les assaillans et par ce moyen ouvert le chemin de la charge, restant fort aisez à emporter ; ayant encores cest avantaige quil falloit venir à luy en désordre et si il avoit derriere luy deux autres gros de cavallerye qui les soustenoit. Ce que recognoissant, les ennemis taschèrent seulement à tirer chemin, jugeant que laigreur de lescarmouche nestoit à autres fins que pour les attirer à ce combat désadvantageux et disoient se retirant que, si on leur voulloit donner bataille, que le siège de Fixmes quilz alloient former seroit bien plus propre pour ce faire : parolles qui confirmèrent loppinion que le seigneur de Sainct-Paul en avoit. Lequel conjecturant dailleurs que leur desseing estoit de lattaquer, commanda le sieur de Savigny avec trois compagnies dinfanterye pour saller jetter dedans, comme il feit sy acheminant, encores quil fut attendu par les chemins et que les ennemis eussent mis bonne garde aux passages. Et néantmoins sans perte dhommes il sy jetta heureuzement ; ce qui ne luy eut avec tant dheur succeddé, sil neust cognu les chemins et destrois du pays, qui luy permirent de faire ce bon office aux habitans de Fixmes, lesquelz luy ont ceste obligation de croire que ce secours en destourna le siège...

Larmée du mareschal d'Aumont ne fut si tost eslongnée de Champaigne que la récolte des vins prest à faire se présenta. Ce qui feit prendre subject à ceulx de Reims dimportuner ledict seigneur de Sainct-Paul de les assister de ses forces, lasseurant que sil ne les assistoit que sans doute ceulx de Chaalons et d'Espernay sempareroient de leurs despouilles et par ce moyen sen accommoderoient pour soudoyer des gens de guerre et que luy, ayant ces mesmes moyens en main, pouvoit gratiffier bon nombre des siens des despouilles de ses ennemis. Ce que persuadé audict seigneur, nestant ces considérations eslongnez de raison, fut exécuté et de faict se logea à Chouilly et ses autres trouppes, ainsy quil jugeoit estre nécessaire, ès environs d'Espernay, y faisant quelque séjour pendant lequel la récolte des vins se feit fort paisiblement et fut achevé. Au mesme temps les affaires le convièrent de tirer ailleurs.

Sur ladvis quil eut que les sieurs de Hédouville et de Sainct-Lumier, ayant dressé chacun leur régiment, avoient assiegé le sieur de Thé dans Victry le Bruslé et pour cest effect tiré trois pièces de Victry-François, que le sieur de Mutigny avoit accompagné avec sa cavallerye. Lesquelz pour se trouver chargez par les comtes de Grandpré, Turteron, Vandy et de Thermes, estoient à vauderoutte et leurs pièces perdues. A quoy il voulloit pourvoir en diligence, prévoyant quil falloit coupper pied à la victoire des ennemis et sopposer à leur gloire. Pourquoy faire, estant outre cela faict certain de la témérité qui les accompagnoit, le cherchant pour le combattre, se résolut de les devancer et leur en faire passer leur envye. Ce pourquoy chacune de ses trouppes, ayant son ordre et rendez vous, se trouvèrent toutes prestes à marcher à deux heures après midy, ayant passé la Marne, où iceluy seigneur de Sainct-Paul leur avoit ordonné. Lequel, disposant lordre quil voulloit estre tenu au combat, teint les mesmes brisés qu'on luy asseura les ennemis tenir pour venir à luy et sur ceste résolution passa la nuict, marchant tousjours, ayant jetté devant soy bon nombre de coureurs pour prendre langue et le tenir adverty de ce qui se passeroit. Mais nayant peu rien savoir à la

rencontre, ny prendre nouvelles des ennemis, voyant que la nuict estoit passé et que la pluspart du jour sescouloit, sans que lon fut certain de les trouver, il trouva bon de faire loger ses trouppes pour repaistre et rafreschir leurs chevaulx. Lesquelz à cause de ceste grande traitte se trouvoient si lasses, que bon nombre ne pouvoient advancer une jambe devant lautre ; ce qui fust cause quil commanda au sieur de Vaucleroys de faire les quartiers, pour loger les trouppes dedans Sainct-Amand, affin que chacun print quelque reffection. Ce quexécutant, ledict de Vaucleroys trouva le tout jà remply de soldats, lesquels harassez sestoient jectés dans le villaige, cherchant du pain et autres victuailles pour rasazier leur faim et avoine pour substanter leurs chevaulx, si bien que le grand nombre de soldats, qui ravageoient ce village, apportoient une confuzion aux mareschaulx des logis et apetissoient estrangement les cornettes et enseignes. Lesquelz dailleurs, amoindris par ceulx lasches de jambes et couraige, qui faisoient une longue fille après les premiers et par d'autres endormis et esgarrez, comme ordinairement ces chemins nocturnes apportent de ces incommoditez, ne se trouvoient les deux tiers de ce quilz estoient au partir et encores en fort mauvais estat de rendre combat, à cause de leur lassitude. Et néantmoins, survenant nouvelles des ennemis, le seigneur de Sainct-Paul se résolut de passer par dessus toutes ces incommoditez, mandant audict sieur de Vaucleroys quil eut à ramener tous les soldatz qui se trouveroient dans le quartier et que chacun diceux, sans plus long séjour, se rendit soubz son drapeau, daultant que les ennemis commençoient à paroistre, lesquelz il désiroit combattre.

Bien que toutes ces difficultez deussent apporter ung refroidissement de volunté aux soldatz, si est-ce que se conformant au désir de leur général, bon nombre obéirent au commandement de leur chef, se diligentant ung chacun de sarmer, pendant que ledict seigneur leur donna lordre, rangeant à la droicte sa compagnie de gens darmes et celle de chevaulx-légers du sieur de Gizaucourt et celles des sieurs de Geoffroiville, Lambrecy et Graillet à la gauche, à la teste desquelz

estoient les harquebuziers à cheval en ung seul bastaillon, conduictz par le cappitaine des gardes dudict seigneur et par le cappitaine Juillet. Puis il disposa ses enffans perdus en trois trouppes, composez de 200 hommes commandez par les sieurs de la Rivière, de Taizy et Dège séparément. Quant au reste de linfanterye, elle estoit en ung seul bataillon faisant un gros et masse dhommes, à la teste desquelz le seigneur de Marigny et bon nombre de cappitaines marchoient.

Voila lordre que le seigneur de Sainct-Paul donna à ses trouppes, asseurez par sa résolution et présence, lesquelz attendoient leurs ennemis en bonne dévotion. Mais eulx, ne voulant non plus estre pris au despourveu que les catholicques, à la seulle descouverte de leurs ennemis, establirent ung ordre parmy eulx, recherchant de tenir la meilleure forme de bataille quilz pensoient leur pouvoir servir. Et saydans de la commodité du païs assez descouvert, composèrent ung corps de toute leur infanterye, laquelle ilz couvrirent de charrois, enserrant dedans leurs trois pièces, quilz avoient au paravant gaignez. Quant à leur cavallerie, elle estoit mis en ung seul gros, à la teste desquelz estoient les sieurs comte de Grandpré, Turteron, Vandy et de Thé, fort joyeux de venir aux mains avec les catholicques. Pour démonstration de quoy, ilz commencèrent par une harangue à encourager leurs soldats, les exhortant par icelle de penser quilz sestoient acquis une réputation grande davoir obtenu une première victoire, laquelle il falloit priser moins que rien, si ilz la laissoient eschapper de leurs mains et, pour ce quils les prioient de les imiter et suivre en ceste seconde charge, comme ilz sestoient tousjours asseurez quilz feroient pour avoir encores le cœur enflé et eslevé de leur nouvelle victoire et quilz debvoient croire que leurs ennemis ne les chargeroient avec tant de véhémence, comme il eut faict, si il neut esté abatardy à cause de leur première perte. Laquelle ilz redouteroient daccroistre dune seconde, qui seroit cause qu'avec une lentitude ilz yroient à la charge; laquelle soustenue et dompté par eulx, ilz sçavoient bien debvoir tourner en route, daultant quilz ne sestoient advancez et trouvez devant eulx que pour accroistre et augmenter leur réputation.

Ce discours eschauffoit et faisoit préparer au combat leur cavallerye, comme aussy le baron de Thermes qui commandoit leur bataillon dinfanterye sy estoit préparé, commençant par une harangue à semondre les siens de bien faire, les encourageant en bataille et en la victoire. Pour à quoy parvenir, ayant tiré trois trouppes denfants perdus, marchoit droit contre ses ennemis qui venoient à luy, les faisant saluer dune volée de canon ; laquelle, redoublée dans les harquebuziers à cheval catholicques, les feit quelque peu bransler et haster de prendre la charge. Se voyant outre cela saluez dune salve dharquebuzades, qui terassant aucuns des leurs, apporta tant despouvante parmy les autres que, malgré leurs cappitaines, ilz feirent leur descharge de fort loing avec peu ou poinct deffect, se retirans sans recognoistre dans le bataillon de leur infanterye, au lieu de prendre la queue pour recharger et retourner à la charge, comme ilz en avoient lordre. Ce qui fut cause que, pour nestre ce bataillon armé de picques et pour estre la pluspart nouveaux soldatz, quilz furent par eulx renversez, rompus et mis en déroute, sans avoir faict aucun effect. Quoy voyant, le seigneur de Sainct-Paul alla aussy tost à la charge avec telle furie que, renversant ce quil eut à la rencontre, il escarta les plus asseurez ; lesquelz rallians en gros furent de rechef chargez et emportez par ledict seigneur, favorisé par le combat que les sieurs de Geoffroiville, Lambrecy et Graillet feirent au flanc de cest escadron. Lesquelz ne pouvant par ce moyen résister, se trouvèrent rompus, encore que de part et dautre lon fut fort meslé et embarassé, à cause de la furie qui accompagna ceste charge, qui convya plusieurs dun et dautre costé à choisir lieu de retraitte.

Touttesfois beaucoup, ayant le cœur mieulx assis que ces fuiards, ne voulurent jamais quicter la party ; ains se rallians retournèrent au combat, sopiniastrant et faisant ung grand et furieux effort. Lévénement duquel estoit douteux, balançant la victoire, ores dun costé puis de lautre, avec plus despérance touttesfois pour les ennemis que pour les catholicques, à cause de la faveur quils tiroient de leur gros dinfanterye, lequel convioit leur cavallerye à se rallier et à la faveur de leurs

pièces daller à la charge. Au contraire les catholicques, en recevant touttes pertes et incommoditez tant dhommes que de chevaulx, estoient fort mattez et se maintenoient ainsy les affaires en balance, encores que les ennemis eussent à leur ralliement 80 chevaulx de combat ensemble et le seigneur de Sainct-Paul seulement 25 ou 30; avec lesquelz il se deffendoit et tenoit le dessus dune couline, au fond de laquelle il est à présumer que les ennemis croyoient quil faisoit son ralliement, à cause quil ne leur voulloit permectre de recognoistre le bas, ne labandonnant pour chose qui advint. Et qui plus les confirmoit en ceste opinion, cestoit que lorsquilz bransloient pour venir à luy, il partoit aussy-tost de la main et avec ce qui luy restoit les enfonçoit et faisoit retirer à leur gros; ce quilz croyoient quil neut faict, si il ne se fut senty soustenu de ce quilz pensoient estre caché dans le vallon. Qui fut cause de permectre ung peu de loisir aux hommes et chevaulx de prendre alleine et au seigneur de Sainct-Paul de tascher à renforcer ses trouppes dissipez, lesquelz nayant peu estre ralliez par lauthorité de leurs cappitaines le fut par le moyen de la créance quil eut parmi eulx, pour le moins de quelquez partis qui ne manquèrent de se rallier à luy, mais en si petit nombre quilz nestoient esgaulx aux ennemis. Lesquelz touttesfois il résolut charger, à cause de ladvis quil eut de la mort du sieur du Thé et blessure du comte de Grandpré, chefs principaulx diceulx. De quoy faire il fut retenu, pour veoir paroistre ung gros de cavallerye de quatre vingtz à cent chevaulx, lesquelz savançoient au trot pour participper à lhonneur et yssue de la journée; ce qui le meit en grand allarme, comme aussy les ennemis ne leurent moindre.

Touttesfois faisant bonne mine à mauvais jeu, estimoient par démonstration que cestoit du secours qui leur venoit; mais voyant quilz estoient recognuz pour estre catholicques et prests à joindre le seigneur de Sainct-Paul, ilz tournèrent en route. A la poursuitte desquelz le capitaine Conte, qui commandoit ce secours, fut envoyé, suivy de bon nombre descartez quil rallia, avec quoy il voulut poursuivre les fuiards. Mais le gros dinfanterye ennemy, si opposant, donnoit

moyen aux moins asseurez de se garentir des mains des catholicques, donnant des ruses au général dicelles, dignes de penser à s'emparer et conserver la victoire. Touttesfois luy désirant lentière deffaicte diceux, feit attenter de les enfoncer donnant furieuzement dedans. Mais les ennemis, le repoussant et soustenant, le contraignirent se retirer. Quoy voyant, beaucoup de soldatz catholicques, jugeans que la nuict estoit prochaine, se meirent à la poursuitte de la cavallerye fuiante. Aucuns desquels furent atteins, tuez et prisonniers; entre autres le sieur de Turteron fut ramené et plusieurs autres, qui avoient quicté le party, lorsquilz avoient veu plus de quatre cens honnorer le champ, sans y comprendre les blessez.

Quant à l'infanterye, elle se retira en bon ordre et ne peult estre forcée, quelque effort que feit ledit seigneur; lequel faulte de la sienne fut contrainct laisser loger à sa veue, où aussy tost ilz se barriquèrent et donnèrent ordre de nestre pris en dormant. Qui convya le general catholicq de se loger et attendre les poursuivans, pour, iceux joinctz, tascher demporter, le matin venu, lentière victoire.

Ceste charge, ayant apporté leffect que dict est, feit adviser au seigneur de Sainct-Paul de remectre son infanterye en cuer et par mesme moyen les repprendre du peu de résistance quilz avoient faict, leur disant quilz en estoient blasmables. Mais eulx, sexcusans sur le chocq quilz avoient soustenu des harquebuziers à cheval rompus, luy donnèrent espoir de mieulx, vouans le sacrifice de leur vye au supplément de ce deffault. Ce qui feit résoudre iceluy seigneur de se loger à Ablancourt, distant dune mousquetade du logis de lennemy et de despécher leur cappitaine Conte à Sainct Dizier pour amener quelque pièce, affin de forcer la volunté diceux à condescendre aux conditions à eulx offerts.

Et pour ceste cause, lediet Le Conte, prenant quelque cent chevaulx, promit dexécuter diligemment ce qui luy estoit commandé. Pendant quoy, les ennemis estans dans la maison de Colommers et dans le villaige se maintenoient en gens de guerre. Ores quilz prêtassent loreille à une composition, lesquelz néantmoins, advertis du secours qui leur venoit, passèrent la



Marne qui arouze le pied du villaige et se jectèrent dans Pringy, au délogement desquelz les catholicques ne se monstrèrent endormis. Mais taschant à sopposer au secours qu'on leur asseura venir, le général partit d'Ablancourt, prenant avec soy toutte sa cavallerye, pour les devancer et combattre, commendant aux sieurs de Vaucleroys, Marigny et dautres quilz nabandonnassent l'infanterye, mais quilz se gouvernasse ainsy que feroient les ennemis, et que, si ilz marchoient, quilz marchassent aussy, les cottoyant tousjours et surtout quilz le tinssent dheure à autre adverty de tout ce qui se passeroit. Ce qui fut cause que les ennemis, nayant peu faire long chemin, se trouvèrent investis dans Pringy et contrainctz de se renfermer dans léglise et dans la maison du seigneur, se barricadant bravement les ungs contre les autres, faisant par ce moyen escouler le lundy en escarmouche, soubz lespoir de secours duquel ilz pensèrent désespérer, à cause quil venoit si à tard et de despit continuoient leur parlement.

Mais y ayant trop de difficulté à en accorder la capitulation, à cause que leur demande estoit trop audacieuse et hautaine, le vainqueur voulant imposer loy au vaincu et non la recevoir de luy, ny voulut condescendre. Ains continuèrent à sincommoder comme auparavant, passant ceste journée sans grand advantaige des ungs ny des autres, jusques à ce que, tombant la nuict, le seigneur de Sainct-Paul les voulut laisser songer à eulx et attendre le lendemain pour les y forcer, et par ce moyen donner loisir à luy et à ses trouppes de respirer du travail et humer lair dune nuict de repos, ny ayant que peu de temps quilz estoient pied à terre, venant de battre la campaigne en intention de trouver lennemy et le combattre de rechef; mais nayant trouvé chose qui luy peult résister, feit loger ses trouppes à Droully en espérance que les enfermez, désespérant de leur secours, parleroient autre langaige, le matin venu. Ce qui eust peu ariver si, avant que les chevaulx fussent desbridez, nouvelles certaines ne luy fussent venu de lacheminement de lennemy au secours des assiégez, lesquelles naggréèrent aux assiégeans pour la lassitude en laquelle ilz se trouvoient et leur chevaulx, pour y avoir près de trois jours quilz estoient

dessus. Et néantmoins estant besoing de sévertuer, chacun se rendit à cheval, et se résolut iceluy seigneur de les devancer et combattre. Pour quoy faire, prenant des guides, se feit conduire au lieu où on lavoit asseuré quilz estoient. Mais y estant arrivé, ny trouva que le tracq ; raison pourquoy, se doubtant de ce qui estoit, il diligenta de retourner, affin de les prévenir et estre au quartier avant eulx. Mais sa diligence ne peult estre tant exacte quilz ne se fussent jà emparez de son champ de bataille. A la faveur duquel, sans péril ilz pensoient secourir et rafreschir leur infanterye, leur donnans entrée dans le village, où ilz furent fort bien receuz par les catholicques, spécialement lors quayant tous deux ung mesme ordre ilz estoient introduictz et massacrez dans leur corps de garde. Les chefs desquelz, les recoignoissant à leurs escharpes blanches, les privoient de vye. Traict aultant peu usité qu'autre qui ayt esté de longtemps et néantmoins tant préjudiciable aux ennemis, que près de deux cens y furent tuez.

Et en eust esté la deffaicte beaucoup plus grande, si aucuns plus légers que les autres ne sen fussent sauvez. Lesquelz, par le rapport quilz en firent à leur général, couppèrent pied à leffusion de leur sang accrue touttesfois des deux costez, lors que pour revanche ilz donnèrent le feu aux maisons, taschant par les armes et le feu à dissiper et rompre les gros des catholicques barriquez, qui bruslez de lardeur du feu supportoient ung extrême travail à repousser loraige des assaillans, lesquelz furieuzement les chargeoient et assailloient. Mais leur obstinée deffence donna moyen au seigneur de Sainct-Paul retournant dentendre de loing le rumeur et les harquebuzades et de veoir une lumière de feu des maisons ardantes ; qui le convya de diligenter à gaigner son champ de bataille, affin de pouvoir par ce moyen apporter quelque secours aux siens, en cas quilz fussent mal menez. Mais avant que y pouvoir ariver, y ayant à franchir ung grand chemin creux qui servoit de tranchée, il fut contrainct de rompre son ordre pour y entrer, cherchant chacun le lieu le plus propre et commode pour y monter. Ce qui feit prendre aux ennemis, qui sen estoient emparez, l'occasion aux cheveulx, se prevaluant dicelle par le moyen d'une rude charge

quilz leur donnèrent, laquelle néantmoins bien qu'en désordre fut brusquement soustenu. Et est à croire que, si ilz fussent esté veuz par les catholicques, lesquelz ne les pouvoient veoir à cause de la nuict, que sans doubte le combat eust esté beaucoup plus signalé.

Mais eulx aydez de l'obscurité dicelle, nestant apperceuz, ne donnèrent loisir audict seigneur de ranger ses trouppes espars, avec lesquelles touttesfois repoussant les plus eschauffez, il perça à jour leurs escadrons par deux foys. Non sans que de part et dautre bon nombre prinssent la mesure de leur tombeau, estant les ennemis prests dhabandonner le champ et de tourner en route, sans leur masse d'infanterye, qui ne leur servit de moins que de salut, daultant qu'à la lueur du feu ilz se rallioyent et mettoient en ung gros, où au contraire les catholicques, ayant une sinistre opinion de leur infanterye, quilz tenoient deffaicte à cause du peu de clameur qui se faisoit au villaige et du peu de nouvelles quilz en avoient, ne pensoient plus qu'à prendre chemin de retraitte droict à Victry. Touttesfois beaucoup ayant plus de lhonneur en recommandation, parurent tant généreux que persévérant au ralliement, ilz chargeoient ceux quilz avoient à la rencontre, encores que leurs chevaulx fussent réduictz à ne pouvoir plus marcher que doublement piquez. Mais eulx, opiniastrans le combat, se rendoient près du général catholicq à sa voix, avec lesquelz, aussy tost sans recognoistre, il faisoit nouvelle charge. En lune desquelles se trouva seul et délaissé pour avoir passé plus avant que nul autre, estant demeurez ceulx qui laccompagnoient tellement embarassez dans les ennemis, que beaucoup y furent estropiez, comme en semblable les ennemis, recognuz par les catholicques à la lueur du feu de quelque maison, ne couroient moindre fortune que de la mort. Cestoit ainsy que, dune part et daultre, beaucoup pensant estre avec leurs amis, ilz estoient chargez et tuez. Ce qui apporta telle diminution aux trouppes que les ennemis, se voyant en petit nombre, prindrent le chemin de Chaallons, après avoir desgaigé leur infanterye, laquelle avoit auparavant tenté tous ses efforts pour essayer les moyens denfoncer les

barricades catholicques, où ayant esté bien receuz et battuz, ilz furent contrainctz les laisser joyssans du nid et de la place, après avoir rendu un si grand combat que on vint, manquant de poudre, à combattre à coups de picques et de pierres, spécialement en la barricade du sieur de la Rivière.

Ce qui se continua tant longuement que les ennemis, voyans ne pouvoir obtenir le dessus, furent contrainctz dachever leur rettraite, craignant qu'à laube du jour ilz ne se veissent nouvellement chargez par le seigneur de Sainct-Paul; lequel, délaissé comme dict est, ne voulut quicter le champ, mais seul se résolut de le conserver. Après avoir eu deux gentilhommes à la rencontre, l'un desquelz il blessa à mort et meit lautre en fuitte, se maintenant soubz ung petit noyer, tant quil recognut que les siens nestoient expulsez du villaige, avec lesquelz il se retira y passant la nuict. Laquelle escoulée, à laube du jour délibéra de mener rafreschir ses trouppes ès environs de Victry, où ilz feirent séjour de trois jours. Pendant quoy, voyant que les ennemis estoient disparuz et quil ne les pouvoit de rechef combattre, il print une coulevrine à Victry, avec laquelle voulant nettoyer le Parthois. Il print Eillemore, maison forte qui noza résister à ses forces, ains se rendit par composition, comme aussy feit la maison de Nettancourt et le chasteau de Blasy, mesmes celuy de Vaure. Sestant iceulx rendu, ores quilz fussent bons, à la seule veue du canon, lesquelz furent gardez par les garnisons catholicques, qui y furent establis pour brider le Parthois.

En ceste même saison, le duc de Lorraine, voyant les forces de Champaigne proches de son duché de Barrois, pria le seigneur de Sainct-Paul de lassister au siège de Beaulieu, place qui luy nuysoit fort en Barrois. A quoy estant résolu, iceluy seigneur de Sainct-Paul renvoya la pièce à Victry et sy achemina avec ses troupes, trouvant ja le siège tout formé, lequel bien attacqué, bien deffendu, après avoir mangé bon nombre de canonades, désespérant destre secouru, se rendit par composition. Après quoy, ledict seigneur de Sainct-Paul désirant surprendre quelques troupes qui sestoient évaltonnez



en son gouvernement, partit et tira chemin, ayant advis que bon nombre dennemis sestoient logez dans la Neufville-aux-ponts, près Saincte-Manehoud ; lesquelz il accueillit avec une accélération si grande que, trouvant les ennemis sans garde, il les deffeit et tailla en pièces, excepté aucuns qui en portèrent nouvelles à Saincte-Manehoud.

Pendant ces choses, le duc de Lorraine, seurement adverty que la levée de huict mil hommes de pied lansquenetz et quatre mil chevaulx reistres, que le roy de Navarre avoit praticqué en Allemaigne, estoient près de se rendre en la place monstre pour y recevoir armes et argent, advertit le seigneur de Sainct-Paul de ce, le conjurant de lassister en la deffaicte quil avoit entreprins den faire. Ce que trop aisé à luy persuader, promit au duc de lassister et le joindre de bref, où pour ce faire, ayant faict venir ses cappitaines, leur exposa le besoing que Son Altesse avoit de luy et deulx et qu'ayant moyen de faire beaucoup pour ceste cause, quil les adjuroit de laccompagner en ce voyaige ; ce que tous librement luy promirent, moyennant quilz eussent trois jours pour sesquiper de ce qui estoit besoing pour ce voyaige. A quoy ayant presté loreille, pour trouver leurs demandes plus que raisonnables, leur en accorda huict, au boult desquelz il leur donna le rendez-vous à Victry. Mais luy, désirant dentendre les moyens dheureusement parvenir à cest deffaicte, sachemina à Nancy trouver le duc du pays, en attendant ses trouppes.

A larrivée duquel, luy ayant esté faict par Son Altesse une belle reception, on assembla le conseil pour adviser les moyens quil falloit tenir. Mais opiniant sur ceste entreprinse, plusieurs du conseil par vives raisons dissuadoient Son Altesse de lentreprendre. Ce quentendu par ledict sieur Duc, en demanda ladvis au seigneur de Sainct-Paul, lequel rejettant toutes ces difficultez persista de les attacquer, pour cause quil y alloit de la réputation, en cas quilz sen desistassent, disant que pour ne les attacquer on ne debvoit permectre ung tel amas qui seroit une vraye demonstration, qu'on redoubleroit leur puissance et qui les conviroit dattenter, ce que ne disant mot, ilz neussent osé pensé, et que pour luy il ne jugeoit aucune

occasion, qui les deusse faire désister de ceste résolution. Après quoy le duc de Lorraine, se conformant à ce que dessus, dict quil sestoit resolu, bien que ce ne fut leur advis, dy aller et les devancer pour les deffaire, avant quilz fussent ensemble. Ce pourquoy, il prioit chacun de se tenir prest pour laccompagner, disant outre au seigneur de Sainct-Paul quil le prioit de prendre son avant garde, quil composeroit de quatre cens chevaulz et deux mil hommes de pied, sans ceux quil avoit, pour lespérance qu'il avoit de sa conduicte. Mais ledict seigneur, en faisant quelque reffuz, vouloit la laisser au marquis du Pont. Touttesfois estant importuné de ce faire, il ne la reffuza sacheminant avec icelle, aussy tost que ses trouppes leurent joinct, droict au mielieu de la place monstre, suivy de cincq à six lieues du corps de larmée conduicte par le duc en personne, laquelle estoit composée de huict cens à mil chevaulx et de cincq mil hommes de pied. A larrivée duquel en la place monstre, il aborda ung villaige où sestoient logez quelque dix huict cens lansquenetz, lesquelz, decouvrans ceste cavallerye, envoièrent sçavoir silz estoient amis ou ennemis. Mais estans asseurez que ce nestoit de leurs amis, se voyant sommez de se rendre, en firent reffuz. Raison pourquoy, ilz se trouvèrent chargez et enfoncez dans le villaige, avec tant de véhémence quilz furent contrainctz par la force de se laisser emporter d'une foible resistance, laissant douze cens des leurs pour tesmoings de leur opiniastreté, en estant fort peu pris à mercy, à cause que par la mort des premiers on voulloit deterrer les autres de rendre combat. Ce quexécuté sans donner repos aux hommes, craincte que d'autres neschappassent.

Le mesme jour il fut encores visiter ung autre regiment logé dans ung villaige assez proche du premier, lesquelz nayant meilleur marché que les autres, pour ne rendre grand combat, laissèrent plus de mil des leurs estenduz par la rue. Après quoy, en ayant assez faict pour ung jour, il résolut de permectre à luy et aux siens le repos, pendant que la nuict par ses bruns sourcilz tiendroient la terre couverte, pour, à la première descouverte des rayons de Phébus, aller visiter les autres.

Qui fut cause que les hommes et chevaulx repeurent assez bien et que le lendemain matin, laube du jour chassant les ténèbres de cest hemisphère, ledict seigneur se tint à cheval, rangeant chacun en bataille hors du villaige, leur donnant la disposition quil voulloit tenir au combat. Doù aussy tost il partit sacheminant jusques à ung rendez vous, où près de deux mil hommes de pied et deux mil reistres estoient logez ; vers lesquelz le seigneur de Sainct-Paul, despéchant son trompette allemand pour les sommer de se rendre, avec promesse de leur sauver la vie, fut par eulx faict fort mauvaise responce, faisant dix mil outraiges au trompette, le menassant de le faire mourir, estans prests à luy donner les estrivières. Touttesfois, après avoir considéré la faulte quilz faisoient, ilz le renvoièrent vers son maistre, à larrivée duquel ayant entendu le mauvais traictement qui luy avoit esté faict, il résolut, bien quil fut plus foible, de les charger ; comme aussy les reistres et lansquenetz délibérèrent sy opposer, estans en résolution de se deffendre, pour sestre entrepromis de ne shabandonner les ungs les autres, qui cause est quilz se préparoient au combat. Ce que voyant, ledict seigneur commanda à tous ses soldatz quilz se meissent, allans à la charge, tous à crier bataille, comme tous unanimement le firent, savançans pour les accoster de près. Mais eulx, voyans les trouppes catholicques marcher en ceste résolution et les approcher de près, commencèrent à sespouvanter, tant à cause de leur voix que de leurs armes, spécialement les reistres. Lesquelz les jugeant de trop bonne volunté ne les voulurent attendre plus près que de cinq cens pas, ains tournant bride se mirent en route, sen noyans aucuns dans le fleuve du Rhin, laissant leurs gens de pied à la miséricorde des victorieux, lesquelz pour les trois quartz passèrent au fil de lespéc et le demeurant prins à mercy.

Ce que ce jour ayant fait achever heureusement, le seigneur de Sainct-Paul se logea et feit repaistre ses gens jusques au lendemain matin, que prenant toute sa cavallerye et infanterye il investit ung autre villaige dans lequel estoient logez près de deux mil lansquenetz ; lesquelz, sommez et asseurez par aucuns reschappez qu'on leur envoya que tout estoit deffaict,

se rendirent, promettant de porter les armes pour les catholicques. Pourquoy faire, trois mil prestèrent le serment audict seigneur de Sainct-Paul, lequel sen feit colonnel, les amenant au service du duc de Mayenne et de ceste cause, à la venue desquels le duc de Lorraine ayant avec beaucoup daffection remercyé ledict seigneur, résolurent, après avoir consommé trois jours en ces deffaictes, de leur retour, lun en son païs et lautre en France avec les lansquenetz, quil amena au duc de Mayenne, sacheminant pour ce faire à Troyes, doù il partit pour aller devancer le cardinal de Cazetan, légat de Sa Sainctеté en France, qui estoit arrivé à Dijon, qu'il rendit sans péril près dudict seigneur duc de Mayenne quil trouva devant Meulan en résolution de donner la bataille au roy de Navarre, qui la reffusa néantmoins, en laquelle il estoit délibéré dassister et combattre à la teste de ses lansquenetz à pied, la picque à la main. Mais sestant escoulé loccasion et en estant lattente eschappée, il se retira en Champaigne pour pourveoir à la seureté du païs.

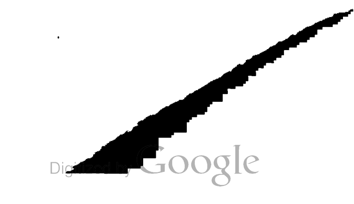


1590

Le voyaige d'Allemaigne ayant apporté beaucoup de commodité à aucuns soldatz du seigneur de Sainct-Paul, les faisoit paroistre en la ville de Troyes. Mais l'incommodité qu'y receurent les chefs et cappitaines les empeschoient den aultant faire, à cause que leurs bourses sestans espuisez audict voyaige, ilz navoient plus de quoy suivre. Raison pourquoy, eulx se trouvant assez nécessiteux pour lors sexemptèrent daccompagner leur général en larmée, lequel pour ces mesmes occasions les renvoya et leurs trouppes se rafreschir en leurs garnisons et ès environs de Reims. Au rethour desquelz, pour estre les ennemis en campaigne, bien leur print de tenir ung bel ordre ; lequel le sieur de Frémicourt, lieutenant dudict seigneur de Sainct-Paul institua, ordonnant aux trouppes de faire trois gros, dont l'un estoit composé de cent soldatz fort harassez, ung autre des valletz de la compagnie de gens darmes dudict seigneur et daucuns de chevaulx-légers, portans les lances de leurs maistres et le dernier de tout le reste des bagaiges de larmée, lequel paroissoit extrêmement gros, à cause du grand nombre quilz ramenoient. Et marchans en cest ordre, ilz se rendirent près de Victry, où aussy tost après tenans les brisées de leurs retraittes, ilz furent veuz du sieur de Vandy, accompagné de cent cinquante chevaulx. Lequel ne pouvant éviter de les veoir de près, voyans ces trouppes tenir cest ordre, jugea que le seigneur de Sainct-Paul y estoit et quelles estoient fournies de bons soldats, la furie desquelz, pour nestre esgal en nombre, il ne pouvoit éviter, si il les attendoit de plus près. Et pour ce, tournant leur première asseurance en espouvante, voulurent faire la retraitte à la veue des catholicques. Mais eulx se résolvans de lempescher, les suivirent de près ; qui fut occasion qu'il y demeura bon nombre de prisonniers et quil sy gaigna par eulx beaucoup de chevaulx, sans que les ennemis recognussent jamais à qui ilz avoient à faire, encore quil ny eut pas vingt chevaulx qui les poursuivissent et néantmoins, lespouvante estant logé en leur cœur, il se trouva quun seul soldat en leur desroute gaigna jusques à dix huict

chevaulx, sans que jamais ils feissent aucun debvoir de résister, ny de rendre combat. Ce qui se continua tant que, sestans les trouppes ennemies retirez, les catholicques tindrent le chemin de Rheims, où ilz se rendirent sans aucune autre rencontre, sy rafrechissant, attendant le rethour dudict seigneur. Lequel ayant, comme dict est, escoulé quelque temps en larmée, les joingnit à Rheims, où aussy tost son arivée ayant eu nouvelles que le regiment de Brichanteau se tenoit paix et aise à Léry, il entreprint d'une grande cavalcade de l'investir et tailler en pièces, comme il feit au grand regret des ennemis, qui en eurent le vent par les fuiards, sauvez par la faveur de lobscurité de la nuict.

Après lexécution des choses dessusdictes, le seigneur de Sainct-Paul, respirant quelque repos, en fut frustré par le moyen du rapport qu'on luy feit des ravaiges, que les troupes de Montcornet exerçoient au Rethellois et autres païs circonvoisins dudict lieu. Ce qui le feit résoudre, prévoyant l'importance de la fortiffication encommencée en telle place, dy pourveoir. Pour à quoy parvenir, ayant amassé et mis ensemble ses forces, il print deux pièces à Rheims et s'avança droict devant ledict Montcornet en Thiérache; les garnisons duquel estant joinctes avec celles de la Capelle, le devancèrent et receurent brusquement. Touttesfois, voyans ne pouvoir divertir les desseings diceluy Seigneur, ilz se renfermèrent dans ledit Montcornet et se retirèrent en leur faveur les autres trouppes à la Capelle. Ce siège ayant pris commencement, pensa deterrer la poursuitte diceluy par le moyen du grand nombre qu'estoient ceulx de dedans, lesquelz exceddoient deux fois les assiégeans. Touttesfois, iceulx donnant commencement à quelque traicté que lon jugeoit par leurs propos désirer, la fin eut telle yssue quilz acceptèrent de prendre garnison catholicque soubz la charge du sieur de Maigny, offrans pour les fraiz à fournir quatre mil escus. A quoy ilz furent receuz. Lesquelz, joinctz avec la prinse d'Uncher et du seigneur du lieu peu paravant advenu, en gardant sa maison et y faisant la guerre, suffirent puis après pour faire notable service à ceste cause.



Je croy que peu d'hommes de la France n'ignorent qu'au mois de mars 1590, Monsieur le duc de Mayenne, ayant rencontré les forces du roy de Navarre à Ivry quil avoit levé de devant Dreux, luy donna la bataille, en laquelle, pour se fier trop à ses reistres, il se trouva le plus foible et par ce moyen contrainct de quicter le champ de lhonneur à ses ennemis. Se retirant fort mal suivy à Soissons, où le seigneur de Sainct-Paul le fut trouver, conférant au remède que lon pourroit trouver au désastre advenu, que lon ne trouva autre que de pourveoir à la seureté des places, pendant que ledict seigneur Duc trouveroit moyen de remettre sus une armée nouvelle. Pour à quoy parvenir, iceluy seigneur de Sainct-Paul, jugeant estre nécessaire en ceste occurrence de capter la bénévolence des cappitaines et soldatz qui laccompagnoient, employa les deniers qui venoient d'Uncher et de Montcornet (par eschange) pour leur servir de solde avec ce que l'on pouroit tirer des revenus de la généralité de Champaigne, faisant faire nouvelles levées tant de cavallerye que d'infanterye. Avec lesquelles il résolut pourveoir à la seureté des places de dessus la Seine, prenant pour cest effect le chemin de Troyes, affin d'empescher lennemy de mectre le pied trop avant en Champaigne et brider par sa présence les conquestes que fortune, par ung doulx et gratieux chemin, luy avoit tracé et préparé. Ce que poursuivant, ledict seigneur passant près Donon, le sieur du lieu, voyant les trouppes catholicques cottoyer son villaige et en liseler les hayes diceluy, vint avecq ung salve darquebuzade inutile les convier de luy suivre, desquelles ilz neurent si tost entendu le son que les compagnies darquebuziers à cheval du sieur de la Faye, de Thuret, de la Roch, de Divory, de Sainct-Quentin et de Garrot furent pied à terre, donnant furieuzement dans le bourg quilz luy feirent quicter, le contraingnant de se renfermer dans son chasteau, où il fust aussy tost assiégé. Mais voyant quil ne pouvoit éviter sa ruyne quil sestoit de soy mesme préparé, il se rendit à condition de demeurer prisonnier, après touttesfois avoir mis en cendres les escuries et grange de sa maison, comme eu semblable réduict en pouldre les pauvres maisons de ses

subjectz, desquelles une seulle névita la fureur, ores que lon y rapportasse le remède que lon présume ayder aux accidens du feu ; ce qui convya ledict seigneur de le mectre ès mains des habitans de Troyes pour en faire bonne garde.

Après ces choses, le seigneur de Sainct-Paul se résolut visiter toutes les places de dessus la Seine ; cause pourquoy, il sachemina à Nogent, laquelle il visita et recognut. Puis ayant advis des habitans qun chasteau, nommé La Motte, les incommodoit fort, le feit investir, donnant deppartement à ses harquebuziers à cheval pour y loger, taschant à apporter quelque espouvante à ceulx de dedans. Mais eulx sestans résoluz de veoir le canon, avant que parler, sexemptèrent de se perdre, daultant qu'il nestoit venu en résolution dattacquer aucune place, ains recognoistre ce qui estoit nécessaire pour la conservation de celles que les catholicques y avoient. Ce qui le convya daller loger à Trinel, affin de plus promptement secourir ceulx qui en auroient besoing, comme il feit lorsque nouvelles luy arivèrent que le roy de Navarre avoit siégé Monstreau où fault Yonne ; car le gouverneur ne luy eut si tost requis du secours dinfanterye quil résolut y envoyer. Mais nayant aucuns fantassins qu'environ soixante, que commandoit le sieur d'Ivry, quil avoit envoyé avec sa compagnie dharquebuziers à cheval dans Bray sur Seine, il délibéra attendant le regiment du visconte de Chamois, qui savançoit pour le joindre, dy envoyer les compagnies dharquebuziers à cheval du sieur de Thuret et de Sainct-Quentin, commandant pour cest effect audict Thuret et au lieutenant de Sainct-Quentin, lequel navoit peu suivre pour la blessure quil avoit receu à Donon, de se tenir prests pour partir et se jecter de dedans. Ce que voulant exécuter, lesdictz cappitaines suivirent les guides qui leur furent donnés ; lesquelz intimidez des ennemis, craincte de tomber en leurs mains, les laissèrent à demye lieue de la ville, se cachans à cause que bon nombre dennemys paroissoient pour empescher le secours dy entrer et néantmoins lesdictz Thuret et de Clèves, qui commandoit la lieutenance de Sainct-Quentin, passant au pardessus de ces difficultez, effectuèrent le commandement quilz avoient, se rendant après sestre faict voye à coups de

pistolet et despée aux portes de Monstreau, pensant avoir évité le peril. Touttesfois il se trouva plus grand que jamais, daultant que de Clèves allant trouver le gouverneur du lieu pendant que Thuret sopposoit aux ennemis, il luy feit si froide mine quil luy donna à cognoistre que ce secours ne luy aggréoit, se voulant mesme saisir de sa personne, encores quil luy feit entendre des raisons plus que valables pour le persuader à recevoir ce secours, lasseurant de la part dudict seigneur de Sainct-Paul qu'au soir il auroit deux cens harquebuziers.

Mais luy rejettant toutes ces persuasions ny voulut adjouter aucune foy ; ains, estant résolu de quicter au Navarrois son gouvernement et la place, capitula en faveur du secours qui resistoit sur la contrescarpe du fossé aux ennemis. Ce que veu par de Clèves, largua du peu dasseurance, luy disant quil le feroit entendre au seigneur de Sainct-Paul. Mais luy, prenant plaisir à veoir lescarmouche de ceulx qui lestoient venu secourir, ne sen soucia de beaucoup. Touttesfois craincte de reproche à l'advenir, il les favoriza de sa contrescarpe, et néantmoins les ennemis, estans grand nombre, pouvoient aysement tailler en pièces le secours et se revancher de leffort quilz avoient faict en passant à leurs gardes. Mais quelque occasion les divertit de ce faire, ou peult estre la craincte des coups dharquebuzes à crocq. A la fin touttesfois, lassez de la continuelle pluye quil faisoit lors, laquelle ilz avoient enduré depuis six heures du matin jusques à dix, ilz se retirèrent en leur quartier, laissant seulement douze chevaulx pour servir de corps de garde et veoir ce que ce secours deviendroit, lequel ne se pouvant retirer qu'en passant à cent pas de leur quartier pensoient les tenir en leurs mains. Mais leur deppart apporta beaucoup de contentement audict Thuret, lequel (ayant certainement sceu par des leurs que la capitulation estoit faicte, sans les y avoir voulu comprendre), résolut, voyant entrer les ennemis dans ledict Monstreau, de passer sur le ventre à ceulx qui se vouldroient opposer à son rethour et de faict commanda à son lieutenant de prendre quinze chevaulx des mieulx montez de sa trouppe et que avec iceulx il allasse attacquer le corps de garde ennemy, pour le faire quicter le dessus dune motte où il estoit

posé et puis, layant gaigné, quil la gardasse, malgré tous leurs efforts, jusques à ce quil eut passé le plus évident péril, ou du moins où ceste cavallerie estoit logéc.

Ce qu'aussy tost fut par ledict lieutenant exécuté, qui par ce moyen empescha que les ennemis ne vissent ce que devenoit la trouppe; laquelle, voyant nestre plus veue, commença à sescouler le long de la rivière dYonne le plus couvertement qu'il lui fut possible. Mais ilz se trouvèrent estonnez, lors quilz recognurent que la rivière retournoit passer auprès de ce villaige et que mesme elle passoit dans le fond, où estoit le corps de garde des ennemis, desquelz ilz furent aussy tost veu et aussy tost desbandèrent pour en porter nouvelles au quartier. Qui feit juger audict Thuret quil les auroit bien tost sur les bras; lequel, pour obvier au désordre qui pourroit arriver, print quinze des mieulx montez de sa trouppe avec la cornette de Sainct-Quentin et se meit à faire la retraitte. Mais survenant là-dessus les ennemis les plus eschauffez luy blessèrent deux chevaulx, les hommes desquelz il feit monter sur les siens en crouppe, pendant que de Clèves qui menoit le devant se hastoit de se rendre à Pont sur Yonne, lieu de seureté, pour (ayant quelque secours) devancer et soustenir ledict Thuret. Lequel, suivy de près de trois cens chevaulx, ne voulut pas aucunement samuser à escarmoucher; ains, marchant tel pas que faisoient les ennemis pour avoir gaigné le devant par la subtilité que dict est, se rendit sans perte que deux chevaulx à Pont sur Yonne, sestant subtilement évadé de leurs mains, pour ne luy avoir voulu les ennemis auparavant donner aucune capitulation, ains seulement une responce de le tailler en pieces, bien que le sieur de Drez les y voulusse (comme gens de son party et entré dans la place à son secours) comprendre. Mais le roy de Navarre, ne luy en ayant voulu accorder aucune, luy commanda de se contenter de la sienne.

Ce secours estant arivé au port de salut ne leur permettoit pourtant de prendre repos. Mais le cappitaine Thuret, estant délibéré dadvertir son général de ce qui sestoit passé, le vint sans repaistre en diligence trouver à Trinel. Lequel, certain de ceste prinse, feit au mesme instant, à lheure de cinq heures

du soir, monter à cheval ses trouppes, commandant ausditz sieurs de Thuret et de Clèves de prendre la route de Troyes et audict Thuret particulierement dasseurer Monsieur le prince de Joinville de ce qui sestoit passé et que, pour luy, il alloit veoir si il feroit quelque effect sur lennemy. Sacheminant droict à Nogent pour y passer la Seine, doù estant party, nayant rien peu exécuter, pour estre le roy de Navarre adverty de son desseing, se rendit deux jours après à Troyes, entrant lennemy en possession de toutes ces places de dessus la Seine, comme de Bray sur Seine, Nogent et Pont, du consentement et volunté des habitans. Puis, ayant faict passer leau à ses trouppes, tira droict à Sens, ville quil assiégea et bastit furieuzement, y faisant ouverture, où il feit donner trois assaultz, qui furent soustenuz par les habitans du lieu et par quelques soldatz qui sy estoient jettez. Quoy veu par le roy de Navarre et de quel pertinacité ilz se deffendoient, leva son siège pour tirer vers Paris ; de quoy les habitans fort joyeulx, résolurent pour quelque mauvais opinion conceu de leur gouverneur de le jetter dehors, et pour y parvenir envoièrent vers le seigneur de Sainct-Paul quilz trouvèrent à Troyes, faisant travailler tant à la fortiffication de la ville qu'à la démolition de ce qui nuisoit ès environs dicelle, avec résolution d'attendre le siège si le roy de Navarre se fut acheminé. Mais ayant sceu certainement que les ennemis avoient prins autres brisez, il s'achemina à Sens pour effectuer la volunté des habitans, et par mesme moyen empescher que l'on ne feit tort ou qu'on oultrageasse le sieur de Champvallon, pour lanimosité qu'avoient lesdictz habitans contre luy, comme il feit au contentement des ungs et des autres.

Ce que parachevé, il se rendit à Troyes et joingnit à Lesmont le reste des trouppes qui ne l'avoient accompagné en ce voyaige. Et avec icelles, il résolut daller attacquer Vassy, pleine de forte garnison huguenotte, qui couroit et saccageoit tous les jours le païs, et pour ce faire envoya quérir trois pièces à Sainct-Dizier. Attendant lesquelles, il logea ses trouppes dans le faulxbourg, où ilz furent fort bien receulx

par ceulx de dedans ; lesquelz touttefois, voyans ne les pouvoir plus tenir, mirent le feu aux maisons qui les incommodoit et par une sortye taschèrent den desloger les harquebuziers à cheval qui les gardoient, attendant la venue de l'infanterye. Mais ilz furent estonnez, lorsquilz se veirent contrainctz dhabandonner les hayes, à la faveur desquelz ilz estoient sortis pour, en diligence, regaigner la porte, affin de trouver lieu de seureté, laissant deux des leurs à ladvantaige des assiégeans ; lesquels, se saisissant de leurs despouilles, laissèrent les corps à la terre.

Arrivant peu de temps après les fantassins, ilz saccomodèrent en ce logis, se retirant les trouppes dharquebuziers à cheval des sieurs de la Faye, Thuret, Sainct-Quentin, La Rocq et Garrot dans un petit villaige fort proche de là, qui leur estoit ordonné pour quartier.

Duquel, en moins de rien, ilz se pouvoient rendre ès faulxbourgs dudict Vassy, comme ilz feirent, lorsque les assiégez ayant faict une grande sortye, assistez du feu, déchassèrent ceulx qui gardoient les faulxbourgs, dans lequel malgré les assiégeans ilz furent réintégrez, mais aussy tost expulsez par lesdictz harquebuziers à cheval. Lesquelz convyèrent les assiégeans de se mieulx baricquer, affin de rendre une autre fois plus grand combat ; ce qui ne se trouva touttesfois encore estre faict, tant de part que dautre, sans perte dhonnestes gens, entre autres le cappitaine La Rocq et de quelques soldats, comme aussy les ennemis se retirant en perdirent cinq ou six. Ce que venu à la cognoissance du seigneur de Sainct-Paul, délibéra de les investir de tous costez, et, pour ce faire, feit loger les harquebuziers à cheval dedans les autres faulxbourgs de delà le ruisseau, où les assiégez pensant faire leurs affaire se virent si bien receuz et caressez des catholicques et de si près chatouillez quilz fermèrent les portes, se contenant dans lenclos de leur ville, sans plus venir aux quartiers de ceste cavallerie, ausquelz par ce moyen ilz permirent le repos sans rien innover au préjudice d'iceluy ; ains gardèrent leurs rempartz, ausquelz au mesme instant on feit sçavoir la venue des canons par trois coups tirez dans leur ville.

Le logis desquelles on avoit ja reconnu et rendu prestes à jouer, si le matin nouvelles ne fussent venuez au seigneur de Sainct-Paul de la prinse de la cytadelle de Vitry par Ivernaulmont et de la mort du sieur de Mutigny, gouverneur d'icelle. Ce que sceu par luy, délibéra à quelque prix que ce fut de la recouvrer, et pour ce faire, environ les sept heures du matin, chacun ayant commandement de partir, il laissa les harquebuziers à cheval pour faire la retraite, laquelle se feit sans laisser aucun advantaige aux ennemis. Puis après on enfila le chemin de Victry, près duquel on se rendit environ les cinq heures du soir, où le seigneur de Sainct-Paul commanda au cappitaine Thuret de s'avancer en diligence droict au bourg, affin de luy garder la porte. Ce quexécutant, iceluy Thuret eut à la rencontre dans la prairie quelques ennemis quil chargea, en terassant aucuns qui invitèrent le reste de passer la Marne à guay, pour avoir recours à la vitesse de leurs chevaulx; lesquelz ne furent poursuivy, à cause du desir qu'avoit Thuret de se rendre dans le bourg, où il trouva ja le seigneur de Brandonvillier et sa troupe qui luy avoit facilité le passaige. Ce qui conserva lentrée aux trouppes catholicques qui arrivèrent après ; ausquelz fut donné à chacun le deppartement dans le bourg, ainsy quil est accoustumé de faire en telz cas, laissant escouler la nuict en repos ; laquelle, déchassée par les clairs rayons du soleil, meit chacun sur pied, se levant de la paillasse pour s'acheminer trouver le général.

Au moins les chefs de troupes quilz trouvèrent disposés dassister aux funérailles du feu sieur de Mutigny, sacheminant pour cest effect à léglise où, selon le devoir d'un bon catholicque, il ouyt la prédication et le service ; puis il commanda à tous ses cappitaines tant de cavalerye que d'infanterie de tenir chacun trois eschelles de la haulteur de vingt huict ou trente piedz prestes pour sen servir, quand il lordonneroit. A quoy, chacun librement se disposant, on obéit affin d'apporter ordre à ce qui se passeroit sur laprès diné. Il ordonna à tous les chefz de prendre des bidetz et monter à cheval avec luy pour recognoistre la place et l'endroict, où il vouloit féronner. A

quoy chacun se monstra prompt, retenant le quartier que ledict seigneur ès plus bas endroictz de la citadelle leur deppartit, la recognoissant de si près que ceulx de dedans en faisoient sortir une fumée dharquebuzades et mousquetades, tirez néantmoins ou trop hault ou trop bas, et par ce moyen de nul effect, ores que lon nen fut eslongné de cent cinquante pas. Laquelle ayant esté circuit par deux fois et tous les cappitaines deument advertis de ce quilz attacqueroient et de quel costé, ilz se retirèrent pour aller prendre leur reffection pour aussy tost avecq les eschelles se rendre au dehors de la ville et attendre commandement dassaillir. Avant quoy faire néantmoins, iceluy seigneur commanda à ung trompette de les sonner, luy enjoignant de ne faire rapport de leurs responses à aultre qu'à luy, se doutant que leur résolution ne permettroit de vouloir habandonner la place par composition, comme l'on feit environ six heures du soir, se rangeant chascun du costé quil estoit ordonné d'assaillir. Lequel nayant aussy eu autre responce que celle quil avoit espéré, le voyant retourner, le fut devancer pour entendre leur superbe résolution qui estoit de vivre et mourir en conservant la place.

Ce qui luy feit user de ces termes envers ses soldats : « Mes amis, par la sommation que jay faict faire à ceulx de dedans ceste citadelle, voyant la resolution quavez de les attacquer, ilz mont faict responce que voluntiers ilz me remettront la place ès mains, moyennant que je leur permectrai demmener armes et bagaige ; ce que je leur accorderois, nestoit le deuil que jaurois que telz maraulx en ma présence emmenassent soixante mil escus que jay là-dedans, sans un bien grand nombre quy avoit feu Mutigny et tant de beaux chevaulx, sur lesquelz il seroit mary veoir ceste canaille monter. Ce qui me convye à vous dire quil maggréroit beaucoup plus que cela tombasse en voz mains pour vous accommoder et monter que de voir telz galands, enrichiz de mes despouilles, pour ung jour me faire la guerre ; ce pourquoy je vous prie dy adviser et considérer quel regret ce vous sera de les veoir sortir avec tant de richesse, qui leur serviroit à vous incommoder. Mais à la vérité, puisquil est question de

les perdre, jaimerois beaucoup mieulx quilz vinssent à vostre proffict qu'au leur, pour lespérance qui me garderoit qun jour vous les despenceriez avec moy du moins une partie. »

A quoy les soldatz unanimement respondirent à haulte voix quil ne falloit poinct faire de composition, mais quil les falloit prendre ou mourir. « Ouy mais, repplicqua ledict seigneur, encores aymerois-je beaucoup mieulx perdre largent que la place et crains que y attentant vous ne me faciez perdre lun et l'autre, si par vostre valeur vous ne lemportez. » A quoy tous les cappitaines et soldatz respondirent quilz moureroient plus tost tous quilz ne lemportassent et quilz le prioient de navoir si mauvaise opinion deulx quilz ny sacrifiassent plus tost tous leur vie au pied du rampart que de la faillir. Ce que par luy entendu d'une face joyeuse, leur repplicqua : « Je suis bien ayse de veoir en vous ceste volunté et asseurance. Croyez que recognosteray ceulx qui vertueusement sy emploiront et si, dès à present, je vous fais don de tout ce qui se trouvera dedans, tant argent, chevaulx que meubles, qui sont à moy ou à autre, sans rien répéter. »

Quoy disant, ung levrault se lève du meilieu de la trouppe, lequel ne se pouvant sauver à la course fut prins par les soldatz ; ce qui leur donna laugure de lheureux succez de ceste entreprise. Qui fut cause que le seigneur de Sainct-Paul, les ayant commandés à Dieu, les rendit chacun au quartier, où ilz debvoient donner et attacquer là où tous les soldats, se jettans du hault du fossé en bas, plantèrent leurs eschelles malgré les arquebuzades et mousquetades des assailliz contre les bastions de la citadelle, taschans à se rendre au dessus. Mais leur opiniastre deffence les empescha dy rentrer si facilement, résistant si valeureuzement que cestoit chose merveillable. Ce qui feit rompre et coupper les picques à beaucoup de part et dautre et finir les jours à aucunz. Touttesfois le quartier où estoient les arquebuziers à cheval receut ung tel effort que le cappitaine La Riviere, commandant les gardes dudict seigneur, se rendit malgré toutes ces difficultez sur le hault dun bastion, gardant le rampart. Mais pour nestre assez promptement secondé, il y fut bien tot terassé et blessé de cinq coups de

hallebarde, comme aussy fut le lieutenant et cornette des mesmes gardes et le reste qui les suivoient, contrainctz par une fougade de quicter le party.

Touttesfois ainsy que ces premiers fuyoient, le seigneur de Sainct-Paul, lappercevant, y abborda lespée à la main et feit par son authorité retourner les moins asseurez. Ce qui feit prendre aux ungs et aux autres telle résolution, quilz délibérèrent de nen sortir quilz ne leussent emporté. Si dun costé cet effort se faisoit, le régiment du vicomte de Chamoy sesvertuoit de lautre ; lequel, apportant tout ce quil pensoit pouvoir servir à la conqueste de ceste place, tenoit le premier bastion en fort grande allarme, layant reduict en telle extremité que, encores quil sy rendit ung grand combat par ceulx de dedans, si est-ce que ne voulans habandonner la deffence ny les assaillans lassault, quil y fut combatu avec une telle pertinacité, que les assaillans enfin eurent du meilleur par le moyen du lieutenant de Divory. Lequel avec beaucoup de difficulté se rendit sur le bastion quil attacquoit, sur lequel se deffendant vaillamment contre la puissance des assaillis en tira ung autre par la main, dautant quilz ne pouvoient monter sans ayde, ce qui luy estoit besoing faire, ou bien estant seul sur le bastion sacrifier sa vie et estre précipité du hault en bas. Ce qu'exécuté, ces deux se joignans ensemble en tirèrent encore d'autres et les aydèrent subtilement à monter, à cause que leurs eschelles estoient trop courtes de trois piedz, rendant combat d'un costé et tirant les soldatz de lautre ; ce quilz continuèrent jusques à ce qu'avec beaucoup de hazardz ilz se veirent sept ou huict ensemble ; quoy voyant, ceulx dedans sévertuérent de les repousser avec toute furie. Mais une sentinelle de bois, leur servant de salut, leur donna moyen dy résister et den faire monter plus grand nombre. Comme aussy ceulx des autres bastions sencourageans reprindrent si bien lassault que, malgré toute résistance, ilz se rendirent maistres du rempart, où ilz attendirent quilz se jugèrent suffisans pour forcer lennemy au dedans.

Puis se sentans assez forts, donnèrent dans la place de la citadelle, en laquelle les ennemis, ayant faict leur gros, espéroient repousser les catholicques, ou du moins les fort endom-

mager. Et de faict, venant aux mains, pensèrent renverser les plus eschauffez. Touttesfois, estans soutenuz par ceulx qui montoient à la file, soustindrent le dernier effort des assailliz, leur faisant non seulement tomber les armes des mains, ains aussy la vie, que près de huict vingtz perdirent tant dans la place que dans le fossé, lorsquilz pensoient évader la première fureur et sauver leur vie. Trois seulement furent faictz prisonniers, dont le sieur dIvernaumont en fut lun, qui se trouva caché dans une cazematte, en espérant que, la nuict venu, il sévaderoit pour se sauver. Quant aux catholicques, lheur les accompagna de tant que vingt trois seulement furent tuez ou blessez ; du nombre desquelz furent les sieurs de Nuizon et de Clève, qui sont morts de leurs blessures, et le reste soldatz particippans de lhonneur, qui y ont eu le fil de leur vye couppé. Victoire aultant remarquable quautre qui se soit faict de long temps, pour de laquelle rendre action de grâce à Dieu, après que le seigneur de Sainct-Paul eut disposé de la conservation de la place et faict pour ceste nuict poser partout gardes à cheval, affin que sur le recouvrement de ceste place les ennemis nimitassent Sertorius, lorsquil reconquit la ville dont il estoit sorty par le mesme passaige que ses ennemis estoient rentrez, il se retira au bourg.

La conqueste de cette place ne fut si tost, encore que la nuict arivasse pour la cacher pendant ces ténèbres, que le repos que nous apporte la nuict par son silence ne fut interrompu du son des cloches du païs, lesquelles invitant leurs paroissiens à se trouver en léglise, tous unanimement sy rendirent chantant le Te Deum et autres actions de grâces, quelque tard qu'il fut. Comme aussy le seigneur de Sainct-Paul, ayant pourveu à ce qui estoit de sa charge, se rendit à léglise où il assista aux prières et resjoyssances qui sen firent. Puis se retirant en son logis, attendit le matin en repos. Lequel ne luy eut si tost annoncé sa lumière que, faisant sonner boutte selle, il ne se transportasse en la citadelle, dans laquelle il establit pour gouverneur le sieur de Frémicourt avec les compagnies de gens de pied des sieurs de Divory, Vogré, Boys, Lasalle, Pechanbon et quelques autres. Comme aussi la compagnie de chevaulx-

légers de Brandonvilliers y fut laissée, auquelz ayant donné ordre de ce quilz avoient à faire, il feit donner establissement pour leur entretenement. Puis les affaires le pressant dailleurs, il se rendit à Reims, regardé de tout ce peuple dun œil dadmiration. Touttesfois nayant loisir de faire long séjour, à cause quil estoit convyé du duc de Mayenne prest pour partir de là à trois jours.

Chacun sestant disposé de suivre le seigneur de Sainct-Paul, il donna le rendez-vous de ses troupes à Neufchastel pour y passer la rivière d'Aixne, se trouvant en personne pour les veoir et avec elles attendant le retour du duc de Mayenne de Péronne. Ayant passé près de Laon, il se rendit à Crécy-sur-Serre, où il eut advis que proche de luy il y avait un fort chasteau, nommé Assy, que les ennemis tenoient, lequel il feit investir. Mais les assiégez, estant intimidez des menasses, se sauvèrent la nuict quictant la place, laquelle fut le lendemain desmolye et ruynée, estant le moyen de ne sen plus servir de retraitte à volleurs. Quoy faict le duc de Mayenne estant de rethour, iceluy seigneur le fut trouver à Cerny, le rendant fort joyeulx de son arivée et voulut veoir ses trouppes, quilz trouva belles, n'estant composé de moins que de six cens chevaulx et quatre cens hommes de pied, avec lesquelles il résolut dattacquer Crépy en Laonnois, faisant disposer ses trouppes ès environs diceluy. Mais le lendemain, ayant le duc eu certain advis de larrivée du Roy de Navarre à Coucy, accompagné de deux mil chevaulx, pour ne se sentir égal en force à luy, il se retira près de Laon, où il choisit son champ de bataille, résolu de lattendre, s'il le voulloit combattre. Touttesfois à cest effect on feit nouveau desseing ; car le duc de Mayenne, voyant son son ennemy proche de luy, lequel se pennadoit eslongné de son siège de Paris, résolut dy envoyer des trouppes et par ce moyen luy tailler de la besoingne en delà. Pour quoy faire, il feit choix de la personne du seigneur de Sainct-Paul, quil pria de sy acheminer avec diligence et promptitude, luy augmentant ses troupes des compagnies de Péronne et Ham, lesquelles faisoient nombre de six vingtz chevaulx. Ce qu'accepté, ledict seigneur

commanda à tous ses capitaines de se tenir au quartier, disant que la nuict il les vouloit mener à la guerre. A quoy chacun, satisfaisant sur les unze heures de nuict, montèrent à cheval prenant la route de Soissons, laissant les soldatz ignorans où on les menoit, nen jugeant rien quà larrivée du jour qui les feit cognoistre quilz n'alloient à la guerre. Mais incertains de sa résolution, descouvrirent, estant sur une montaigne, quilz faisoient un long voyaige.

Spécialement lorsquil commanda à ses cappitaines de suivre lordre quil leur donnoit, voulant que les trouppes de gens darmes, sçavoir : du duc de Guize commandé par le sieur de Piépappe, du duc de Chevreuze commandé par le sieur de la Rochette, la sienne et celle du sieur de Blanc, marchassent ensemble en ung gros serré ; que la compagnie de gendarmes de Péronne et celle de Ham tiendroient ung autre gros, que la compagnie de chevaulx-légers des sieurs de Besme, Guizaucourt, Geoffroiville, Grignan et Damanfy marcheroient en gros, emsemblement à sa droicte ; que celle de Noirfontaine, Dargy, Sevigny, Paillet et Graillet tiendroient le devant, marchant cinq cens pas à la gauche et, au droict deulx, marcheroit la compagnie de Bellefontaine, composée de huict vingtz lances wallonnes. Avant quoy marchoit en ung seul escadron les compagnies d'harquebuziers à cheval, des sieurs de la Faye, de la Chapelle, de Thuret, de Simonet, de Frou, de Rizaucourt, de Desmolins, de Deboscot, de Plaisantin et de Garot ; lesquelles avoient encore derrière eulx la compagnie des gardes dudict seigneur, faisoient en tout nombre de près de quatre cens harquebuziers à cheval, desquelz ilz en tirèrent cinquante chevaulx pour mener le devant et servir de coureurs. Et en cest ordre ilz cheminèrent tant que dura le voyaige, lequel fut tellement diligenté qu'en ung jour et une nuict il se rendirent à Meaulx, nayant aucun d'eulx mené bagaige qui les puisse faire tarder, et y arrivèrent le jour de la Pentecoste mil V^c IIII^xx et dix.

Chacun tenoit lors pour certain que lacheminement du seigneur de Sainct-Paul saddressoit à Paris, et néantmoins, se rafrechissant à Meaux, on trouva quil ne passeroit oultre,

daultant que il navoit commandement de ce faire. Toutlesfois la plus certaine opinion estoit que le roy de Navarre, nayant beaucoup tardé à savoir le deppartement diceluy seigneur, qu'aussy tost sans délayer il avoit usé de telle diligence quil eut prévenu les catholicques, silz eussent entreprins d'entrer à Paris. Ce que sceu par le duc de Mayenne, ne voulut que ledict seigneur essayasse de soy jetter dedans, craignant que quelque encombre ne destournasse le ralliement des forces esparses de la bataille quil délibéroit faire. Et pour ce, lui ayant despéché homme exprès, lon tient qu'il ne voulut aller au par-dessus du mandement qu'il eut.

Ce séjour à Meaulx fut long, daultant que le seigneur de Sainct-Paul nen voulut partir, ains y voulut demeurer pour favoriser les villes assiégez, sçavoir Paris, Sainct Denys, Bois de Vincennes et Dampmartin, se disposant à ce faire, comme il feit, lors quil eut certain advis de la necessité en laquelle se trouvaient ceulx de Dampmartin, à laquelle il voulut remédier, délibérant dy faire ung avitaillement. Et pour ce faire, ayant faict charger sel et farine sur des charrettes, il partit avec toute sa cavalerye et une partie des régiments des sieurs de Tremblecourt et Marigny, avecq lesquelz il partit jusques au bois proche dudict Dampmartin, doù une grande descharge dharquebuzades sortit les ennemis. Laquelle, estant de peu ou poinct deffect, nempescha de poursuivre lavitaillement encommencé ; mais seschauffant, l'infanterie catholicq fut conviée de donner dans le bourg, que les ennemis avec beaucoup despouvante quictèrent, pendant que le cappitaine Thuret, en ayant le commandement, diligenta lentrée des vivres dans le chasteau. Lequel effectuant cette commission feit telle diligence que ilz receurent ce quon leur menoit et leurent mis où ilz vouloient, avant que les ennemis commençassent à se recognoistre. Lesquelz, saizis de vergoigne, donnèrent commencement à ung grand combat que les catholicques soustindrent ; mais, oyant sonner la retraitte, se retirèrent, leur laissant de rechef le bourg paisible, après lavoir saccagé et pillé, au grand scandalle des assiégeans, qui eurent moyen denterrer leurs morts, qui surpassoit trente et les catholicques aussy de se

retirer, après la perte de cincq ou six soldatz et blessure de Rizaucourt. Touttesfois les fuyards, donnans lallarme loing du quartier, convyèrent le duc de Longueville, le comte de Maulevrier et La Noue de monter à cheval et à venir trouver ledict seigneur de Sainct-Paul pour le combattre. Mais luy, faisant en personne la retraitte, les soustint et empescha davoir rien de luy, se retirant au pas en plein jour et à leur veue, après avoir faict leffect quil sestoit promis, bien quil fut plus foible queulx.

Si cest effect apporta du contentement aux catholicques, il napporta moins de plaisir aux assiégez ; lesquelz, avitaillez pour ung mois, faisoient sentir aux ennemis les traictz de leur poudre avec ung incroyable regret de cest avitaillement. Ce quilz eussent voluntiers obscurcy par une notable charge, quilz entreprindrent par surprinse faire sur les trouppes, qui estoient logez dans le faulxbourg de Meaulx, pour les tailler en pièces. Mais leur desseing, estant descouvert, ne sortit effect par la vigilance des capitaines, qui pourveurent à les en divertir, envoyant des troupes sur le hault qui, avant que destre descouverts, leur donnèrent lalarme par une scopperie si furieuze quilz trouvèrent nécessaire pour leur salut de ne rien attenter, ains sans attendre le jour se retirèrent, nayant rien exécuté.

Encores que près de mil chevaulx fussent lors à Meaux et plus de quatre cens fantassins, si est-ce quaucuns villageois de la Brie, ne redoutant les armes de la Ligue, ne cessoient journellement de courir et voller près des portes du grand marché, incommodant par ce moyen fort les habitans dudict Meaulx. Lesquelz, voyant tant de troupes près deulx, prièrent le seigneur de Sainct-Paul de leur nettoyer le nid de ces meschans païsans. A quoy voulant satisfaire, il commanda d'atteler deux pièces et le suivre, donnant la garde d'icelles à linfanterye, pendant que luy avec sa cavalerye se résolut de donner droict aux plus mauvais deulx, sadressant à Quincy, bourg peuplé de plus de douze cens paysans. Lesquelz, voyant venir ces trouppes à eulx, commencèrent à belles harquebuzades et mousquetades à recevoir les plus eschauffez ; ce qui ne se

feit sans de part et d'autre en terrasser aucuns. Touttesfois, pour navoir la dextérité du soldat, ilz se trouvèrent bien tost contraincts à quicter leurs barrières et à se retirer dans lenclos des murailles de leur fort, qui contenoit six grosses tours, une douzaine de maisons ou plus, enclos de murailles et dune église voultée, quil falloit gaigner séparément lun après lautre. Bref ce fort sembloit très bon.

Pour lequel ouvrir, furent les pièces à leur arrivée poinctez aux endroictz les plus foibles ; mais, pour estre petites, elles ne firent grand ouverture. Touttesfois elles causèrent que le fort des maisons fut gaigné, non sans quil se perdit des hommes, à cause de la grande et forte résistance que faisoient ces manans ; lesquelz, se voyant forcez, se retirèrent à léglise. Qui occasionna de faire battre une des tours, qui fermoit le cimetière de léglise et encores une autre, plus au coing, devallant vers les quatre plus grosses. Lesquelz estant percez par le canon, furent par les habitans du lieu abandonnez et gaignez par les soldatz, qui sy rendirent maistres, se saisissant de la cimetière et des deux tours, excepté touttesfois des quatre, qune closture de jardin enfermoit séparément. Ce qui ne se feit sans perte de bon nombre de soldatz et païsans, qui y furent tuez ; lesquelz servirent danimer leurs compagnons à la vengeance de leur mort par lopiniastreté quilz démonstrèrent avoir de se rendre maistres de ce fort ; comme de faict malgré leurs harquebuzades ilz meirent le feu à la porte de léglise, laquelle commençant à brusler pensoient les debvoir intimider ; ce qui donna occasion au seigneur de Sainct-Paul de les faire sommer, voulant avoir pitié deulx.

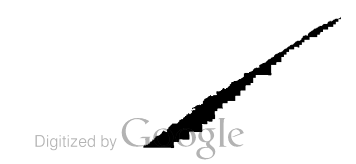
Mais eulx, au lieu dy entendre et rendre une doulce responce, ne firent que vomir une balle d'injures contre ledict seigneur et les siens avecq parolles tant indignes et dissoluz que cela suffisoit pour irriter la clémence, mesmes qui fut cause que lon continua à brusler la porte. Laquelle, consumée, se trouva gardée par un gril de fer qui fut subtillement mis hors des gons par les soldatz ; lesquelz, voyans la porte ouverte, donnèrent furieusement dedans. Mais ces païsans, sestans retirez au hault de la voulte de leur église, quilz avoient

percée, ne voulant venir aux mains, aussy tost quilz veirent les soldatz adonnez à rompre les coffres et au pillaige de leur église, commencèrent avec telle asseurance à tirer du hault en bas quil convint la quicter et y laisser une vingtaine de morts. Occasion pourquoy les soldatz, estant au pis faire, jectèrent force paille dans léglise et grande quantité de bois; lequel embraza soudain bien quatre cens coffres, qui y estoient, qui commencèrent à brusler et à rendre telle challeur et fumée que ces désespérez paysans furent contrainctz de mettre la couverture de leur église bas, ne voulant touttesfois pour cela entendre et accepter aucune capitulation, pour peine quils endurassent. Ains au contraire ilz ne fermèrent (pour ce malheur qui les tallonnoit) la bouche à leurs injures; mais, les vomissans courageusement, ilz ne laissoient espèce de meschanceté et de villainie quilz ne proférassent. Touttesfois enfin il leur convint laisser raillerye à part, daultant que la chaleur de ce grand nombre de coffree bruslans commencèrent tellement à eschauffer la voulte de leur église que leurs piedz nudz en devindrent rostiz fricassez et leurs souliers tellement retressis quil leur fallut adviser à quicter ce lieu, pour en chercher ung plus propre et plus froid, voulant pour ce faire gaigner le clocher.

Mais le feu, y ayant donné aussy bien quaux voultes, commençoit à en faire fondre les cloches; ce qui les estonna tant quilz commencèrent à crier miséricorde, spécialement lorsque plus de cent eurent esté bruslez et estouffez de la challeur du feu. De laquelle ilz eussent peu estre garanty, si le trop grand nombre de trous quilz avoient faict à leur voulte ny eut donné entrée, daultant que les soldatz faisoient accroistre le feu par le bois quilz jettoient dedans ceste fournaize; lequel, ne pouvant sévaporer que par le hault, à cause que le lieu destiné à leur donner clarté, estant massonné de pierres, avoit réduict ces misérables en ung pitoyable spectacle. Qui feit addoucir la rigueur que leur debvoit tenir le seigneur de Sainct-Paul; lequel, usant de clémence, feit deffendre aux siens dy plus porter de boys, ains dapporter ce que lon recognoistroit debvoir servir à estaindre cest élément. Mais

le remède ne se trouva autre que de patienter quil fut estainct de soy mesme ; ce qui donna sujet à bon nombre de se précipiter, spécialement de femmes et denfans qui se lançoient du hault en bas de la voulte, en espérance déviter ce tourment et se sauver. Mais la mort, les accablant au chemin, les rendoit sans âme, encore que lon taschast de les retenir et sauver ; ce qui en feit périr ung grand nombre, mesme beaucoup de petits enfans, lesquels pour ne sozer plus précipiter mouroient de feu et fumée. Quant aux hommes, leur opiniastreté fut telle quilz aymèrent mieulx mourir par le feu que tomber entre les mains de leurs ennemis, qui touttesfois nourrys en la craincte de Dieu les eussent sauvé : opiniastreté qui feit à plus de trois cens rendre tribut à nature.

Mais en fin touttesfois, estans réduicts à prendre les mesmes brisez que les femmes et enfans avoient faict, ilz trouvèrent une invention pour, avec plus de seureté, conserver leurs vies. Car, ayant des cordes au hault de léglise, ilz les lièrent emsemble de la longueur qu'il falloit ; puis ilz commencèrent à savaller en bas, avec tant de longueur touttesfois quil nen eschappa que fort peu de cest misère, lesquelz, nonobstant leur malice, receurent ung débonnaire traictement. Quant à ceulx qui ne peurent descendre, ilz furent la plus part consumez en cendres, excepté quelques enfans trouvez au berceau, que Dieu miraculeuzement conserva ; lesquelz après la furie du feu furent tirez vifs de là avec tant de malheur pour eulx que tous les rechappez nen recognurent pas ung. Qui occasionna ledict seigneur de Sainct-Paul, voyant ces enfans sans père et mère, de les faire porter à Meaux et les faire nourrir pour lhonneur de Dieu, clémence digne de sa grandeur, veu le nombre dhonnestes gens quil y perdit, se montant à près de quatre vingtz. Quant à la supputation des morts de ces paysans, les reschappez ne lestimoient moindre que de neuf cens ou mil personnes, hommes que femmes ou enfans. Ce que jay horreur de dire, à cause de l'insensée témérité diceulx, lesquelz, ayant tenu tout le jour et la nuict, en receurent leur condigne chastiement et de tant de volleries qu'ilz avoient faict en ce païs, desquelz crimes le Seigneur, juste vengeur, les chastia



avec cette juste rigueur. Ce qui estonna tellement le reste, qui estoient encores dans les quatre tours qui restoient, que la nuict enssuivant ilz se sauvèrent au mieulx quil leur fut possible ; aucuns desquelz touttesfois se laissèrent prendre par les gardes, qui estoient alentour deulx.

Voila lopiniastre fin queurent ces misérables, lesquelz, non content de leur mort, laissèrent à leurs corps une telle putréfaction quelle engendra une grande pestilence au païs. Pour laquelle estoufer, furent les habitans de Meaux contrainctz de chercher les paysans, affin denterrer lobjet de ceste putréfaction et dapporter remède à ce que ceste peste ne print plus longue estendue de pays. Voila ung effect qui napporta peu proffict à ceulx de Meaux et peu de terreur aux autres mutins, lesquelz advertis par les reschappez du traictement, que lon avoit faict à leurs confrères, entrèrent en telle craincte que les plus mauvais se sauvèrent et habandonnèrent leurs maisons, commençans, à lexemple daultruy, à donner lieu à la douceur, shumilians lors quilz veirent les plus mauvais domptez par les armes, et par la victoire qu'on avoit obtenu sur les principaulx mutins. Qui les occasionna du mal daultruy faire leur apprentissaige et de se mettre à la raison, envoyant, pour ce faire, supplier le chevalier de Tierry, gouverneur de Meaulx, de faire leur paix, lasseurant de demeurer à jamais ses humbles serviteurs, avec promesse de ne plus rien attenter au préjudice du parti catholicq, ains se maintenir dans les limittes de raison et dapporter tous les services quilz pourroient adviser servir au party. Ce qu'aysement ledict chevalier obtint dudict seigneur de Sainct-Paul, au grand contentement de ces pauvres paysans, lesquelz redoubtoient infiniment sa fureur et ses armes.

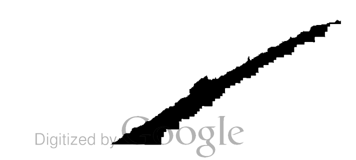
Quelque temps après cest accord, le roi de Navarre, ayant certaine opinion que le séjour du seigneur de Sainct-Paul à Meaulx luy seroit prejudiciable, advisa de lempescher dentreprendre sur luy. Pour quoy faire, il despécha aussy tost le seigneur de Givry avec bon nombre de cavallerie et dinfanterye pour se loger en Brie, lequel recognoissant le païs pour en sçavoir les accez se vint loger à Couilly,

Saint-Germain et quelques autres villaiges, assis sur la rivière qui va de Crécy tomber dans la Marne à Condé, gardant les passaiges pour, de Meaulx, tomber en la Brie.

Ce qui venu à la cognoissance diceluy seigneur de Sainct-Paul, un jour sur les dix heures du matin, il feit monter chacun à cheval, menant aussi cent hommes de piedz et avec eulx il alla recognoistre le logis de l'ennemy pour selon loccurence y entreprendre ; lesquelz, ayant lalarme, sortirent aussy tost à cheval, affin de donner commencement à une escarmouche, attendant que tout se rendit prest à combattre. Mais estant rudement soustenu par les catholicques, qui se meslèrent dans eulx, ils y laissèrent le sieur de Villeneufve mort, qui commandoit cinquante chevaulx-légers.

Pendant quoy, montant les ennemis de tout costé à cheval, ledict seigneur résolut de sa retraite, commandant au sieur de Thuret avec sa compagnie de la faire, comme il fet fort heureuzement près dune lieue et demye. Au boult de laquelle encores qu'iceluy seigneur neust lors que cincq cens chevaulx ou environ, pour estre la plupart de ces troupes retournez faulte de bagaige, si est ce quil les rangea en bataille, attendant lennemy quil estoit résolu combattre. Mais, luy ne passant son quartier de demye lieue, se contentèrent de veoir et recognoistre son ordre et se retirèrent de part et dautre.

Quelque temps après, le duc de Mayenne, ayant pris le Pont Arcy, sestoit logé à Brayne, où il faisoit séjour attendant larrivée du duc de Parme, qui sacheminoit en France ; de quoy le seigneur de Sainct-Paul adverty, lalla trouver pour luy faire entendre lestat et disposition des affaires tant de Paris que des environs, où il noublia à luy descouvrir le logis du sieur de Givry et le moyen de len faire partir, lasseurant que, sil avoit toutes les trouppes qui lavoient accompagné au voyaige de Meaulx, quil les eut faict desloger ou combattre. Mais pour avoir esté laissé les compagnies de Péronne et Ham qui estoient venues avec luy, et renvoyé, pour affaires de conséquence, celles des sieurs de La Faye, de Noirfontaine, de Simonet, de Rizaucourt et autres, pour sacheminer à Maubert que Garrot, Bocquillet et quelques autres, qui lavoient quicté,



avoient surprins, ce nestoit fort assez pour les assaillir, daultant que près de la moictié des autres trouppes, qui laccompagnoient, estoient retournez à leur bagaige quilz avoient laissé au faulxbourg de Laon, sans lequel, ou argent, il leur estoit impossible de demeurer à Meaulx. Ce que ouy par le duc de Mayenne, trouvant cest entreprinse à son goust, délibéra de luy donner des forces, affin de donner une bourasque au sieur de Givry, commandant à cincq ou six cens chevaulx et à quelque infanterye de le suivre, lesquelz il rendit audict Meaulx, où, aussy tost leur arrivée, après leur avoir faict délivrer des munitions, les enjoignit de partir, faisant atteller diligemment deux pièces légères et fermer les portes, attendant que toutes les trouppes fussent prestes, le tout craingnant que lennemy nen eut nouvelle ; lesquelles, prestes et attelez, on les feit tirer le chemin de Couilly, accompagnez de cavallerye et dinfanterie que les ennemis apperceurent et résolurent attendre. Mais ayant ouy tirer ung coup de pièces, ilz quictèrent la forteresse, mesmes les barricades quilz avoient faict sur le pont dentre Sainct-Germain et Couilly, pour en diligence se retirer. Ce qui veu par le général catholicq, feit passer sa cavallerye à gué, encores quil fut fort mal aise, ne pouvant passer quun à la fois, que quelque cavallerie eut peu aisément deffendre. Si est-ce que pressez de se sauver, ils luy quictèrent cest advantaige, prenant le chemin de Laigny, où ilz furent vivement et au galop poursuivy, y en demeurant tousjours aucuns, lesquelz pour trop presser leurs chevaulx, les mettant hors daleine, estoient contrainct de faire perte de leur vye et chevaulx. Spécialement les reistres, que ledict sieur de Givry avoit jusques au nombre de cincq cens, lesquelz ne se hastans assez furent tellement poursuivy quà lentrée du faulxbourg de Laigny, le sieur de Victry se trouva meslé dans eulx, y faisant une telle boucherie que près de cinquante périrent, sans les desmontez qui quictèrent leurs chevaulx pour gagner les maisons. Ce quexécuté, le seigneur de Sainct-Paul, ayant longuement faict ferme sur ung hault proche de la ville, se retira ramenant quelques prisonniers et forces chevaulx de butin.

La charge de Couilly ayant eu leffect que dessus, le duc de Mayenne sachemina à La Ferté-Soubs-Zoire, quil assiégea ; où le seigneur de Sainct-Paul lalla trouver, le rendant fort content de ce qui sestoit passé à Couilly. Puis allans visiter où ilz feroient leur batterye, La Ferté leur fut rendu, où fut laissé garnison. Doù iceluy duc, voulant recognoistre ung logis propre pour son armée, attendant le duc de Parme, sachemina à Meaulx, et logea larmée entre la Marne et la rivière qui passe à Crécy, faisant, pour ne demeurer inutile, ung pont de batteaux à Mareuil, quil feit fort retrancher de dela la rivière, où furent posez bon nombre de lansquenetz en garde. Lesquelz, y travaillant, furent visitez par le roy de Navarre avec deux mil chevaulx, qui dun plein abbord, nestant recognu, approcha fort près ; mais, aussy tost que lon sceut discerner leurs escharpes, furent saluez de bon nombre dharquebuzades et mousquetades. Ce qui le feit retirer et invita le seigneur de Sainct-Paul à monter à cheval pour les veoir loger, les conduisant jusques à une lieue de là, faisant par après son rapport audict seigneur duc de ce qui estoit. Lequel, donnant ordre à tout, paracheva son desseing, affin de tousjours tenir ceulx de Paris en opinion de secours. Lesquelz en furent asseurez, lorsque Monsieur de Mayenne alla devancer le duc de Parme à Lazy sur Ourq, où il se logea et le lendemain se rendit à Meaulx, où il se séjourna huict jours, attendant le reste de ses forces qui arivoient tous les jours. Pendant quoy, il feit encores dresser ung pont de batteaux à Condé, où toute larmée passa, tirant le droict chemin de Claye que les ennemis tenoient, lesquelz, voyant venir larmée catholicq, montèrent à cheval pour le deffendre. Mais le seigneur de Sainct-Paul, marchant à la teste de l'armée avecq vingt-cinq de ses gardes, recognoissant le mauvais ordre des ennemis, les enfonça, soustenu du seigneur de la Chastre qui le seconda et les chargea de telle furie, encores quilz fussent bien six vingtz de deçà les maraiz, en plus de cincq cens par delà, quil les feit perdre lavantaige de ce logis, lequel fut gardé avec une plus éxacte garde que navoient faict lesditz ennemis.

Touttesfois eulx, voulant paroistre braves, donnèrent à

6



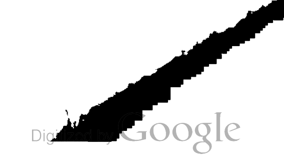
cognoistre quilz se soucioyent peu de ceste perte, mais avec trois à quatre mil chevaulx tenoient la campaigne du costé de Paris. Ce que veu par le seigneur de Saint-Paul, commanda au cappitaine Thuret de les recognoistre avec douze des siens; lequel, exécutant ce commandement, luy rapporta quil avoit veu entrer quatre gros de cavallerie dans Victry, qui foisoient nombre de près de deux mil chevaulx. De quoy il lenvoya advertir le duc de Mayenne, qui y despécha aussy tost cent chevaulx, pour les mieux recognoistre, qui luy confirmèrent le rapport qui luy avoit esté faict. Qui fut cause que larmée se logea et campa le long du maraiz, y faisant sejour dun jour et de deux nuictz, pendant que les ducs de Mayenne et de Parme furent recognoistre le logis de Pomponne, où le roy de Navarre les devança et contraignit de se retirer à leur corps darmée, lequel, marchant le lendemain, salla loger ès environs de Laigny, dressant sa teste droict à Paris. Mais le roy de Navarre, qui avoit tenu Paris siégé depuis le commencement de may jusques à la fin daoust, leva le siège, pour, avec son armée, le devancer et luy donner la bataille, se logeant pour cest effect en ung lieu fort advantageux, scis auprès de Chelles, se servant de Chelles pour logis et d'une petite montaignette pour assiette de son canon, où le corps darmée de ses Suisses estoient logez, pour recognoistre ce lieu fortiffié naturellement dun grand chemin creux; comme aussy larmée catholicq, ayant choisy son advantaige, avoit ung estang pour party de ses tranchez, par la chaussée duquel il falloit venir à eulx et de lautre ung retranchement fortiffié par les estrangers, qui nestoit aisé à forcer, veu le nombre dhommes qui le gardoient. Bref, les parties estoient fort esgalles et y avoit entre les deux armées une assez belle plaine pour se battre, que séparoit ung petit ruisseau fort guéable, au delà duquel on alloit souvent escarmoucher. Mais lennemy, y ayant ladvantaige, à cause de son canon qui y commandoit de trop près pour linstiguer à savancer, lon luy laissa la joyssance de delà le ruisseau, où il posa toujours depuis ses gardes; comme aussy les catholicques les mettoient fort près de luy, ne sy passant jour quil ne fut dédié à escarmoucher, où le seigneur de Sainct-Paul occupoit

bonne partie du temps, y ayant tousjours quelques chevaulx des siens estroppiez ou tuez et se virent les ungs et les autres de si près que l'on espérait quune bataille seroit celle qui les sépareroit.

Touttesfois le duc de Parme, voyant que lennemy ne vouloit quicter son advantaige, mais le contraindre à quicter la sienne, résolut par une autre voie dinviter le roy de Navarre à la chercher. Pourquoi faire, ayant faict dresser un pont sur Marne, il feit battre Laigny, mandant au général de larmée ennemy que, si ce jour Laigny estoit sur sa mouschetaine, quil la prendroit. Lequel, ne voulant avoir ceste vergoingne que de la veoir prendre, y voulut remédier, y envoyant pour ce faire huict cens hommes de guerre, qui ne furent si tost entrez quilz se trouvèrent deffaictz et la ville prinse dassault, encores que ledict roy de Navarres feit mine à touttes heures de voulloir venir aux mains.

Ce qui occasionna que les estrangers victorieux menèrent les mains basses, affin de nestre, lors de la bataille, empeschez de leurs prisonniers, en terrassant plus de neuf cens qui nen rellevèrent jamais. Quant au roy de Navarre, ayant sceu que cestoit faict de Laigny, ne pouvant plus retenir les siens, il les renvoya, quictant la nuict son champ de bataille, et la campaigne ; de laquelle larmée catholicque se saisissant, print Sainct-Mor et Charenton et assiégea Corbeil, quelle print aussy.

Après quoy, le seigneur de Sainct-Paul (qui avoit, après la prinse de Laigny, licentié ses trouppes pour saller rafreschir) se voyant seul et las, se retira en son gouvernement, affin de pourveoir aux nouvelles occurrences que les ennemis luy avoient dressez, se chargeant de la conduite du cardinal de Cazetan quil rendit à Reims, nayant aucune rencontre qu'auprès de Fère en Tardenois, où les ennemis luy voulurent enlever quelque bagaige. Mais, y ayant bon ordre par tout, ilz furent chassez et battuz, ce qui le rendit sans autre rencontre à Reims, doù le legat partit accompagné de ses trouppes qui le menèrent hors de France. Aprés quoy, le seigneur de Sainct-



Paul, ayant amassé ses forces, sachemina à Maizières, en résolution d'entreprendre quelque chose. Mais une disenterie le surprenant le feit tenir le lict et la chambre, occasion que ses trouppes, attendant sa santé, se tindrent à Poix, lesquelles pour y avoir faict trop long séjour furent investis par le duc de Nevers, nouvellement arrivé en Champaigne. Les trouppes du seigneur de Sainct-Paul ne furent si tost investis quil en eut advis ; ce pourquoy il manda aux siens de tenir, attendant le secours quil espéroit de bref leur mener, despéchant pour cest effect vers le duc de Lorraine pour impétrer quelque secours de luy. Ce qui les encouragea et feit résoudre à se bien deffendre, senflans leur couraige en telle façon que le duc de Nevers se trouvoit fort empesché à garder la campaigne contre leur valeur, quil ne peult mitiger par les coups de pièces quil faisoit tirer dans les logis du villaige. Mais, fondez sur lespérance, rendoient preuve de leur générozité, quoyque les ennemis, dheure à autre, se renforcassent tant de cavallerie que dinfanterie, lesquelz à leur arrivée, voulant monstrer quelque acte signalé, venoient pour enfoncer et gaigner le bourg. Mais ilz en estoient aussy brusquement repoussez que téméroirement ilz l'entreprenoient ; qui causa que le premier jour les ennemis avoient peu ou poinct dadvantaige, mais beaucoup de perte.

Touttesfois, supportant ceste valeur, ne se désistèrent dentreprendre de les vaincre ou dompter ; car asseurez de manque de vivres qu'avoient les assiégez, tenoient pour certain que cela leur amatiroit de beaucoup le couraige, n'ayant que peu de chefs pour les encourager, et que par ce moyen ilz les emporteroient, noubliant pour les espouventer à souvent faire tirer ses pièces, qui luy favorisèrent son logement. Quoy veu par luy, il les pensoient jà tenir. Mais eulx, se deffendans en soldats, luy estropioient bon nombre des siens et escoulèrent bravement ceste seconde journée, encore que la faim leur pressasse fort les dents. Mais la troisiesme arrivant, sans que le secours soffrit, ilz commencèrent à parlementer, daultant que, dans léglise et cimetière, ilz ne trouvoient de quoy rassazier leur faim et leur soif, ny que donner à leurs chevaulx, nayant

pour toutte estendue que la fermeture à pierres sèches dicelle, qu'aisément on pouvoit abattre à coups de piedz ou poussant de l'espaulle. Qui fut cause quilz depputèrent deux dentre eulx pour aller trouver le duc de Nevers, affin de composer de leur sortye, lequel leur tint telle sévérité quil ne leur voulut accorder autre chose que la vie sauve aux cappitaines et le baston blanc au soldat, qui sen iroyent où bon leur sembleroit. Ce que chacun, trouvant de mauvais goust, ne sy voulurent résoudre, ains plutost à mourir, ne voullant laisser aux ennemis la joyssance de leur esquipaige; et là-dessus ceulx qui estoient au clocher, commencant à descouvrir des trouppes de loing, pensant que ce fut du secours, commencèrent à sonner l'alarme, qui occasionna de ne plus voulloir la continuation du parlement, ains faisant retirer chacun, ilz commencèrent à se mieulx battre que devant.

Mais cest aise ne leur dura guères; car aussy tost ces nouveaux venuz leur feirent paroistre quilz ne sy estoient acheminez à autres fins que pour ayder leurs compagnons à terminer par une mort la fin de leur vie, taschant dung premier abbord à faire un grand effort pour les en priver, doù ilz furent néantmoins à leur perte repoussez. Et touttesfois désespérez de prompt secours, furent invitez dentendre à composition et à ne se laisser misérablement perdre; qui les occasionna de renvoyer ceulx mesme quilz avoient devant depputez vers le duc de Nevers, ausquelz faisant une réprimande de leur peu de foy, s'en excusèrent et lassèrent, disans qu'à leur retour ilz ne portoient que la volunté, de laquelle, avant que rien promettre, ilz avoient voulu donner advis à leurs compagnons; lesquelz entendans les rudes et mauvaises conditions, avoient mieulx aymé valeureuzement mourir quaccepter telle composition. A quoy ilz avoient esté encores plus résoluz, lorque les trouppes qui lavoient joinctes estoient paruz, quilz jugeoient estre catholicques; ce qui les avoit occasionné de faire retirer ceulx qui estoient proches deulx, affin de recommencer à faire la guerre, en résolution d'avoir des plus belles conditions et capitulatiou que celles quil leur vouloit donner. Mais le malheur deulx, ainsy quilz sexcusoient, nouvelles vindrent au



duc de Nevers comme pendant la tresve les siens, devisans avec les catholicques, sestoient approchez si près de la muraille de la cimetière qu'à force despaulle ilz lavoient renversée et poussée bas, du moins près de douze brasses et qu'aussy tost les siens y estoient entrez, pesle mesle les catholicques qui ne se donnoient garde du malheur ; desquelz bon nombre estoient jà tuez et le reste réduict en grande extrémité.

Ce qui se trouvant véritable, il commanda à ceulx qui l'accompagnoient de prendre les deux capitulans prisonniers ; puis chacun s'acheminant à léglise, trouvèrent que les catholicques, pensant l'avoir pour reffuge, y avoient jà donné entrée à leurs ennemis, qui sestoient brusquement saizy de la porte quilz ouvroient, lorsque, lung après lautre, ilz alloient quérir les assiégez pour, au dehors de léglise, les immoler à l'entrée de la porte comme moutons. Touttesfois dautres, plus miséricordieux que ces sanguinaires, les emmenèrent à leurs logis pour les dévaliver et sauver ; ce que veu par ceulx qui estoient au clocher, se mirent en deffence avec une résolution de vendre leur vie bien cher. Qui donna subject au duc de Nevers de les faire sapper et y faire mectre des poudres pour le faire saulter, voulant que tout ce qui estoit dans le clocher, pour leur trop grande témérité. perdit la vie emsemble tout ce qui restoit dentrer ; comme il feit fort bien paroistre deux heures après la prinse de léglise, lorsquil feit faire ung ban à tous soldats de luy mener tous les prisonniers pour en disposer, lesquelz y allans furent par son commandement jusques au nombre de deux cens tuez de froid sang, sans que ceulx qui les tenoient sy osassent opposer. Cruaulté trop grande et inhumaine entre chrestiens, que le barbare mesme de froid sang nexécuteroit jamais, lequel, bandé dun voile dimpieté envers les chrestiens, nen faict nulle espargne à la chaude, ne désirant que leur sang. Mais le duc de Nevers, estant chrestien, ne debvoit razasier sa faim ny sa veue dun misérable spectacle de monceau de morts, quil feit avec trop danimosité brutallement priver de vie, ne sen sauvant que ceulx qui par faveur dargent peurent obtenir des chefs le don de la vie. Quant à ceulx de la tour du clocher, oyant tousjours continuer la mine, aydez du manteau

de la nuict résolurent se sauver ou, en gens de bien, vendre leurs vies à ceulx qui les voudroient empescher de se la conserver; à quoy ilz parvindrent, sen allans par le cordeau des cloches et par ce moyen se sauvèrent et conservèrent leurs vies.

Pendant les cruaultez du duc de Nevers et des siens, le seigneur de Sainct-Paul, ayant envoyé en Lorraine, receut secours. Le lendemain de la prise de léglise duquel, ledict duc, oyant le vent, commença à adviser à sa rettraite, en laquelle il fut suivy par ledict seigneur, qui le talonna de près. Lequel passant par Poix, voyant ung tel spectacle, ne sceut se tant contenir que quelque vindication ne luy partit de l'âme; ce qui luy pensa rengréger sa maladie et le faire rechoir, si on ne luy eut remonstré la conservation de sa santé luy debvoir estre plus en recommendation, lui disant que ce seroit se précipiter à la mort, si il continuoit ses lamentations et qu'il debvoit se contanter si, tout malade, il estoit monté à cheval, n'ayant encores receu quune simple allégeance de son mal. A quoy il respondit qu'à la vérité il advouoit avoir tort destre si prompt et soudain, mais que le désir datteindre son ennemy lavoit réduict à monter à cheval en résolution que, selon quil se seroit comporté vers les siens, se gouverner envers luy. Et lors, saddressant aux soldatz qui l'accompagnoient, leur dict : « Mes amis, vous voyez comme misérablement le duc de Nevers a espandu le sang de vos compagnons pour sestre maintenuz en gens de bien; lesquelz jusques au nombre de cinq cens, comme vous voyez, il a fait brutallement occir, sans uzer daucune clémence et misericorde et sans avoir esgard au nom chrestien. Mais il se fault résoudre à en avoir revanche et, à quelque prix que ce soit, le bien chevaller, quil tombe en noz retz ou, si le Tout Puissant nous donne le dessus, ne feindre la force de noz bras pour espancher le sang de leur corps, ne les espargnant non plus quil a de sang froid espargné ceulx que voyez là estendus. »

Ce que les soldatz tant animeusement reprindrent quilz résolurent d'en avoir raison, se mettans à suivre le duc de Nevers, lequel, comme dict est, avant sceu le secours qui

venoit aux catholicques, estoit party de Poix après avoir faict l'effect que dessus et faict enterrer deux cens de ses soldats ou plus, qui avoient esté tuez tant aux sortyes qu'aux charges que les assiégez leur avoient faict et feit telle diligence depuis son partement quil fut impossible latteindre, passant la rivière dAixne au bac à Berry, pour en diligence se rendre à Samiete prés de Chasteau Thiery. Ce qui frustra le seigneur de Sainct-Paul de l'attente et espérance quil avoit de le rencontrer; cause pourquoy, il renvoya le recours qui lestoit venu trouver, le remerciant affectueusement avec offres de pareil, quant ilz auroient besoing, pourvoyant à se fortiffier de nouveau et de affoiblir son ennemy par le moyen des sauvegards quil donna à beaucoup de noblesse dudict duc de Nevers qui se retirèrent en leurs maisons, d'aultant quilz avoient recognu que leur général victorieux navoit eu lasseurance dattendre son ennemy, quil chantoit vaincu. Lequel changeant de nom eut la gloire davoir chassé son ennemy de son gouvernement, et que, vainqueur ny vaincu, il n'avoit voulu quicter ladvantaige de la campaigne pour se retirer, mais fuiant loisiveté et le repos le tenoit tousjours en cervelle de ses desseings, battant la campaigne, où lautre debvoit dresser ses trophéez comme victorieux et non pour sa seule présence lhabandonner.

Encores que le duc de Nevers eut donné ung mauvais sault aux affaires du seigneur de Sainct-Paul, à cause de la perte quil avoit receu à Poix, si est-ce qu'ayant faict quicter la campaigne à son ennemy, il se remeit aisément sur pied, estouffant par sa promptitude la gloire du duc de Nevers, lequel sestant retiré avoit permis audict seigneur de mectre sus nouvelles forces. Pourquoy faire, sestant rendu à Reims, il y feit quelque séjour, attendant que ses trouppes se renforçassent.

Pendant quoy, le duc de Parme, ayant résolu son retour en Flandre, se rendit à Fère en Tardenois, où ledict seigneur, en ayant en le vent, le devança à Fixmes, lequel par démonstration lui feit cognoistre quil avoit sa visitation aggréable, le recevant avec beaucoup dhonneur. Puis, l'accompagnant tousjours, le

laissa à Roussy, où le lendemain le seigneur de Sainct-Paul se vit rendre par le hault de la montaigne, sur laquelle il apperceut quelque cavallerye quil feit recognoistre par les siens, lesquelz furent jugez à leurs escharpes ennemis. Mais, voyant au mesme instant paroistre trois gros de cavallerye, il en advertit en diligence les ducs de Mayenne et de Parme, quil trouva sur la queue de leur armée; lesquels, faictz certains par luy de la venue de lennemy et de la proximité où il estoit, le voulurent veoir et contempler à loisir, commandant cependant de faire serrer la file de leur infanterie qui fut promptement rangée en ung bataillon pour tenir ferme, attendant que la cavallerie de larmée, eslongnée dune bonne lieue, retourneroit, que le duc de Parme en personne print la charge damener. Mais les ennemis, poursuivans tousjours leur chemin, approchèrent de cinq cens pas le seigneur de Sainct-Paul, lequel avec trente chevaulx avoit esté prié du duc de Mayenne de faire ferme à la queue de toute larmée, pendant quil bailleroit ordre au reste. Ce qu'accepté par luy, il fut estonné qu'au mesme instant il veit bransler ces trois gros pour venir à la charge. De quoy il tint adverty le duc de Mayenne, lequel promptement savança pour envoyer de la cavallerye, pour le soustenir. Touttesfois le seigneur de Sainct-Paul, jugeant de leur résolution, dict: « Ilz viennent à moy ; mais, si ilz ne me voyent bransler, ilz feront le caracolt et sen retourneront. »

Ce qui advint; car eulx, voyant que rien ne bransloit, bien quilz fussent six cens chevaulx, feirent le hourvary et se retirèrent, sans rien attenter digne de loccasion qui leur rioit. Quoy voyant, ledict seigneur de Sainct-Paul, ayant joinct les troupes qui luy arrivèrent au galop, se meit à la poursuitte et estant certain qu'à la descente de la montaigne de Longueval (chemin que les ennemis enfiloient) il y auroit du désordre, se meit au galop pour les y attendre, où il trouva que le roy de Navarre, prévoyant ce, avoit commandé à quatre cappitaines dharquebuziers à cheval de mettre pied à terre et de se perdre pour le sauver, comme aussy tost ilz feirent. Ce que commanda aussy ledict seigneur de Sainct-Paul aux siens pour les enfoncer. Mais pour nestre de si prompte volunté que ceulx sur qui son

commandement sestendoit, estans wallons, firent quelque difficulté. Touttesfois, suscitez à ce faire, ilz lobéirent enfoncant ces harquebuziers à cheval ennemis, lesquelz suivant le commandement de leur roy, ne pouvant plus résister, se perdirent, faisant séparation de leurs corps davec leurs âmes. Ce quexécuté, passans par dessus les corps des deffendans, contraignirent le roy de Navarre et son armée de passer à la faveur du pont Arcy, qu'aucuns ses partissans avoient auparavant surprins et de sacheminer toute la nuict droict à Anizy, proche de Coucy. Ce qui occasionna les catholicques de se retirer et prendre logis pour ce jour, se contentans de l'avoir faict fuir. Puis continuant leur chemin, se rendirent le lendemain à Sissonne, où le roy de Navarre, sestant renforcé des trouppes du duc de Nevers, vint de rechef paroistre attacquant quelque légère escarmouche, qui se termina en parlement entre les seigneurs de Sainct-Paul et de Givry; lequel finy, poursuivirent chacun leur chemin, se rendant sans autre effect digne de mémoire à Guize, où le duc de Parme feit séjour pour considérer les actions des Navarrois. Mais, voyant quil nentreprenoit rien, il se rendit dans les Païs Bas subjectz au roy catholicque, son maistre.

Le séjour à Guyse, ayant esté de quinze jours, permit au seigneur de Sainct-Paul de se retirer en son gouvernement où il trouva jà le duc de Nevers, lequel avec un corps darmée de Suisses se promenoit par la Champaigne, que le seigneur de Sainct-Paul recongnut avec cent cinquante chevaulx, se meslant à l'escarmouche, sans que jamais les ennemis loffençassent. Touttesfois, se voyant avoir trop à soustenir, feit sa retraitte par Sillery, laissant les ennemis trompez de sa subtilité, lesquelz le pensant suivre trouvèrent qun pont les en empeschoit. Et par ce moyen, sans perte dhommes, il recognut larmée de son ennemy, marchant en bataille et se trouva pesle mesle ses coureurs, sans perte que des coups de pistoletz qui se tirèrent inutilement.

Les trouppes qu'avoit le duc de Nevers en Champaigne convièrent le duc de Mayenne dy en envoyer aussy pour leur faire teste, dépeschant pour cest effect; les régiments du sieur du Bourg et Fresnesy, furent envoyez, auxquelz fut donné deppartement de loger à Bisseuil. Ce que venu à la cognoissance

du duc de Nevers, les alla aussy tost investir, pensant par leur perte accroistre sa réputation ; mais eulx au contraire, ne sespouvantant de ses trouppes, soustindrent vertueuzement leurs effortz. Ce qui convya le duc de Nivernois à y faire tirer soixante coups de canon et aussy tost à y faire donner lassault, que les assiégez soustindrent, bien quil y eut moyen dy monter à cheval, pour nestre la fortiffication qun simple retranchement, qui servoit de fermeture au villaige, comme beaucoup de villageois avoient faict auparavant ces troubles. Ce que veu par les ennemis, sopiniastrans à les vouloir emporter, recommencèrent la batterye pour spolier le bourg de deffence, affin dy entrer sans aucune résistance. Mais les assiégez, sopposans à cela, rendoient preuve de leur générosité, attendant que le faict vint à la cognoissance du seigneur de Sainct-Paul. Lequel. layant sceu, résolut de les secourir et, daultant que le païs estoit favorable pour l'infanterye, feit mener quant et luy ung charriot chargé de picques, pour aussy tost quil auroit gagné le païs advantageux, pour eulx mectre pied à terre et, la picque à la main, combattre ses ennemis et les contraindre par ce moyen à quicter prinse. Mais à my chemin il eut advis comme les assiégez, ayant enduré encores vingt canonades depuis lassault, estoient renduz à condition de sortir avec armes et bagaige, à la charge de ne porter les armes de six moys en Champaigne. Ce que le duc de Nevers fut joyeulx de leur accorder, daultant que, voyant venir les catholicques à luy, il eut esté contrainct se retirer ; comme il feit aussy tost que la cappitulation fut accordée, laissant Bisseuil à la disposition de celuy qui sen vouldroit emparer. Ce que venu à la cognoissance du seigneur de Sainct-Paul, il se retira à Reims, bien fasché que cest occasion luy estoit eschappée des mains, où il trouva que le duc de Mayenne arrivoit pour le mesme subject, lequel en avoit esté adverty à Soissons. Mais cestoit à tort. Touttesfois, voyant navoir peu exécuter leurs desseins, ce voyaige ne sescoula en vain ; car il pria ledict seigneur de Sainct-Paul de sacheminer à Verdun et de conférer avec laltesse de Lorraine pour affaires concernant la conservation de la religion, comme il feit après lavoir attendu trois jours.

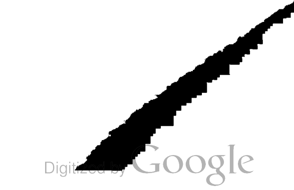
1591

Au retour de Verdun, cinq cens quatre vingtz et unze, au moys de janvier, le seigneur de Sainct-Paul huma lair de quelque repos, jusques à ce que, au mois de mars de la mesme année, il fut convyé par le duc de Mayenne de laller joindre avec ses trouppes pour le secours de Chartres, siégé par le roy de Navarre. A quoy satisfaisant, ayant amassé bon nombre de ses amis, il sy achemina avec six cens bons chevaulx, en espérance daller trouver le duc de Mayenne et recevoir ses commandemens. Et sur ladvis quil eut à Meaulx que le duc estoit à Paris, il sy approcha le plus près quil peult, prenant en chemin ung chasteau, nommé Acy, que quelques ennemis tenoient. Lequel lui fut rendu par composition, donnant à ceulx qui le tenoient passeport pour se retirer à Crespy en Valois, fort proche de là, auquel lieu il establit manœuvre avec ses harquebuziers à cheval, pour y commander et quelque peu brider les courses de ceulx de Crespy, du costé de Meaulx.

Pendant le séjour du seigneur de Sainct-Paul, près de Dampmartin, tenu et occupé par lennemy, ayant advis du retour du duc de Mayenne qui venoit vers luy, le fut devancer près du chasteau de Vincennes, où il fut par luy fort bien receu et prindrent résolution, par le siège de quelque place d'importance, de faire lever le siège de Chartres. Pourquoy faire, descendant le long de la Marne, résolurent dassiéger Chasteau Thiéry et néantmoins ilz advisèrent de prendre la Ferté-Soubs-Zoire que lennemy avoit repris, comme ilz feirent. Auquel lieu le duc de Mayenne, voyant son armée composée de bon nombre destrangers et dune bonne trouppe de cavallerye françoize, commanda aux régimens des sieurs de Villiers et à quelques autres francois dobéir audict seigneur de Sainct-Paul, comme en semblable à ung régiment de Wallons, avec lesquelz et sa cavalerye il passa la Marne à la Ferté, faisant repaistre ses troupes à Nogent Lartault, pendant que ledit duc de Mayenne sempara des faulxbourgs du costé de Fère, affin que la nuict survenue il peult avec moins de perte semparer du faulxbourg de la Chaussée. Comme il feit, lorsque la nuict eut

envoyé ses noires umbres, une heure après quelles eurent couvert cest hemisphère, duquel il se rendit maistre après lavoir attacqué et trouvé quelque résistance, à la confuzion des tenans. Lesquelz se veirent emportez, nayant la nuict apporté aucune confuzion aux assaillans, daultant que iceluy seigneur, ayant donné la droite aux francois et la gauche aux estrangers, leur commanda de ne sentremesler, ains sentresecourir en cas de nécessité et que aussy tost chacun se meit à se barricader, craincte quapparoissant le jour ilz ne fussent incommodez des mousquetades et coups de pièces du chasteau. Ce qui fut si promptement exécuté que le tout fut en estat de deffence avant le jour. Quant à la cavallerye, après la prise de ce faulbourg, elle se logea en ung villaige proche de là, attendant que le jour leur feit prendre autre quartier, lequel leur fut le matin donné dans le faulxbourg mesme de leur infanterie, où ilz logèrent fort serrez et pressez.

Apres le gain des faulxbourgs, lon diligenta le plus que lon peult la batterie, laquelle commenca à vomir et furieuzement tirer contre les murailles de la ville, quelle ouvrit en deux endroictz, où les estrangers, ne le jugeant raisonnable, différoient de donner. Quoi veu par le seigneur de Sainct-Paul, proposa au duc de Mayenne luy permectre d'y faire donner ses gens, desquelz il se reffioit de tant quil sasseuroit quilz moureroient au pied de la bresche, ou quilz lemporteroient. Ce que ouy par les estrangers, se trouvèrent invitez dy donner; laquelle (pour ny trouver que peu de résistance) ilz emportèrent et gaignèrent au grand scandale des assiégez, lesquelz ne se donnans garde de surprinse se trouvèrent trompez, en tant qune heure après que la batterie cessa lon donna lassault. Touttesfois ilz tindrent encores trois tours quilz débattirent fort, qui se rendirent par composition; comme aussy feit le chasteau, trois jours après, ayant enduré trois ou quatre cens canonades, doû ilz sortirent avec armes et bagaige, bien au nombre de trois à quatre cens. Lesquelz furent conduictz par le seigneur de Sainct-Paul jusques à Fère en Tardenois, le jour de mil cinq cens quatre vingtz et unze. *(Sic).*



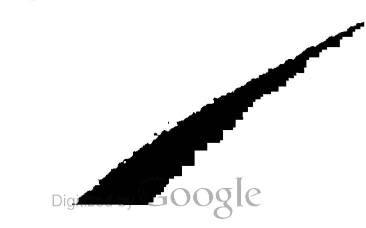
Chasteau Thiery pris, le duc de Mayenne ayant licencié ses trouppes, le seigneur de Sainct-Paul se retira en Champaigne, doù il renvoya toutes les siennes en leurs garnisons, ausquelles il permit y séjourner jusques environ la fin de may, quil eut advis que le seigneur de Rone, avec larmée catholicque, estoit à Montcornet. Lequel il fut trouver, en résolution de lemployer et de la renforcer de ses trouppes, où il séjourna jusques à ce que ledict seigneur de Rone et luy prindrent résolution d'attacquer Vrevin, tenu par lennemy; laquelle avec quatre cens lansquenetz, deux cens françois et environ deux cens cinquante chevaulx des siens, il voulut investir, désirant pour ce faire dabborder les faulxbourgs dudict Vrevin et y favorizer les logis de linfanterye. Mais les ennemis, bien au nombre de deux cens chevaulx, sy opposans, fut contrainct à une force les repousser, comme lon feit jusques à un grand chemin, proche de la Justice, où leur infanterye commença à les soustenir et favorizer. Ce qui occasionna ledict seigneur dattendre la sienne, laquelle venu commença à les voulloir débusquer de ce chemin. Mais ilz y trouvèrent tant de difficulté quil convint à la cavallerie mesme daller à la charge, soubz laquelle les ennemis succumbèrent, quictant ce chemin et le faulxbourg, auquel avant que partir ilz mirent le feu, ayant jà ouvert les maisons de leur costé. Occasion pourquoy, l'infanterie catholicque se tint aux haies, desquelles ilz furent expulsez par une sortie que feirent les assiégez, qui noublièrent à ruiner ce qui leur nuisoit. Ce que veu par le seigneur de Sainct-Paul, les y ramena. Mais par l'ardeur du feu il fut impossible dy demeurer, ny mesme choisir lieu seur pour composer aucun corps de garde, affin destre en seureté; qui fut occasion que ledict seigneur, voyant la nuict approcher, délibéra de se loger à une cense près de là, attendant que le feu et ses flammes eussent consommé ce qui est de leur pouvoir, pour avec plus de seureté rechercher les mazures qui les couvriroient.

Le feu et la nuict sescoulèrent ensemblement, tant qu'à labbord du jour lon recognut qu'il n'y avoit plus que les fumez des atres qui brusloient; ce qui donna subject et au seigneur de Sainct-Paul dattendre que le corps de larmée fut arrivé,

affin de pourveoir à estroittement assiéger la ville. Laquelle en peu de temps fut bastue et ouverte assez spacieuzement pour y donner assault, que lon feit avant recognoistre. Mais le désir des recognoissans estoit si aspre quilz se présentèrent pour donner assault, que lon retarda, daultant qune tour flancquoit trop la bresche. Et néantmoins sans commandement, plus de cinquante entrèrent dans le fossé, qui eussent esté suivys du reste, si ceulx de dedans neussent repoussez les assaillans, quilz soustindrent gaillardement. A quoy les sieurs de Sainct-Paul et de Rone remédièrent par le moyen dune nouvelle batterie quilz dressèrent.

Pour laquelle faire, iceluy seigneur de Sainct-Paul print sa cavallerie, avec laquelle il sachemina près de Rocroy, pour avoir des balles quil amena jusques au nombre de quatre à cinq cens, de quoy lon avoit manqué à la première batterie. Ce que voyant, ceulx de dedans, désespérans de résister, commencèrent à gouster les termes d'une composition qui leur fut accordée ; par laquelle il leur fut permis demmener armes et bagaige, comme il feirent se retirant à la Capelle, où le duc de Longueville les pensant secourir estoit arrivé. Mais pour nestre bastant de forces, il se tint soubz les enseignes de modestie, nentreprenant rien qui luy peusse bien ou mal succéder.

Après que ces deux cens chevaulx et aultant dinfanterie eurent quicté Vrevin pour se retirer à la Capelle soubz la charge de Xerzy, qui les commandoit dans la place, le seigneur de Sainct-Paul envoya ses trouppes à Plommion, Bancigny et autres villaiges pour ruiner les forts que les habitans avoient faict, où ilz retiroient journellement les ennemis. La démolition desquelz arriva à aucuns, mais à dautres non, à cause que les chefs de larmée, ne voulant laisser escouler le temps inutilement, cheminèrent diligemment droict à Auvilliers, chasteau fort, lequel (ayant jà esté assiégé une fois par les trouppes dudict seigneur de Sainct-Paul, lorsque Maubert fut pris) avoit enduré près de cinq cens canonades. Touttesfois pour le peu de correspondance et dexpérience qu'avoient les chefs, le siège fut levé et par ce moyen ceulx de dedans fort superbes. Mais



entendant que toute larmée cheminoit droict à eulx, sans considérer lhonneur quilz avoient receu à la deffendre, la quictèrent se retirant à Maubert, ayant faict une capitulation assez légère. Ils sexcusèrent sur ce quilz avoient esté mandez par ceulx qui commandoient à Maubert, lesquelz furent renforcez dune trentaine dhommes ; les catholicques, se tenans contens de ce, sen emparèrent et y laissèrent le cappitaine La Haye, avec cinquante chevaulx et quelque infanterye pour la garder.

Peu de jours après larmée, cheminant diligemment, vint fondre ès environs dOmont et de la Cassine, se logeant à Venderesse. Pendant quoy, le seigneur de Sainct-Paul tascha denlever et surprendre Donchery par la faveur quil espéroit tirer de quelques seldatz, qui sestoient voluntairement jetté dedans. Mais eulx, sestans plus amusez à boire qu'à exécuter leur entreprinse, rendirent ce desseing vain et de nul effect, pour estre ledict seigneur de Sainct-Paul contrainct de se retirer, après que ses troupes eurent gaigné le pont levis, duquel et du corps de garde ilz furent maistres et possesseurs, taillans en pièces ceulx qui estoient à la deffence. Mais pour trouver la porte contigüe du pont levis fermé, il leur convint sarrester et escouler leur première fureur, pour tout soudain prendre le chemin de retraite droict à Maizières.

Incontinant que le seigneur de Sainct-Paul eut failly ce desseing, il print résolution de sacheminer en larmée, laquelle il trouva se rafréchissant et escoulant le temps à la desmolition des murailles de Venderesse, tenant touttesfois tousjours lennemy en cervelle de la place quil assailliroit ou dOmont ou de la Cassine, estant logé entre les deux. Mais, après plusieurs considerations, le seigneur de Sainct-Paul fut invertir Omont, suivy du seigneur de Rone qui conduisoit le gros de larmée, laquelle commença aussy tost à vouloir dresser sa batterie, amenant pour cest effect des pieces de Maizières. Mais la venue inopinée du duc de Nevers feit patienter et retarder ce desseing, attendant que le seigneur de Sainct-Paul leut, avec deux cens chevaulx quil avoit prins en larmée, recognu, ses trouppes et ses desseings quil jugea estre dassiéger Mareuil, quil avoit

faict fortiffier, où il avoit laissé le cappitaine Vaugrée pour y commander, en la preudhomie duquel se confiant il retourna droict à larmée, faisant diligenter la batterie, affin davoir moyen de secourir lune et prendre lautre. Ce que recognurent fort bien les assiégez, lorsquilz se virent le matin furieuzement saluez de canonades que l'on continua jusques à deux heures après midy, affin de rendre la bresche bien raisonnable; mais, estant mal assailly, elle fut deffendu par le sieur de la Viefville et ceulx qui estoient dedans, qui repoussèrent les assaillans. Ce qui feit redoubler la batterie toute la journée et la continuer jusques au soir, attendant le jour que lon recommença de nouveau, affin que, après avoir suffisamment tiré, dy donner ung second et dernier assault. Mais les ennemis, intimidez soit du canon ou de la perte des leurs, demandèrent à capituler.

A quoy les seigneurs de Sainct-Paul et de Rone prestèrent loreille, leur accordant de sortir et emmener armes et bagaige en toute seureté, où bon leur sembleroit. Lesquelz, pour asseurance, eulx mesmes les conduirent et rendirent à la Cassine et à leur retour ilz mirent dedans Omont, pour garder la place, le cappitaine Larché avec quatre compagnies de gens de pied et une de cavallerye. Puis faisans mine de vouloir siéger la Cassine, y dressèrent quelque escarmouche; mais ceulx de dedans par apparence feirent démonstration de se bien deffendre. Touttesfois, pour nestre leur desseing de la siéger, ilz la laissèrent, daultant que larmée ny voulut séjourner, à cause quelle estoit mandé par le duc de Mayenne, pour le secours de Noyon siégée par le roy de Navarre. Ce qui occasionna le seigneur de Sainct-Paul de bien munir Omont et de sacheminer à Reims, pour veoir sil pourroit entreprendre sur le duc de Nevers, qui faisoit desmolir Mareuil quil avoit prins par composition.

Larmée catholicque ayant quicté la Champaigne, le seigneur de Sainct-Paul pourveut à la conservation de ces places et spécialement Omont, quil feit diligemment repparer et mettre en deffence, pourvoyant au deffault qui avoit causé la ruyne dicelle. Laquelle touttesfois nestant jugé par luy forte et tenable contre une grande armée, en tira deux canons qui y estoient

quil feit conduire à Maizières, pendant que le duc de Nevers, maistre de la campaigne, visitoit les places de la Champaigne, spécialement Donchery, où il feit un long séjour qui vint à la cognoissance dudict seigneur. Lequel, averty que ses trouppes estoient logez fort loing de luy en ung villaige, nommé Chesne, et que mesme peu de cappitaines estoient à leurs trouppes, resolut dentreprendre sur elles. Pourquoy faire, il donna le rendez vous de toutes ses forces à Attigny, où ilz le trouvèrent en résolution daller chercher et charger son ennemy, prenant pour cest effect le chemin d'Omont, pour y joindre encore quelques trouppes quil y trouva, avec lesquelles il sachemina droict au Chesne. Mais en chemin il eut advis comme le duc de Nevers estoit de retour à la Cassine avec beaucoup de forces et que dheure à autre il y en arrivoit. Ce qui ne le feit touttesfois désister de son desseing, ains passant oultre se résolvoit de tenter la fortune d'un combat. Touttesfois les coureurs luy ayant amené ung sergent des ennemis, quilz avoient prins, lasseura que le conte de Brienne et autres trouppes estoient, le matin, venu joindre le duc de Nevers et qu'alors quil parloit, toutes ses trouppes ne faisoient moindre nombre que de huict à neuf cens chevaulx et près de deux mil hommes de pied. Ce quil asseura sur sa vie estre vray.

A quoy le seigneur de Sainct-Paul ayant esgard, commença à considérer en soy mesme que ses forces nexceddoient six cens chevaulx et deux cens hommes de pied et que par conséquent il nestoit bastant pour soustenir ce chocq. Et touttesfois, ne se voulant retirer sans les veoir, commanda au sieur de Pemau de donner avec ses trouppes jusques à la porte du Chesne, doù les ennemis sortoient ja à cheval, prenant ordre de bataille, avec lesquelz les mieulx montez et plus brusques commencèrent à escarmoucher. Mais eulx, pour estre plus grand nombre que les coureurs catholicques, trouvèrent moyen de les renvoyer sur les bras du seigneur de Sainct-Paul, qui faisoit ferme en ung lieu quelque peu couvert darbres, où il avoit rangé sa bataille. Duquel lieu sortant, suivy de cinquante chevaulx, il recognut entièrement son ennemy et l'ordre qu'il tenoit, luy donnant moyen de savancer au pas pour venir aux mains·

Pendant quoy, lescarmouche continuant tousjours, les catholicques se voyant près de leur gros, feirent reculler les plus advancez des ennemis par la mort de quelques ungs. Néantmoins le seigneur de Sainct-Paul, considérant que, ces gros venant à luy, le démenty luy en demeureroit, assembla tous ses cappitaines, ausquelz il proposa la résolution quil avoit pris de combattre. Ce pourquoy il les admonestoit et adjuroit de lassister et de luy rendre témoignage de ce quil avoit tousjours creu deulx. Auquel aucuns pour tous feirent responce quil ne debvoit entrer en doubte que lennemy, fort ou foible, peult faire fléchir leur résolution, quilz le supplioient de croire que la seule mort seroit celle qui les sépareroit de luy. De quoy il les remercya, leur disant qu'à la vérité lennemy avoit des forces plus que bastantes pour luy et quil nestoit résolu de les combattre en si desadvantageux lieux, mais quil estoit dadvis daller choisir ung champ de bataille au dessous dOmont, où il délibéroit faire teste et résister, y ayant choisy sa sepulture si les ennemys le cherchoyent, ou bien victorieux, silz lattacquoient, les chasser et ruyner.

Ce pourquoy il commanda au sieur de Puiseux, son lieutenant, de prendre le chemin droict à Omont au lieu, où il luy désigna, luy commandant demmener son infantery avec luy jusques au bois et que, faict à faict qu'arriveroit sa cavallerie qu'il commanda partir, lung après lautre, en lordre quil leur avoit donné, qu'il les rengeasse auprès de luy, daultant que en personne il estoit résolu de faire la-retraite avec les compagnies des sieurs du Mesnil, de Thuret et de la Rivière, qui faisoient ensemblement ung gros quil retint. Ce qu'exécutant, le sieur de Puiseux se rendit le plus couvertement quil peult près dOmont, mais non tant à couvert que les ennemis ne jugeasse évidemment de la retraite, à la poursuite de laquelle ilz se mirent. Touteffois trouvant que ceste retraicte se faisoit trop superbement, allentissant leur trop au pas, commencèrent à escarmoucher, affin de retarder la retraicte et de donner moyen à leur gros darmée de savancer, nausant (craincte de quelque malheur) enfoncer ceulx qui leur faisoient teste. Ce qui permit audict seigneur de Sainct-Paul de faire avec six

vingtz chevaulx la retraite en raze campaigne, estant aux mains contre près de mil chevaulx, lesquelz ne peurent jamais luy faire doubler le pas. Néantmoins y ayant ung petit ruisseau à passer à Chaigny, dans lequel il falloit descendre par ung pendent ou colline, ilz enfoncèrent en cest endroict et contraingnirent les catholicques à leur quicter le ruisseau, duquel il se rendirent maistres et six hommes de pied qui leur débattoyent gaillardement ce passaige. Lesquelz servirent de salut à la cavallerie, quy se rendit au champ de bataille prémédité, sans perte dun seul cavallier : notable exploict pour une si grande charge, veu lavantaige quavoit le duc de Nevers. Lequel se contentant de veoir son ennemy lattendre en bataille ne voulut, craincte de leurs armes, tenter lissue de la bataille qui luy fut offerte. Ains rejettant ses offres se retira, laissant les catholicques paisibles, lesquelz se retirèrent aussy ès environs de Maizières et le lendemain se logèrent à Thin le Moustier, eslongné de deux lieues du quartier dudict duc, où ayant séjourné deux jours, ilz en partirent et se rendirent à Rethel sans aultre effect.

Deux jours après la retraite cy-dessus, nouvelles certaines vindrent de la délivrance du duc de Guyse, qui sestoit sauvé de Tours, comme en semblable de la prise de Noyon par le roy de Navarre, lequel prenoit les brisez de Champaigne pour y joindre des forces et assister le duc de Nevers, lequel il vouloit réintégrer en son duché de Rethellois. De quoy acertené au seigneur de Sainct-Paul, il résolut dy pourveoir et damasser ses forces pour y résister, establissant ung bel ordre par ses places, battant la campaigne pour y surprendre quelque endormy et prendre langue deulx, affin destre faict certain de leurs desseings.

Pendant quoy, le roy de Navarre, continuant tousjours le chemin de la Champaigne, disposa le logement de son armée ès environs d'Attigny, à la teste desquels il logea ses harquebuziers à cheval en ung villaige, nommé Charbongne, faisant mine de le voulloir assaillir. Mais le sieur de Villiers Sainct-Paul se jetta dedans ; lequel, gaillard de son naturel, entreprint

denlever le logis des plus proches de luy, par une notable charge se garantir du siège, et pour y parvenir donna dans ledict Charbongne, où il battit et chassa ceulx qui luy osèrent résister, en terassant jusques au nombre de soixante, quil envoya chercher sépulture et eut continué du reste, sy les trompettes, sonnantes partout à cheval, ne leussent averty de sa retraicte, ramenant avec luy près de six vingtz chevaulx de butin : exploict qui encouragea de tant ce jeune seigneur, quil ne faisoit plus que les incommoder tant par ses courses que par allarmes. Mais eulx, estant à leur dommaige faict saiges, ne désirèrent plus par négligence destre surpris, ains donnant bon ordre prindrent resolution davoir leur revanche, délibérant de les attacquer et prendre dans ce poullier d'Attigny. Ce que le seigneur de Sainct-Paul recognoissant, que son frère et ses troupes estoient dans ung coupe-gorge, se contenta de ce quilz avoient faict, leur commandant dabattre les portes dudict Attigny et de le venir trouver à Rethel, où il s'estoit résolu dattendre le siège et en personne la deffendre contre larmée huguenotte. A quoy il fut obéy, se rendant le sieur de Villiers et ses trouppes, suivant le commandement que en avoit, audict Rethel, après avoir incommodé le logis d'Attigny le plus quilz peurent, mesme abbatu, desmoly et ruiné les fortiffications encommencez de la place, laquelle non achevée ne se pouvoit garder par trois mil hommes. Ce que ledict seigneur neust peu fournir qu'en desgarnissant toutes les autres places de son gouvernement ; qui faisoit juger à tous que la demeure de quatre cens hommes en ce lieu nestoit que pour y prester du jeu aux ennemis, lesquels, en plein jour et sans canon, leussent emporté et aysement taillé en pièces ce qui y estoit.

Voila ce qui se passoit du costé des catholicques. Pendant que le roy de Navarre, ayant joinct ses reistres et lansquenetz, voulut à linstante prière du duc de Nevers tirer droict à Omont, où ledict duc avoit six sepmaines auparavant mis le siège ; durant lequel, ayant esté en aulcune sortye espoussetè, repoussa aussy furieuzement en dautres les assiégeans, qui causoit que luy, se deffiant de ses forces, navoit jamais osé mectre le canon en batterye, ny espérer de la forcer par assault qu'avec plus

de forces qu'il navoit. Ce qui le convya de ne rien attenter qu'à la venue du roy de Navarre, lequel renforcé de la nouvelle armée eut bien tost et en diligence dressé sa batterye de seize pièces, qui estrilloient tant furieuzement ce chasteau, quil y faisoit fort dangereux dy remédier. Ce qui fut recognu par la mort du cappitaine Larché, de son lieutenant et de son enseigne, lesquelz, remédians aux ruines du canon, furent emportez d'un seul coup morts, qui amatit tellement le cœur des soldatz de dedans quilz voulloient forcer les cappitaines à parlementer. Lesquelz néantmoins, usans de leur authorité, les retindrent de ce faire jusques à ce quayans encore ouy quelque centaines de canonades, ilz furent contrainctz pour les ruynes bresches que faisoit le canon et le peu de résolution des soldatz dy attendre et de remettre la place entre les mains du général huguenot, qui les feit conduire droict à Maizières. Puis layant visité et recognu, la meit ès mains du duc de Nevers, qui la feit par son advis desmolir et en ruyner la fortiffication.

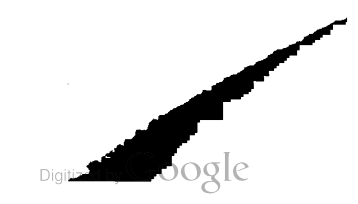
Encore que le roy de Navarre eust assisté le duc de Nevers en la prinse d'Omont, si estoit que luy, ne se contentant de si peu de chose, le pressa fort dassaillir et siéger Rethel, place quil luy despeignit nullement bonne, luy donnant à entendre que, tant plus elle seroit muny dhommes, que tant plus seroit elle aysée à emporter, à cause du meurtre que le canon y feroit par les lieux descouverts. Ce qui feit acheminer ledict roy de Navarre droict à Attigny et approcher fort près de Rethel, en resolution de la siéger. Touttesfois les raisonnables considérations, que ce prince simprima, eurent plus de pouvoir sur luy que lanimosité et vindication du duc de Nivernois. Car luy considérant quelle nestoit moins garnye que de deux mil hommes de guerre, commandez par le seigneur de Sainct-Paul en personne, jugea quelle nestoit aisé à forcer ou du moins qu'une merveilleuze longueur accableroit ce siège, veu que le duc de Mayenne, renforcé de bonne trouppe que sa Sainctelé luy avoit envoyé, luy seroit aussy tost sur les bras. Lesquelles ayant joinct larmée de Flandres seroient plus que bastantes pour honteusement les faire partir, encores quil y eut apparence que de six sepmaines les catholicques ne pouvoient estre

ensemble ; terme touttesfois trop court pour forcer et prendre ceste place, à cause du grand nombre de gens de guerre qui y estoient, lesquelz se soucians peu de ses forces espéroient les bien estriller, faisant démonstration par apparence dinfiniment le désirer.

Pour à quoy mesme parvenir, les rodomontades du seigneur de Sainct-Paul en faisoient foy, qui luy manda par ung gentilhomme des siens que, si il le voulloit venir attacquer, quil pouvoit en toute seureté envoyer tel quil vouldroit pour recognoistre trois endroictz de la ville quil vouldroit ouvrir ; lesquelz aussy tost par le travail des siens il ouvriroit et rendroit, par ladvis mesme de celuy quil y envoiroit, raisonnables dy donner assaut, à la charge quil y feroit donner et quil tenteroit tous moyens de la forcer ; ou bien que, sil luy vouloit promectre nattacquer que Chasteau-Porcien et nen departir quil ne leut prins, quil se jetteroit dedans avec cinquante des siens seulement, encores que telles forces semblent trop inégales pour soustenir les siennes, et néantmoins qui luy bailloit le choix. Ce qu'au rapport de celuy qui luy en porta parolles il reffuza, prenant subject davoir autre desseing plus important qui le convioit ny entendre. Ce pourquoy, il eslongna la Champaigne et tira ès environs de Vrevin quil print, publiant partout quil sacheminoit à Rouen.

Le païs ne fut si tost deschargé de larmée huguenotte que la catholicque la couvrit, laquelle estant devancée par le seigneur de Sainct-Paul sceut comme elle estoit sans canon. Ce qui le feit adviser denvoyer quérir deux pièces à Rethel, avec lesquelles il print Richecourt et Lobrelles, où il meit le cappitaine Saint-Blancart, lui enjoignant de fortiffier en toute diligence Richecourt, pour la veoir en une belle et forte assiette. Puis feit reconduire les pièces, où elles avoient esté prinses.

Larmée catholicque, ayant prins résolution de ce quelle avoit à faire, sachemina droict à Dizy, après avoir séjourné huict jours en Rethellois ; laquelle le seigneur de Sainct-Paul accompagna jusques audict lieu, doù il partit en espérance que, favorizé de larmée, il prendroit Rozoy que les ennemis



tenoient, lesquels, sommez de se rendre à luy, en furent reffusans. Mais enfin, ayant esté de rechef sommez, ilz eurent peur que les menaces, que les soldats vomissoient contre eulx, ne sortissent leur plein et entier effect ; ce qui les occasionna daccepter la capitulation, qui leur fut faicte de sortir avec armes et bagaige. Laquelle fut maintenue et gardée, sans quil fut rien innové au préjudice dicelle et fut laissée dedans avec sa compagnie ; puis passant iceluy seigneur oultre, se rendit à Maizières pour pourveoir au parachevement de la citadelle, quil avoit faict encommencer ; laquelle se peult juger aultant bonne que place de ce temps et digne dun œuvre royal, à cause des finances quelle a mangé et consommé pour la mectre en lestat quelle est.

Encore que le party du roy de Navarre fut composé de bon nombre dhommes champenois et que plusieurs cappitaines les eut souvent mis ensemble et avec iceulx tasché à effectuer quelque desseing, si est-ce que luy, désirant de corroborer davantaige le party huguenot en Champaigne, avant qu'en partir, feit laccord du mariage de Henry de La Tour, viconte de Turaine, et de la seule héritière de Bouillon, demeurée dame (par la mort de ses frères en la deffaicte des reistres, cincq cens quatre vingtz et sept) de Sedan, Jametz et Raucourt, pour lasseurance et confidence quil avoit en sa valleur et fidélité confirmée par les notables services qu'il luy a faict et continue par chacun jour, voulant par ce moyen planter lhérésie aux extrémitez de Champaigne, sasseurant que la subtilité de son entendement luy concéderoit quelque heureux événement, comme il feit fort bien paroistre par la prinse de Stenay quil surprint la veille de son festin, où il establit la première colonnye de sa religion et feit sentir les ponctures de ses cruaultez aux pauvres habitans, qui pour la plupart sensevelirent à la conservation de leurs biens, desquelz ils furent spoliez quant et leur vie.

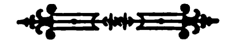
A quoy voulant le duc de Lorraine donner remède, amassa aussy tost ses trouppes et convya ses amis pour lassister en ce siège ; du nombre desquelz fut le seigneur de Sainct-Paul, lequel, aussy tost quil y fut invité, ne faillit à sy rendre avec

le régiment du sieur de Villiers son frère, composé de sept ou huict cens hommes de pied, et sa cavallerie qui nestoit moindre que de quatre cens chevaulx, secours qui vint fort à propos à son altesse de Lorraine. Car sestant embarqué sans biscuit en ce siège, il recognut bien tost par les continuelles sortyes de ceulx de dedans quil nestoit bastant pour l'emporter, mais bien petitement pour dassiégeant venir assiégé. Ce quil cognut en deux ou trois sortyes que firent les assiégez, en lune desquelles ils feirent non seulement quicter ce quavoient gaigné les Lorrains, mais faillirent à emmener le duc et son filz prisonniers et est à croire que, sans la valleur du sieur de Villiers qui sy opposa, quilz fussent longuement demeuré les maistres de leurs tranchez. Mais luy, voyant les assiégeans si mal menez, les secourut fort à propos, soustenant et bridant ceste valleur par leffort quil y feit, les rebuttant et renfermant dans leur ville, et pour évitez quilz nen feissent plus de semblable, il garda ce que les Lorrains avoient habandonné, sans que depuis les assiégez, quelque effort quilz y feissent, lent peussent débutter, continuant la garde des tranchez tant et si longuement que le siège dura. Lequel pour plusieurs considérations, tant de la rigueur de lhyver qu'aultre chose, fut discontinué et levé, se retirant les trouppes de devant, en intention que, à la première commodité, ilz ne manqueroient d'y entreprendre, demeurans par ce moyen les assiégez libres et en repos.

A la levée de ce siège, le seigneur de Sainct-Paul, prenant la route de Maizières, feit en diligence repaistre ses trouppes et sachemina aussy tost droict à Maubert, en intention de lescallader et surprendre, où arivant à laube du jour, il feit donner furieuzement. Mais pour estre les eschelles trop vieilles et sèches et peu fortes, elles ne sceurent supporter la charge quilz debvoient, ains se rompirent, excepté une en laquelle les soldatz montant bravement pensèrent par son moyen y estre introduictz ; et est à croire que, sans ung vaisseau plein de pierres qui estoit en ce lieu, qu'aucuns de la garnison versèrent sur les assaillans, quilz fussent entrez dedans. Mais les assaillans, en estant estroppiez et rejettez du hault en bas,

furent contrainctz quicter le fossé, lescallade et la contre-scarpe pour se garentir de leurs traictz et harquebuzades, quilz feirent enfin pluvoir comme gresle.

La faulte de Maubert advenue, le seigneur de Sainct-Paul se retira et rendit à Rheims, où il huma lair de quelque repos, attendant que ses trouppes, fort incommodez de tant de travail, se refeissent et missent en estat de servir. Touttesfois, estant certioré de lacheminement du duc de Parme en France, il délibéra de laller devancer pour veoir et congnoistre si il se vouldroit servir de luy en quelque occasion, et se rendit, ayant passé à Laon au moys de décembre 1591, à La Fère, où il se trouva avec le duc de Mayenne, fort joyeulx de son arivée, luy faisant une belle et grande réception, avec démonstration davoir receu beaucoup de contentement de sa venue. Lequel aussy, les accompagnant jusques à Moyencourt pour ny recognoistre sa présence nécessaire, print congé deulx et se retira en Champaigne, attendant que lopportunité de les servir soffrit.



1592

Peu de jours après son arivée à Rheims, il en partit et sachemina à Chasteau-Portien, en résolution dattenter quelque chose sur ceulx qui entreprendroient de troubler le repos de son gouvernement, et sçachant que ceulx de Vrevin, que Monsieur de Mayenne avoit rendu neutres, estoient ceulx qui retiroient infimes volleurs quilz renfremoient chacun jour après avoir faict plusieurs volles, délibéra d'entreprendre sur eulx. Pourquoy faire, ayant faict recognoistre ung lieu escalladable, il sy achemina la nuict pour les surprendre et escallader, menant pour ce faire quelque cavallerie et infanterye. Mais soit que ceulx de dedans en fussent advertis, ou que les eschelles ne se trouvassent de suffisante grandeur, leffect fut rendu vain et ne sortit ny réussit, ainsy quil désiroit. Qui fut cause qu'après l'avoir failly, il salla loger à Plomion, où ceulx dudict Vrevin luy despéchèrent ung tambour, pour lasseurer quilz estoient ses serviteurs. Mais il leur feit responce qu'alors quilz chasseroyent les volleurs qui sy retiroient, quil seroit aussy leur amy et aultrement non, daultant quilz luy troubloient le Rethellois.

Après que le seigneur de Sainct-Paul eut prins quelque réfection à Plomion, ayant autres desseins en teste, il s'achemina droict à Maizières, où il permit à ses trouppes de se raffreschir trois jours. Puis, s'acheminant vers Sedan, passa assez près de Donchery, où il se commenca une belle et furieuse escarmouche, daultant que la garnison estant sortye, voulut avoir quelque passe temps, et débattirent assez longuement le pont à Bar. Touttesfois enfoncez ilz neurent recours qu'à le quicter et se retirer sur les duits, près de leur garnison, où ledict seigneur leur dressa une partie gaillarde, les attirant le plus loing quil peult de leur fort, pendant qu'à leur desceu il feit couller quelque cavallerie et infanterye pour les tailler en pièces; comme de faict plusieurs, pris par devant et en teste, respirèrent les soupirs de la mort, sans que jamais aucun secours osasse bransler pour les restaurer en la débilité de leur vie, ny que l'advis quils eurent de lallarme pris à la ville leur servit de salut.



Ce que veu par iceluy seigneur, il commença à vouloir passer oultre et tirer païs. Mais ceulx de Sedan, esveillez au son des canonades huguenottes, vindrent à leur secours. A quoy le général catholicque avoit remédyé, présumant leur sortye, pour cest effect commandé à Sainct-Blancart de se jetter entre Sedan et Donchery, luy mandant que, à quelque priz que ce fut, si il se presentoit quelque chose, quil chargeasse et qu'aussy tost il seroit à luy pour le soustenir. Ce qu'effectuant ledict Saint-Blancart, ayant quelque quarante chevaulx sur les bras, les chargea avec tant de vigueur quil les renversa et renvoya battant à Sedan, ayant laissé aucuns des leurs pour tesmoings d'une charge mortelle. Ce qu'exécuté, ledict seigneur salla loger à Chémery, où il sesjourna jusques au lendemain, quil en partit pour aller investir Beaumont en Argonne, à cause de lincommodité quil sçavoit ceste place pouvoir apporter aux garnisons de Sedan et Stenay. Ce pourquoy, après les avoir sommé, il commanda au régiment du seigneur de Villiers de se loger et de presser les ennemis à se rendre, lesquelz dailleurs intimidez des menasses, ny ayant que les habitans, commencèrent à gouster les termes de composition. Qui leur fut accordée telle que ilz demeureroient paisiblement et sans perte en leurs maisons, mais que pour seureté de la place et pour empescher que les ennemis neussent leurs promenades en ce pays comme de coustume, que les compagnies d'infanterie de Montbron, Taisy, Bouzonville et de feu Scannevelle sy tiendroient, comme aussy les compagnies de cavallerie des sieurs dArgy et de Rizaucourt, affin de favorizer la tranquilité et repos du païs contre les courses de ceulx de Sedan, Stenay et Donchery, prestans les habitans du lieu le serment de fidélité en leur église, où ilz résolurent de vivre et mourir pour lunion et de sexposer à tous perilz pour le soustenement du party des catholicques. Ce qu'exécuté, le seigneur de Sainct-Paul se rendit pour faire Pasques à Reims, où peu de jours après il receut mandement pour diligemment sacheminer au secours de Rouen, siégé par le roy de Navarre, comme nous avons dict ailleurs.

Nul nest ignorant que la France, altérée de meurtres et de sang depuis trois ans en çà, navoit encores senty tant aigrement la tempeste et loraige que larmée héréticque luy préparoit qu'alors qu'enflé d'une victoire il attacqua la capitalle de ce royaume, de devant laquelle sestant depparty, ne respiroit que vengeance du temps perdu et de la retraitte que larmée catholicque luy avoit contrainct faire. Pour à quoy parvenir, le roy de Navarre, en faveur de la confédération et alliance dentre la Royne angloize et de luy, délibéra dobtenir delle quelque faveur et secours, comme en semblable des princes protestans dAllemaigne, des cantons de Suisse prétenduz refformez et du conte Maurice, ennemy dEspaigne, les guerroyant en ses pays de Hollandre et Zélandre. Ce quil poursuivit avec tant de diligence, que tous résolurent, en mesme saison et en mesme année, de lassister de plus forces quilz pourroient. Et de faict, le susdict roy de Navarre receut les forces dAllemaigne, lesquelles se trouvèrent en nombre de huict mil lansquenetz et quatre mil chevaulx reistres completz, envoyés par les ducs de Casimir de Saxe et autres, ses alliez ; comme aussy il joingnit la levée de quatre mil suisses, par luy ou les siens auparavant praticqués, avec lesquelz il sachemina droict joindre deux mil anglois, à dix cens pour mil, et deux autres mil hollandois que le conte Maurice luy despécha, ausquelz ledict roy de Navarre joingnit, soubz la charge du mareschal de Biron, trois mil hommes de pied françois et huit cens chevaulx de la mesme nation, outre quelque cinq cens reistres qui lui restoient des levées précédentes. Lesquels tenans la campaigne en Normandie se préparoient au siége de Rouen, qui se trouva investy sur la fin d'octobre, avec joye et applaudissement indicible de ceulx du party de France ; lesquelz voyans les forces catholicques retirez à Verdun, résolurent nemployer le temps à la prise daucuns bicoques, ains au siège de Rouen, le publiant partout comme certain que leurs ennemis nauroient vigueur de leur donner aucunes bastonnades, pour estre leurs forces trop foibles et les leurs trop fortes, brusques et gaillardes.

Et pour ces causes, outre infinis considérations, après avoir

traversé une partie de la Champaigne, de la Picardie et de la Normandie, ilz sy arrestèrent, où le roy de Navarre, ne se promettant rien moins que la prise dicelle, résolut dy assembler tous ses amis et subjectz. Auxquèlz il donna à entendre ses desseins et conceptions, leur proposant que cestoit à ce coup quil pouvoit estre favorisé de la fortune et rescompenser ses loyaulx serviteurs et subjectz ; vray esguillon pour attirer les plus refroidiz de son service et pour inciter les autres à laller trouver ; comme feirent à la premiere semonce les princes de son sang et autres officiers de la couronne de son party, sçavoir le prince de Conty, conte de Soissons, duc de Montpensier, de Nevers, de Longueville, le mareschal dOmont, le duc de Buillon, les sieurs de Givry, de Lavardin, dAllègre, le baron de Biron, les sieurs de Humiers, de Prestain, de Montigny et plusieurs autres, lesquelz, voullans paroistre en ce notable service quilz alloient faire à leur roy, avoient conviez tous leurs amis, serviteurs et domesticques de les accompagner. Ce qui feit trouver en nombre de cinq mil chevaulx dune mesme nation et force infanterye.

Lesquelz, pour estre en bonne couche, paroissoient inexpugnables avec leurs estrangers qui leur servoient à composer, bien que ce fut de plusieurs pièces, un corps darmée fort puissant et bien uny, se montant le tout à plus de vingt mil fantassins et huict mil bons chevaulx. Pour ausquels résister, le seigneur de Villars, lieutenant général au gouvernement de Normandie et admiral de France, assisté de deux mil hommes de pied et de quatre cens chevaulz, se jetta dans ladicte ville, en résolution dempescher son ennemy de triumpher de ses despouilles et de se vanter de lavoir faict sortir d'une place où il sestoit renfermé, bien que le nombre de gens pour la conservation d'une telle place fut petit, eu égard à ce quilz avoient à garder et deffendre, comme le vieil fort de Saincte Catherine peu fortiffié et mal en deffence ; auquel il avoit seulement quinze jours auparavant faict donner forme de fortiffication, sans laquelle ung homme armé y pouvoit monter à cheval, plus le Neuf fort et une grande ville peu forte et mal munie, commandé en plusieurs endroictz dune montaigne.

Mais avec une magnanimité de couraige, il se promit de soustenir leffort des ennemis, ausquelz voullant monstrer dun premier abord nestre aucunement timide et que son désir de leur pouvoir faire sentir la terreur de ses bras estoit advenu d'une brusque façon, le sixième novembre voulut faire essayer et commencer à esprouver la valleur de lassiégeant par une sortye, que feirent les assiégez de deux cens chevaulx et trois cens hommes de pied. Avec quoy ilz donnèrent jusques à Darnetal, où le roy de Navarre sestoit logé, lequel, prenant lalarme fort chaude, se rendit aussy tost à cheval, en intention de repousser les assaillans. Mais eulx, ne discontinuant pour ceste occasion leur desseing, résolurent de faire leur effect, avant que ce qui paroissoit en un gros[illegible]nt à eulx ; pourquoy faire, ayant descouvert quelque gros de cavallerie, les chargèrent de telle furie quilz les taillèrent en pièces, sen sauvant les mieulx ingambes pour estre dénonciateurs de ces nouvelles. Ce que heureuzement exécuté, ilz trouvèrent bon de faire la retraitte, en laquelle néantmoins ilz furent empéchez par bon nombre dAnglois, qui leur voulurent couper chemin là, où de nouveau il fallut se caresser, faisant paroistre aux assiégeans le désir quilz avoient de se deffendre. Mais un téméraire Anglois, les desdaignant, savançant dix pas devant les autres, voulut faire paroistre sa magnanimité. Touttesfois, malgré sa belle morgue et résolue desmarche, il fut privé de vye, puis disputé de part et dautre à qui en auroit le corps ; lequel enfin opiniastre demeura, malgré les efforts anglois, aux assiégez qui le lendemain à linstante prière du roy de Navarre, le renvoyèrent pour estre inhumé selon son degré et en telle honneur que méritoit le frère du général de larmée angloise, lequel eut pour compagnon de la fortune quelque trentaine des siens des plus estimez et opiniastres.

Pendant que ce siège continuoit, le roy de Navarre, ayant désir destre si fort que personne ne fut bastant pour luy faire lever le siège, reçut renfort de douze cens Anglois, lesquelz par lespace de cinq moys que dura le siège sentirent continuellement le cousteau des catholicques dessus leurs testes, avec tant danimosité de part et d'autre quil sembloit qu'en ce lieu se

debvoit terminer le différend des deux parties, encores que les assaillans eussent en toutes les sorties, qui se faisoient fort souvent, de pire. Qui causoit que non seulement la France, mais le reste de lEurope avoient les yeux fichez sur lévénement de ce siège, au bon ou mauvais succez duquel il sembloit ceste monarchie se debvoir régler. Cause pourquoy, le roy de Navarre, voulant apporter toutes les inventions et devoirs quil jugeoit luy pouvoir ayder à la prise de ceste place, résolut de donner commencement à une mine ; laquelle de plein abord esventé et rendu inutile, convya ses ingénieurs à y faire travailler à ung autre endroict, avec plus de seureté et plus couvertement, quilz rendirent en estat de jouer avec espérance que le succez en seroit heureux, veu leffect quilz se promettoient quelle debvoit apporter pour leur rendre le lieu de beaucoup plus accessible quil nestoit, avec grand avantaige pour eulx et désavantaige des assiégez, noubliant pour le comble de malheur faire ung grand appareil pour les forcer ou du moins pour leur apporter une grande diminution de force, en cas quelle ne fut emportée. Touttesfois, le roy de Navarre, ne voulant révocquer en doute, affin de ne laisser eschapper, feit dresser sa batterie de dix huit canons, laquelle par ung matin commença à furieuzement vomir ses balles contre le grand bastion de lEvangile, quil continua par trois jours entiers, y tirant, jusques au nombre de cinq mil, tant de canonades, qui le rendirent tellement ouvert, que les ennemis en espéroient bonne yssue, avec leffect de leur mine qui les nourissoit despérance, après le jeu de laquelle ilz espéroient sans doute lemporter. Mais toute ceste espérance, fortiffié de quelque apparence, fut rendu vaine, daultant que les assiégez, les sentans se loger dans leur fossé, taschoient par tous moyens et artifices de les en desloger, jettant pour cet effect quelque cercle de feu, potz, grenades et autres matières propres. Lesquelles, faisant ce pourquoy ilz estoient jettez, eurent telle vigueur quilz donnèrent feu à la trame de la mine que lon avoit préparé pour la faire jouer ; laquelle, venant à sentir quil convenoit jouer son jeu, commença avec un tel tremblement à ouvrir les veines de la terre que, faisant saulter ce qui se trouva dessus, elle renversa et

boulleversa le bastion et ceux qui le conservoient, comme aussy elle estouffa la pluspart de ceulx qui avoient pris le logis dans le fossé. Bref, elle feit ung tel eschec que la batterie mesme s'en sentit intéressé et offensé ; laquelle eut occasion de cesser, pour louverture qui se trouva par icelle avoir esté faict au vieux fort. Mais, pour estre nuict et les ennemis non appareillez pour les assaillir, les assiégez eurent moyen de réparer la perte et de la rendre en autre estat de deffense que ceste agression sesvanouissant ne lavoit laissé, qui donna le lendemain ung grand regret au général ennemy. Lequel, ores quil fut armé de patience, receut touttes fois ung grand sault de ceste ouverture, pour luy estre venu si mal à propos et à heure tant indue, et à la vérité cest effect apporta un tel dégoust aux affaires des Navarristes, que beaucoup désespérèrent du succez de ce siège.

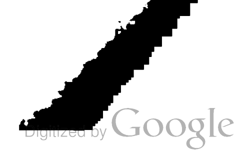
Touttesfois, comme spirituels et courageux, ne voulans rien faire paroistre du despit quilz avoient de la longueur en laquelle tiroit ce siège, samusèrent à faire loger deux batardes dans la contrescarpe du fossé pour, avec icelles, battre une cazematte qui deffendoit la poincte du bastion de l'Evangille, quilz ne voulurent assaillir pour lincommodité quelle leur eut apporté en assaillant, si elle neust esté rompue ou du moins ceux qui la tenoient nen fussent deslogez ; lesquelles pièces, estant logez, se laissèrent pour effectuer leur desseing. Affin de vous représenter ce que faisoit larmée cattolicque qui se dressoit par La Fère en Picardie, pendant que larmée ennemie battoit furieuzement les murailles et deffences du vieil fort de Rouen, larmée catholicque, sesveillant comme d'un profond sommeil, se résolut au secours dicelle. Pourquoy faire, le duc de Mayenne, lieutenant général de ceste couronne, résolut y convyer tous ses amys, spécialement lorsque le duc de Parme avec des belles forces se fut rendu en larmée, en laquelle il trouva Monsieur de Vaudemont, fils du duc de Lorraine, avec près de quatre cens chevaulx, le duc de Monte Marsen avec cinq cens chevaulx italiens, deux mil cinq cens Suisses et quelque cinq cens Italiens fantassins, le duc de Guyse avec deux cens chevaulx, le duc d'Aumale avec cinq cens chevaulx,

le conte de Challigny avec près de deux cens chevaulx ; sur lesquelz commandoit le duc de Mayenne, assisté de près de huict cens chevaulx françois, commandez par les seigneurs de La Chatre, de Rone, de Victry, baron de La Chatre et près de douze cens fantassins de la mesme nation. Quant aux estrangers, auxquelz commandoit le duc de Parme, ilz estoient en nombre de quinze cens chevaulx et près de huict mil fantassins, sans près de quatre mil lansquenetz qui avaient joinct le corps de larmée, lors quelle estoit à Verdun. Bref, au plus près de la verité, larmée catholicque se trouvoit composé de quinze mil fantassins et à peu près de quinze mil chevaulx. Laquelle, après maints séjours ès environs de Ham et ailleurs, attendant la nécessité de secourir Rouen, sy acheminèrent, encores quilz nesgallassent les forces ennemis. Mais se confians en la justice de leur cause, se rendirent près dAumalle, où ilz eurent aussy tost le Roy de Navarre avec quatre mil chevaulx sur les bras. Lequel, espérant par surprise enlever quelquun, venoit de grand air droict aux catholicques, quil trouva résoluz de lattendre et de passer oultre, pour le forcer à la levée du siège, qui fut occasion que luy, voyant ne pouvoir faire ses affaires, se résolvoit de se retirer. Mais les catholicques lenfoncans le contraignirent de saller faire panser, pour avoir receu une pistollade dans les reins, invitant le duc de Nevers à faire la retraitte, quil feit plus vite qu'au pas ; moyennant quoy, ledict duc sauva ce jour son Roy et son armée. Ce qui convya les ducs de Mayenne et de Parme, voyant ce carabinage huguenot estre tourné au préjudice du carabineur, dattacquer Neufchatel, dans laquelle le seigneur de Givry avec sa cavallerie légère estoit demouré, mais se voyant battu et désespéré de secours, voyant ne pouvoir soustenir leffort des catholicques après ceulx qui commandait le chasteau.

Ce quexécuté, les catholicques savancèrent pour aller droict au secours des assiégez. Mais le Roy de Navarre, leur voulant faire paroistre quil estoit encores sur pied, les vint pour la seconde foys, à dix heures du jour, visiter, donnant sans recognoistre dans le quartier du duc de Guyse, quil pensa forcer et enlever, ayant loisir dy faire battues de quelque

bagaige, lequel ilz emmenèrent pour la pluspart. Touttefois les catholicques, ayant reprins leurs espritz, contraingnirent les plus téméraires de laisser ce monde et de laisser ce quartier libre, affecté pour le logement du duc de Guyse et non dédié à leurs conquestes. Ce que veu par les ducs de Mayenne et de Parme, savancèrent pour recongnoistre leur ennemy. Mais le conte de Challigny, assisté du sieur Descluzeau, les précéda; lequel, à cause du brouillard, qui faisoit lors, ne pouvant dicerner les trouppes amies ou ennemies, se trouva investy court et poursuivy par eulx. Touttesfois luy, se deffendant, fut par un si grand nombre suivy qu'après estre blessé et tombé par terre il se rendit, ayant de sa main tué Chicot et blessé ung autre gentilhomme; bref, il fut prins en prince combattant comme ung vaillant soldat. Comme aussy fut le sieur dEscluzeau. Cest effect retarda quelque peu lexécution des desseins des catholicques.

Touttesfois, les affaires les convyans au secours de Rouen, ilz résolvoient dy tenter le hazard; mais les nouvelles inopinez de la deffaicte, qui se feit en une sortye que firent les assiégez, où ilz furent plus de cinq cens hommes et gaignèrent trois canons et deux batardes dédiez à rompre les cazemattes du bastion de Lévengile, comme dict est, quils conduirent dans le vieil fort à force de bras, les feit prendre nouvelles résolutions. Néantmoins, avant que les exécuter, ilz feirent jetter dedans quelques trouppes pour assurer les plus timides, que le sieur de la Patrière en nombre de près de huict cens avec une belle asseurance et résolution y rendit, observant ung ordre propre pour, en cas dempeschement, passer oultre et sy rendre. Mais, ayant eu la faveur de lEternel, il apporta une consolation aux habitans, encores qune craincte davoir nécessité de vivres logeasse dans lâme daucuns; lesquelz, asseurez du peu de munitions de bouche qui estoient dedans, craignoient que la longueur, que par démonstration prenoit ce siège, ne leur causasse une grande nécessité et par ce moyen quilz ne fussent forcez dentrer en termes de composition. Ce que prévoyant et jugeant fort bien, le chef de larmée assiégeante délibéra (à limitation des ducs de Parme et de Mayenne, qui avoient



congié et licencié la pluspart de leurs trouppes pour se rafreschir) den faire aultant des siennes, réservant huict cens chevaulx et douze mil hommes de piedz, pour attendre que la famine eut contrainct les assiégez de luy demander sa miséricorde, que librement il leur eust accordé, comme désireux de la conservation de ceulx quil réputait ses subjectz. Mais les chefs catholicques, ayant à desseing licentié leur armée pour convier leur ennemy den faire aultant, résolurent une promptitude grande de le surprendre. Et de faict, lorsquilz le veirent habandonné de tant de gaillardes trouppes françoises qui lassistoient, ilz résolurent en diligence de convocquer toutes leurs trouppes qui avoient le mot de retourner au premier mandement, comme aussy dy mander les autres qui navoient esté en ce premier voyaige, despéchant pour cest effect vers le seigneur de Sainct-Paul et vers dautres, ausquelz, à jour préfix et nommé, ordonna le rendez-vous près d'Abbeville.

Le rendez-vous ne fut si tost venu à la cognoissance du seigneur de Sainct-Paul que, invitant lassistance de tous ses amis, il ne se rendit (après avoir traversé toute la Picardie, sans rencontre digne de mémoire) avec cinq cens chevaulx près dAbbeville, où larmée catholicque avoit jà passé, et néantmoins faisant diligence latteignit et joingnit près de Neufchastel, où il apprint à son arivée que le roy de Navarre sestoit trouvé fort estonné dun si nouveau et inesperé acheminement, ne sçachant à quoy sen résoudre. Touttesfois luy, prévoyant que lopiniastreté en ce lieu luy pourroit causer sa totale ruyne, délibéra avec un regret incroyable de quicter le logis du bourg de Renetal, auquel il laissa, pour donner commencement à lavitaillement de Rouen, près de deux cens muidz de grain, quil avoit ordonné amasser pour servir de munitions aux soldatz de son armée pendant son séjour en ce lieu, quil croyoit devoir estre plus long. Mais, ayant esté contrainct de lever le siège, le mardi xxvie avril 1592, il se retira vers le pont de Larche, donnant moyen aux princes catholicques de sy acheminer pour pourveoir à la seureté de la place et rendre grace à Dieu de la conservation dicelle, voulant pour cest effect que la prosession générale en laquelle ilz assistèrent, le



mercredy vingt deuxiesme dudict moys, se feit où la cour de parlement en robe rouge assista. Après laquelle les feuz de joye et autres sortes de resjouissance ne manqua et n'oyoit-on par les rues dicelle que retentir son de cloches, chanter cantiques, hymnes et chansons. Ce que parachevé, le conseil résolut de donner entier secours aux nouveaux délivrez et principalement luy rendre les places de lembouchure de la Seine libre, affin que les grains, qui estoient au Havre de Grâce, peult abondamment y abborder. Ilz feirent acheminer larmée droict devant Caudebec, au Havre duquel sestoient retirez les vaisseaux ennemis, qui bridoient le cours des vivres, qui y voulloient monter. Ce que veu par les chefs catholicques, résolurent de lassiéger.

La résolution du siège ne fut si tost prinse que le duc de Parme, voulant recognoistre le lieu le plus aise à lassaillir, ne se sentit frappé dun plomb, qui luy donna dans le bras gauche le jeudy 23e dudict moys davril, lequel perçant de part en part le feit retirer de la continuelle gresle dharquebuzades qui sortoient de leurs vaisseaux. Touttesfois, nayant pour sa blessure perdu aucune bonne volunté de caresser ses ennemis, commanda à son infanterye espagnole de se loger et gaigner les faulxbourgs, dans lequel malgré leurs canonades ilz se logèrent, où les ennemis feirent mine de voulloir donner. Mais, leur estant ceste envye escoullée, ilz ne continuèrent plus qu'à coups de pièces de leurs vaisseaux à incommoder les assiégeans. Ce que venu à la cognoissance du duc de Mayenne, feit mener sur le hault de la montaigne cinq canons, lesquelz il ordonna à respondre à ceulx des ennemis, quy le XXIIIIe dudict moys davril enfoncèrent leur admiral, délaissant deux autres de leurs vaissaulx eschouez sur le sable. Lesquelz néantmoins, au retour de la marée, ilz emmenèrent à Quillebeuf, après avoir faict leur effort de sauver ce qui estoit dedans leur dict admiral. Doù fut tiré, aussy tost la prinse dudict Caudebec, huict moyennes tant de métal que de fer fondu.

Après que la petite armée navalle des ennemis se fut retirée, le duc de Mayenne, ayant donné ordres aux approches, feit le dimanche XXVIe commencer la batterie. Laquelle, ayant grondé

de dix pièces quelque temps, commenca de nuire aux assiégez, tant que ceste malplaisante harmonie les contraignit de se rendre, après que quatre vingtz quatre coups eurent esté tirez. Quoy faict, voulant les catholicques séjourner quelque temps, eurent le XXVIIe dudict mois le roy de Navarre sur les bras, lequel adverty de la blessure du duc de Parme sapprocha en la plaine d'Ivetot avec quinze cens chevaulx francois et deux mil reistres et son infanterie. Ce que venu à la cognoissance du seigneur de Sainct-Paul, se rendit à cheval avec son régiment de cavallerie, donnant commencement à une gaillarde escarmouche, que les ducs de Mayenne et de Guyse vindrent veoir. Lesquelz taschèrent par tous moyens à recognoistre les forces de leur ennemy, commandant pour cest effect au sieur de Coutevant de se tenir avec quelque cavallerie légère sur ung petit hault de moulin, pendant quilz recongnoistroient si le reste de larmée savancoit. Ce que par eulx veu et remarqué, les ducs de Mayenne et de Guyse furent dadvis de garder ce quartier dIvetot, où ledict seigneur de Sainct-Paul estoit, qui entreprint de ce faire, attendant quil eut nouvelles de son altesse de Parme, lequel ne confirmant ladvis que dessus ne voulut bouger du premier champ de bataille par lui auparavant prins. Pendant quoy, ledict seigneur de Sainct-Paul, voyant que les ennemis dun pas asseuré venoient à luy et quil navoit forces bastantes pour les empescher de lemporter, résolut par une ruse gaillarde les divertir de ce desseing. Pourquoy faire, ayant deux régiments de gens de pied, délibéra de les mectre en lieu pour le favorizer et néantmoins, voulant faire croire aux ennemis que lavantgarde de larmée estoit là en bataille, recognoissant le lieu estre couvert et enrichy de belles allées fermées de hayes et arbres, il y envoia trois tambours avec cinq ou six harquebuziers dans lallée du chasteau dIvetot, qui par intervalle faisoient sortir quelque fumée dharquebuzades.

Puis il en feit aultant à sa gauche, où il commanda de battre à la toscane, comme aussy au reste de ses tambours il ordonna faire grand bruict touchant la marche espagnolle et wallonne. Ce qu'ouy par les ennemis, eurent créance que le logis dIvetot ne se gaigneroit sans grand mérite, veu que derrière iceluy,

sans toute la cavallerie qui paroissoit hors le village, il y avoit encores deux gros de cavallerie, composez des compagnies de chevaulx-légers, des sieurs de Geoffroiville, Paillet et Sainct-Blancart, et lautre de trois à quatre cens vallets du régiment dudict seigneur de Sainct-Paul, qui lespée à la main sen faisoient tout blanc. Ce que touttesfois ignorant les ennemis, les tenoient pour gens de guerre et néantmoins, jugeant que malgré tous ces bruictz tant dinfanterie que de ces gros, il paroissoit que facilement ilz pourroient empêcher ce qui estoit sur le hault du moulin pour estre trop loing de secours, feirent débusquer trois cens chevaulx, qui vindrent furieuzement à la charge sur le sieur de Coutevant, lequel n'en ayant que cinquante voulut faire la retraitte. Mais pour y avoir eu son cheval tué, il fut faict prisonnier, avant que lon pensasse à laller secourir. De quoy ayant peur, les ennemis ne passèrent cinquante pas plus oultre, se contentant davoir ce jour assez faict; ains, se retirans sallèrent loger ès villages les plus commodes, laissant les catholicques en leur premier logis, où le seigneur de Sainct-Paul establit ung bon ordre, affin de nestre surpris. Les catholicques perdirent quelques hommes; les ennemis y laissèrent ung brave gentilhomme, à qui le sieur de Sainct-Germain ravit la vye dune pistollade au petit ventre.

La nuict fut si tost venue que des deux costez les sentinelles se parloient, estant les gardes fort proches. Lesquelles le seigneur de Sainct-Paul voulut recognoistre, affin que suivant loccurrence de ce que lun ou lautre vouldroit entreprendre, il ne se trouvasse surprins. Quoy faict, il voulut prendre quelque repos, retournant pour ce faire en son quartier, où il trouva le duc de Guyse, quy sestoit résolu de courir et passer ceste nuict avec luy, estant pour cest effect venu coucher en son quartier. Mais pour lincommodité des logis, il leur convint coucher en une mesme paillasse, passant la nuict en devis de ce quilz avoient à faire le lendemain, quilz voulurent persuader au duc de Mayenne de y suivre; mais le matin venu ledict duc, se transportant en leur quartier, accompagné du conte de Brissac, des sieurs de Victry, baron de la Chatre, La Motte Graveline

et autres, leur feit entendre que la résolution du duc de Parme estoit de garder son champ de bataille et non ce logis d'Ivetot. Ce pourquoy, il les admonestait de ne rien hazarder ; ains, à la première descouverte des trouppes ennemies, quilz eussent à se retirer en leur place darme et néantmoins ne quicter mal à propos ce logis, principalement sans y avoir faict le dégast. Ces propos nestoient quasy achevez que les sentinelles, prenant le gallop, rapportèrent que lennemy savançoit. De quoy les ducs de Mayenne et de Guyse advertis, feirent rendre chacun à cheval, ne voulans entrer en débat de ce logis, quilz abandonnèrent lors de lacheminement de larmée ennemy, y ayant auparavant faict le dégast ; mais il ny veit si tost le feu quil savança au grand galop pour forcer le sieur de Victry qui faisoit la retraitte, en laquelle se meslant il fut contrainct prendre le trot, non sans bestes vendre de part et dautre. Toultesfois les trouppes furent contrainctes de se retirer à leur champ de bataille de Louvetot, laissant le nombre des morts de part et dautre presque esgal et non de prisonniers, pour y avoir esté prins le baron de la Chatre et cinq ou six chevaulx légers du sieur de Victry, qui feit ce jour paroistre sa coustumière résolution. Quant au seigneur de Sainct-Paul, après avoir rallié quelques fuyards, il tint ferme en résolution dempescher les ennemis de passer plus outre, les arrestant tout court.

Après la retraitte des trouppes du seigneur de Sainct-Paul, larmée huguenotte se logea à Hosbot et la catholicque à Louvetot, distant lune de lautre de mil pas, où chacun desirant paroistre ne manquoient dexercice et, daultant que ce pays est garny de haies, les ennemis desirans avoir la veue de nostre champ de bataille en gaignèrent une sur quelques harquebuziers à cheval wallons. Mais le seigneur de Sainct-Paul, voyant le préjudice quelle apportoit aux catholicques, la regaigna avec quatre cens mousquetaires et aultant de picquiers et la garda, aux despens des plus malheureux, jusques au lendemain dernier avril, que les ennemis taschèrent, ainsy que je desduiray, de nous incommoder ailleurs.

Les deux armées, estant si prochaines lun de lautre, ne pouvoient se contenir quilz ne vidassent toujours quelque

differend à coups de pistolets et autres simples escarmouches, quilz continuèrent jusques au dernier avril, environ demy heure devant le soleil couchant, que les Anglois trouvant ce jeu trop doulx le voulurent aigrir, pour par quelque généreux exploict chasser le renon des bastonnades par eulx receues à Rouen. Pour à quoy parvenir, à lheure cy-devant dicte, vindrent par lieu couvert visiter les Francois catholicques, lesquelz pour ne pénser à rien moins qu'à ceste charge alloient estre assez mal menez, sans la venue du duc de Guyse, lequel les ralliant en pourpoinct au milieu des harquebuzades commença à leur faire teste. A laide duquel survint aussy tost le seigneur de Sainct-Paul, la pique à la main, faisant fort bien paroistre sa générosité, ne ressemblant rien moins qun vray Mars au milieu des allarmes, lequel suivy et secondé du sieur de Villiers et de bon nombre dautres soldatz francois, rabattoit laudace des Anglois. Ce que veu par quelque cavallerie espagnolle, vindrent pour les enfoncez, mais ayant veu ung salve de mousquetades angloize, voyans ne pouvant mordre sur leurs picques furent contrainctz se retirer laissant le duc de Guyse et le seigneur de Sainct-Paul suivre ces estrangers, qui se retiroient en gros et fort serrez, lesquelz leur quictèrent le jeu, lhonneur et le lieu. Ce quy convia le seigneur et soldatz qui les accompagnoient de se retirer, et est à croire que, si la nuict neust favorisé cette retraitte, que sans doubte on leur chaussoit ce jour les esperons de bien près.

Ceste mesme nuict, quelques pataches et batteaux, feignans de mener vivres à Rouen, surprindrent la gallère du sieur de Villars, où estoient trois moyennes quilz emmenèrent à Quillebeuf. Puis laissant escouller fort paisiblement trois ou quatre jours de temps, sans entreprendre de part et dautre chose digne de mémoire que simples escarmouches, qui faisoient néantmoins tousjours tomber quelqun, ilz voulurent emporter ung quy estoit à costé de leur champ de bataille, quy leur incommodoit et nuisoit fort, doù au contraire les catholicques tiroient beaucoup de faveur. Ce pourquoy, résolurent ce quatriesme may de le gaigner deux heures soleil levant, sur larmée catholicque, et de faict contraingnirent le

sieur de la Bourlotte, par leur effort, de leur quicter avec quelque vingtaine des siens, commençans aussy tost à faire tonner leur canon dans le champ de bataille catholicque, sans effect touttesfois que des labeurs de terres. Ce que veu par le duc de Mayenne, après avoir résolu de ce qui estoit à faire avec le duc de Parme, feit mettre trois canons dans ung petit bois, lesquelz commencans à toner faisoient veoir bras et jambes dhommes voller, les contraingnirent de cedder à la fièvre de ces bouchers infernalles et de se retirer en lieu de seureté, laissant quelque quatre vingtz mortz sur la place, frustrant par ce moyen le duc de Mayenne de la résolution quil avoit de combattre, la picque à la main, à la teste dun bataillon de gens de pied, dont les trois feisoient le tout en lun, desquelz trente téméraires anglois vindrent donner le coup de picque avec espérance de les forcer ou passer oultre. Mais ce superbe desseing leur feict finir leurs jours, comme aussy la nuict apporta le silence, au lieu du tonnerre du canon qu'avoit continué tout le jour, lequel esclaircy de fanfares des trompettes invitoit chacun à donner le coup despée ou de pistolet.

Après la retraitte des deux armées, les catholicques, ayant visité le mesme bois qui avoit le matin esté prins sur eulx, ne le voulurent plus garder, estonné de ce que lennemy navoit, par le moyen de ce bois, tasché de donner la bataille, veu quil luy servoit dentrée dans leur champ de bataille. Mais luy, ne voulant quicter la faveur que luy apportoient les haies et retranchemens qui fermoient son champ, dans lequel il sasseuroit nestre en la puissance des catholicques de les forcer, se contenta de leffect que dessus. Qui fut occasion que les catholicques, ne voullant aussy rien attenter apres sestre ès advenues, auparavant par eulx recognu dangereuses, fort bien retranchez, se maintindrent, le cincq, six, sept, huict et neufviesme de may, en quelque légère escarmouche ; en lune desquelles fut prins le sire de Hosbot, qui promit de faire sortir le baron de la Chatre par eschange.

Pendant quoy, les catholicques, voyant les grandes advenues de leur camp, ou peult estre meus dautres considérations,

avisèrent de prendre ung autre champ de bataille et à se loger plus proche de la rivière quilz, comme le sixiesme dudict mois de may, ilz feirent, ayant ordonné le seigneur de Sainct-Paul pour faire la retraitte, en laquelle nayant les ennemis rien gaigné sur luy continuèrent de le suivre, soubz lespoir de faire quelque effect. Mais ilz restèrent estonnez, lors quilz se virent saluez de sept canonades, se tenant les trouppes catholicques si près deulx, ce qui leur feit au mesme instant rebrousser chemin et se contenir paisiblement jusques au dimanche dixiesme may, que le roy de Navarre, seurement adverty de la mauvaise garde que faisoient les chevaux-légers wallons et reistres, voulut le matin, environ les huict heures, une camizadde chargeant et tuant quinze ou seize reistres, qui voulurent sopiniastrer à la résistance. Pendant quoy, lalarme estant fort chaude, beaucoup eurent moyen de monter à cheval sans bottes, selle ou brides et, à grand course de chevaulx, se rendre en lieu de seureté, noubliant surtout leurs esperons quilz tenoient ce jour pour le plus précieux de leurs meubles. Les ordonnances et chevaulx-légers de Flandre ne furent exemptz du mesme désastre, estant par leur négligente garde aussi mal traictez que les reistres, se fiant peult estre sur linaccessibilité du lieu, où ilz estoient logez, quilz tenoient aussy asseuré que lieu le plus seur de leur païs. Mais à leur dam ilz esprouvèrent le contraire, estant contrainctz cedder quartier aux ennemis qui le pillèrent, saccagèrent et fourragèrent pour quelque temps. Toutesfois, ayant descouvert quelques trouppes sur le hault de la montaigne, quilz jugèrent catholicques, besoing leur feit de se retirer; ce que recognoissant le seigneur de Sainct-Paul, qui marchoit à la teste de quelques fantassins qui s'avançoient, pria les cappitaines espagnolz davancer et couper chemin à la retraitte des ennemis. A quoy ilz feirent responce quilz ne pouvoient marcher sans l'ordre du duc de Parme et que, lors quilz lauroient receu, quilz savanceroient brusquement; responce qui irrita tant ledict seigneur, quil savança avec deux cens hommes de pied francois quil avoit près de luy, sans voulloir attendre le surplus; à la teste desquelz allant attacquer les ennemis, les meit en

estrange combustion de désordre, bien que ceulx qui faisoient la retraitte sy voulussent opposer. Neantmoins, chassez à bonnes harquebuzades, ilz furent contrainctz davoir recours à leurs jambes, laissant le filz du maréchal dOmont mort sur la place et une trentaine des leurs. De quoy le roy de Navarre, ayant ouy le vent, neut recours qu'a renforcer aussy tost les trouppes qui faisoient la retraitte. Lesquelles, pensant retarder la vive poursuitte du seigneur de Sainct-Paul et des siens quilz recognoissoient marcher avec une belle resolution, furent forcez de se retirer en diligence, encores quil neut cinquante soldatz avec luy, sestant les autres amusez à saccager, ce que lennemy navoit pu ny eu loisir denlever, y faisant plus de dégast que lennemy mesme. Lequel, pour démonstration de victoire, sestoit contenté de brusler quelque six ou sept charriotz et se retirer au grand pas, laissant au seigneur de Sainct-Paul une grande réputation de sa poursuitte, tant envers les ennemis que vers les catholicques, lesquelz louoient extrêmement les soldatz qui lavoient accompagné pour ne retourner pas un, sans chevaulx rescoux ou sans quelques prisonniers. Touttesfois la poursuite ne peult estre tant vive que les ennemis nenmenassent plus de cinq cens chevaulx de butin, tant de service que de bagage.

Ces choses ne furent si tost exécutés que les amis des deux armées se parlant ne vinssent à discourir sur ce fait ; entre autres jentendis le duc de Buillon, devisant avec La Motte Graveline, dire que si lescadron dinfanterie catholicque qui estoit sur le hault eut advancé pour leur coupper chemin, avant quilz eussent gaigné la montaigne, comme il pouvoit faire, que sans doubte ilz estoient taillez en pièces et que le roy de Navarre, se voyant hors de danger, leur avoit dict quil avoit faict ung traict dont il en avoit veu le malheur proche de sa teste et que Dieu seul lavoit assisté. A quoy ledit sieur de la Motte respondit que, si la blessure du duc de Parme luy eut permis de se pouvoir transporter jusques sur le lieu, quil croyoit que ce quilz disoient leur fut arrivé, mais ny ayant personne en larmée qui peult faire ce commandement que luy et le duc de Mayenne, qui estoit au champ de bataille, que ce jour leur avoit esté par ce moyen fatal en ceste charge.



Le descampement darmée auparavant advenu, pour se loger près la rivière de Seine, nayant esté à autres fins que pour favorizer la descente des basteaux de Rouen que lon amenoit pour tascher de dresser un pont sur ladicte rivière, affin de pouvoir seurement faire passer larmée, pour la mettre en ung païs plus gras et fertile que la stérilité des déserts de Caudebec, où elle estoit, feit tascher à ce faire. Mais, ayant esté ce desseing rendu vain, à cause du refluz de la mer et du trop grand nombre de batteaux quil eut fallu, feit aviser les plus ingénieux d'attacher six grandz batteaux ensemble, sur lesquelz avec force doubleaux et planches lon dressa ung plancher, où les chevaulx pouvoient tenir comme dedans des bacs et passer de mesme ; et, daultant quil failloit beaucoup de cordes pour tirer et passer ces bacs, le mast de ladmiral dAngleterre enfoncé au milieu de leau servit et y vint fort à poinct, pour attacher les cordaiges dun et dautre costé avec matures propres à ce faire et daultant que ce fardeau estoit fort lourd et pesant et quil ne pouvoit passer plus de deux ou trois cens chevaulx à la fois et deux fois le jour seulement, on avisa pour éviter une confuzion de donner à chacun son jour et ordre de passer, comme on feit aussy tost quil fut en estat, faisant le septiesme dudict moy faire lespreuve au régiment de cavallerie du duc dAumalle. Puis le lendemain, les chevaulx-légers françois furent ordonnez passer ; le neufviesme, les barons de Bourgongne ; le dixiesme après la retraitte des ennemis, le régiment de cavalerie du seigneur de Sainct-Paul passe ; le unziesme, les reistres et daultant que ces passaiges sembloit long aux généraulx catholicques et que leur armée eust peu estre deffaicte par lennemy, estant à moictié passée, ilz trouvèrent bon de faire bastir deux forts, lun de delà la Seine, que Labourlotte feit faire pour le garder avec son régiment et les fantassins françois, et lautre sur le hault de la justice, lequel estant près de Caudebec lon nomma le fort de la Justice ; il estoit assis sur une coline, ayant une plaine de cincq cens pas et par delà ung petit bois, qui couvroit tous les rochers et bords de la montaigne, dans lequel on mit près de dix mil hommes de pied. Voilà le moyen que tindrent les catholicques pour passer

ceste demy mer, lesquelz se trouvèrent le unziesme may la plus part passez et ne restoit plus guère ce qui estoit dans le fort de la Justice et les ordonnances et cavallerie légère de Païs Bas et bien deux mil chariotz que, pour lembaras quilz eussent feict à passer, eussent peult estre causé la ruyne de larmée. Ce qui fut occasion que le duc de Guyse entreprint de les mener passer à Rouen, accompagné de la cavalerie estrangère et du sieur de Villars, comme il feit avec tant dheure quil ne trouva jamais personne qui le peusse forcer ou empescher son chemin, sy acheminant le mardy douziesme may de plein jour.

Ce descampement ne fut avec tant de célérité que le roy de Navarre neut le vent de ce qui sestoit faict; ce qui le convya avec deux mil chevaulx et quatre mil fantassins de venir recongnoistre ce qui se passoit en larmée catholicque, savançant fort près de leur fort, duquel ne voyant sortir aucunes canonades, eut doubte que toute larmée et le canon ne fut passé; de quoy voulant estre esclarcy, il feit donner au fort de la Justice. Mais pour la fumée dharquebuzades quy en sortit, aussy tost quil en fut près, il jugea linfanterie catholicque nen estre deslogée. Cause pourquoy, la scachant destituée de cavalerie, il la voulut forcer, logeant pour cest effect dans la plaine et petit bois son infanterie, laquelle avec tant de mousquetades et harquebuzades commença fort à incommoder ladicte infanterie et sembloit qu'à cause de ce ilz fussent saisiz de quelque frayeur. Mais ceste craincte leur fut bientost levée, quant ilz sceurent quilz avoient commandement obéir au seigneur de Sainct-Paul; lequel, ayant recognu le préjudice que les logis des ennemis apportoient à ceulx du fort, délibéra de les en faire partir, commandant pour cest effect à don Alonce Diège et à Capsut de luy donner quatre cens picques de leur régiment et aultant de mousquetaires, comme aussy au colonnel des Suisses de le soustenir avec huict cens autres picques. Avec quoy, ayant auparavant recognu ung chemin couvert, aux ennemis incognu qui tournoit dans le bois, il se rendit à trente pas deulx, faisant une furieuze descharge aux plus avancez. Lesquelz sentant l'incommodité quilz en

recevoient, nayant loisir de recognoistre ceulx à qui ilz avoient à faire, commencèrent à bransler et à, tout dun coup se voyant assailliz devant et derrière, quicter la plaine et le bois, laissant une cinquantaine de leurs meilleurs hommes morts et plusieurs bons prisonniers, sans considérer quilz navoient aflaire que à de l'infanterie, quilz avoient lung et lautre pour les secourir. Mais ces considérations neurent lieu vers les panaches et escharpes blanches qui commencèrent à fuir et courir à qui mieulx, lesquelz le seigneur de Sainct-Paul, poursuivant au pas, contraingnit et le roy de Navarre aussy de se retirer au gallop et de quicter le quartier mesme, où son avant garde sestoit logé, et y fut par le seigneur de Sainct-Paul le cappitaine des gardes du comte de Soissons faict prisonnier.

Le douziesme may ayant eu lissue que dict est, feit resoudre les catholicques à passer le lendemain ce qui restoit de larmée, craincte que le roy de Navarre ne vint au poinct du jour attacquer le fort avec son canon. Cest pourquoy, dès laube du treiziesme may, linfanterie passa et embarqua où le canon duquel sept pièces furent mis à sauveté et couvertes néantmoins de la marée lors de son refflus, qui vint en si grande abondance quelle passa par dessus les bastions du Havre de Caudebec; ce qui narrive que deux fois lan et sembloit que icelluy fut fatal à confondre les catholicques, veu les débatz et tempestes de la marée, qui par apparence vouloit submerger toute ceste infanterie qui estoit dessus les batteaux. Touttesfois Dieu les conserva et les en tira pour les mettre en autre danger et péril, d'autant qu'avec la barre savançant larmée de mer angloise des ennemis, elle commença par ses canonades à vomir si furieusement contre les passans, quilz sembloient devoir faire ouvrir la terre pour les abismer, faisant tirer tant de coups de pièces contre les basteaux que, si Dieu pour la seconde fois ny eut mis la main, quil nen falloit plus rien espérer. Touttesfois trois canonades catholicques feirent retirer ces vaisseaux et néantmoins le péril ne cessa. Le roy de Navarre, suppléant de ses canons quil avoit faict amener sur le hault du fort de la Justice, quil avoit trouvé habandonné par les fantassins catholicques, feit sortir telle fumée de

canonades que, si les bacs neussent eu pris rive, sans doubte il eut plus en ceste facon intéressé les catholicques que tous les précédens assaults ou escarmouches, faisant espaissir lair de la fumée qui sortoit de ses pièces, qui firent néantmoins plus de bruict que de meurtre. Cause pourquoy, larmée navalle, ayant reprins cœur, commença, ayant le vent voile et marée à commandement et principallement la gallère, de savancer pour surprendre les basteaux qui retournoient à Rouen, lun desquelz la gallère acostant resembloit fort celuy où estoit embarqué trois canons. Ce qui donna subject au seigneur de Sainct-Paul de savancer pour le rescouvrer et, trouvant en chemin le prince de Parme, luy dict quil falloit mander en diligence du secours et, galopant, vindrent pour se jetter dedans ledict basteau.

Mais ayant ja esté accosté par la gallère, lors quilz se voulurent jecter dedans, ung soldat avec ung bonnet rouge, descendant de la gallère, coupe le cable et, sestant rendu maistre du batteau, tira en pleine mer ; ce qui leur apporta tant dennuy, pensant que le canon fut prins, quilz le mandèrent au duc de Mayenne et de Parme, lesquelz receurent ceste affliction avec un incroyable deuil, spécialement le duc de Mayenne, conjecturant en soy de quelle importance seroient ces nouvelles parmy la France.

Touttesfois après que le prince de Parme et le seigneur de Sainct-Paul eurent considéré plus avant les affaires, voyant la gallère avec une grande promptitude et vivacité poursuivre son chemin, commencèrent à se doubter aussy tost que ce nestoit le basteau du canon, daultant quilz avoient mis sept ou huict soldatz pour la garde et qu'en celuy quilz avoient prins il ne s'en estoit trouvé aucun. Ce qui les convya à bride abattue de donner après, où une canonade friza tellement le cheval du seigneur de Sainct-Paul quil en feit un grand sault, luy pendant quil fut blessé voullut mectre pied à terre ; mais la disposition du cheval luy permit de se rendre près du batteau, où estoit le canon, à la veue duquel ilz commencèrent à crier que lon lamenasse à bord. Pendant quoy, ledict seigneur de Sainct-Paul, ramassant une armée de dix ou douze soldatz

picoreurs composé de François, Espagnolz, Lansquenetz, Suisses, Wallons et Italiens, se jetta dedans le batteau qui avoit prins terre à bonne heure, pour se veoir de près poursuivy de la gallère ; laquelle arrivée, commenca tant brusquement à tirer la passade, faisant sortir tantost de flanc, tantost de la proue ses canonades, que les deffendans restoient en assez grand peine, encores que les harquebuzades catholicques les empêchassent dapprocher les pièces. Et ne servit là de peu la présence du seigneur de Sainct-Paul, lequel rendit à ce jour grand preuve de sa vertu, attendant tousjours le secours que le prince de Parme estoit au gallop allé quérir, lequel arrivé contraingnit la gallère de tirer ailleurs. Ce qui permit aux catholicques de retirer le canon du basteau, où il estoit, le rendant sans péril au quartier des ducs de Mayenne et de Parme, qui en receurent un grand contentement de nen avoir eu que l'allarme.

Larmée estant passée salla loger à Neufbourg, puis continuant son chemin joignit les trouppès que le duc de Guyse ramena. Lequel, avec cent chevaulx faisant la retraitte, servit de salut à beaucoup de pauvres arriérez. Quant au roy de Navarre, voyant avoir laissé eschaper loccasion de combattre ceste armée quil publioit par tout ce royaulme tenir en ses mains comme victorieux, il samusa à battre Caudebecq que le chevalier d'Ognon débattit avec beaucoup dhonneur, laquelle néantmoins il rendit. Quoy faict, lennemy scachant que larmée catholicque marchoit assez lentement la voullut attaindre, mais elle ayant jà près Paris passé la Seine pour se rafreschir en Brie, il discontinua pour certaines considérations la poursuitte, bien que fut certain quelle estoit de beaucoup diminuée pour sestre le seigneur de Sainct-Paul retiré en Champaigne, le duc dAumalle en Picardie et les barons en Bourgongne, mesme le duc de Mayenne demeuré à Rouen malade avec encores beaucoup de trouppes françoises et les Suisses.

Le séjour des trouppes catholicques en Brie fut long, d'aultant que, restant larmée sans général à cause du département du duc de Parme que le seigneur de Sainct-Paul avoit conduict

jusques à Rocroy-Maizière, il convint attendre son retour. Lequel, trouvant le seigneur de Rone en volunté deffectuer quelque chose, prindrent résolution dattacquer Espernay, pour nen estre larmée espagnole de beaucoup eslongnée. Ce qui sexécuta avec telle célérité et promptitude pour avoir, pendant le séjour des trouppes en Brie qui ne fut moins de six sepmaines, esté pourvu à ce quil falloit à ce siège par lesdictz seigneur de Sainct-Paul et de Rone, quilz commencèrent à la battre fort furieuzement avec douze ou quatorze pièces. De quoy les assiégez, espouvantez principalement pour avoir perdu près de deux cens hommes par leffect du canon, commencèrent à parlementer et accepter la composition de sortir, après avoir enduré neuf cens à mil coups de ces bouches infernalles, emmenant avec eulx armes, bagaige et leur canon, lequel se trouva encores, pour la seureté de la conduicte diceluy à Chaalons, accompagné de neuf cens soldatz en estat de porter armes.

Ce siège ne dura que quatre jours, d'aultant que les seigneurs de Sainct-Paul et de Rone, advertis de la venue du roy de Navarre, avoient diligenté le siège et mis, aussy tost la prinse dicelle, leurs trouppes et le canon en seureté, ayant laissé dedans le seigneur de Villiers avec son régiment et celuy de la Bourlotte, y estant en personne le maistre de camp. Quant au roy de Navarre, pensant surprendre les catholicques, il savanca dune diligence incroyable; mais trouvant que cestoit faict, voulant recognoistre la place, accompagné du mareschal de Biron, ilz furent saluez de force coups de pieces, que le seigneur de Sainct-Paul subtilement et diligemment avoit mené de Reims ; lung desquelz, ayant passé la rivière de Marne, terassa mort le mareschal de Biron, lung des renommés cappitaines qui fut de ce temps ; mort qui occasionna le roy de Navarre de sen eslongner et de poursuivre son desseing de reconduire ses reistres, lesquelz il logea au milieu dEspernay, Victry et Rethel, menassant l'une de ces trois places dun prochain siège. Touttesfois ces reistres, ayant désir de passer outre, se virent non pas si tost quilz désiroient sur la frontière de ce royaume pour sen retourner, prenant pour cest effect

congé avec quelque mescontentement du roy de Navarre, lequel, sen souciant peu, entreprint sur Verdun, pensant la surprendre. Mais ayant esté descouvert, son desseing fut rendu vain ; qui loccassionna de se rendre près du duc de Nevers, lequel avec son infanterie assaillit Richecourt, place nouvellement fortiffiée, laquelle se rendit à luy, y ayant esté celuy qui commandoit blessé dun esclat d'une canonade. Apres laquelle prinse, le seigneur de Sainct-Paul, croyant qu'à l'instigation du duc de Nevers, le roy de Navarre lassiégeroit, se jetta dedans Rethel avec le plus grand nombre de ses amis quil peult amasser. Mais luy, la voyant trop bien muny de gens de résolution, sembloit se vouloir contenter de le tenir en suspens, laquelle de Victry, Rethel ou Espernay il siégeroit, ayant touttesfois lœil ouvert pour surprendre celuy qui sen donneroit le moins de garde ; comme fort bien il feit paroistre, lorsquil eut advis que le seigneur de Villiers (pour la conservation des vivres qui estoient dans Espernay en petit nombre) avoit faict sortir le régiment de la Bourlotte, ny estant demeuré que quelques soldatz du régiment du comte de Bossu avec celuy dudit sieur de Villiers. Cause pourquoy, il rebroussa chemin et dune grande cavalcade linvestit. De quoy ayant ledict de Villiers advis, remanda le susdict régiment de la Bourlotte pour laccompagner en sa fortune. Mais eulx, trouvans jà la place investie, se virent lennemi sur les bras, qui commença de près à les talonner. De quoy eulx ne faisant grand cas, démonstroient une résolue et asseurée facon, marchant avec tant de résolution quil ne se pouvoit de plus. Touttesfois à cinq cens pas de la ville, ayant lennemy en teste, en queue et en flanc, ilz furent chargez tant à propos quilz furent emportez, mourans comme soldatz et en gens de guerre, ne se sauvant que bien petit nombre de trois cens quilz estoient. Ce qui occasionna le général ennemi dy former un siège.

Le seigneur de Villiers, nayant advis si prompt du secours qui luy venoit, ne sestoit nullement preparé pour le recevoir et soustenir. Touttesfois, ayant lescopterye ? et la charge, il sortit et par sa faveur en sauva aucuns, ne se monstrant nullement estonné de ce qui estoit arrivé aux siens amis,

débattant le logement de larmée, garda huict jours entiers ses faulxbourgs sans quil peult estre forcé à les quicter. Et néantmoins, conseillé par les siens à les quicter, à cause des pertes quil y recevoit et que cela nempeschoit la préparation de la batterie de lennemy, il se retira, laissant aux ennemis les faulxbourgs rompus, dans lesquelz lesdictz ennemis se logeant ne mancquèrent dexercice, plaisir et passetemps, estant souvent réveillez des assiégez et contrainctz aucune fois mesme de quicter du tout leurs faulxbourgs, y laissant tousjours quelques ungs pour tesmoignage de leur irrésolution. Quelque résistance que fissent les assiégez, cela nempeschoit le général de penser et aviser les moyens de les prendre et voulant pour, avec plus de facilité, y parvenir, il feit évacuer leau de leur fossé par le moyen dune tranchée quil y feit faire ; il la rendit en si peu de jours si avancée, que le fossé demeura sec et seur pour porter ceulx qui vouldroient jetter. Pendant quoy, ce général, faisant tirer quelques canonades au ravelin, en eut bien tost esbranlé les deffences et le rendit de facile accez, qui fut aysément assailli et emporté par le baron de Biron ; lequel, pensant venger la mort de son père, sy trouva fort blessé, ayant lhonneur touttesfois, après quelque combat, den demeurer maistre. Ce qui donna ung mauvais sault aux assiégez, lesquelz dailleurs, fort incommodez de canonades, se trouvoient réduictz au petit pied, pour veoir la plupart de leurs murailles esbréchez et tombez, tant du précédent siège que de celuy du présent et mesme beaucoup de leurs hommes tuez ou estropiez. Qui fut occasion que, voyant ung grand commencement de batterie et pour peu de coups beaucoup deffect, mesmes quilz nestoient nombre pour deffendre la bresche, quilz commencèrent à prester loreille aux offres de capituler, qui leur furent faictes. Laquelle ilz ne peurent obtenir autre que de sortir avec armes et bagaige, laissant leurs enseignes et la place en la puissance du général ennemy, lequel y laissa Vignol pour gouverneur. Je ne veulx obmettre à dire que, pendant le siège, trois jeunes gentilzhommes se résolurent malgré les ennemis dy entrer, comme de faict sestans rendu sans hazard aux tranchez, en la présence du roy de Navarre, malgré toutes les harquebuzades

qui leur furent tirez, sy jectèrent sains et sauf. Ce qui admiré de luy et remarqué pour galland traict, qui sera loccassion que par honneur je insèreray ici leurs noms, qui sont ; Du Monceau qui mourut en ce siège, La Chassaigne et De Bar, tous trois ne surpassant vingt-quatre ans.

Après la reddition dEspernay, les trouppes, sestant renduz aux faulxbourgs de Rheims, trouvèrent que le duc de Guyse y estoit arrivé. Auquel, en la présence du seigneur de Sainct-Paul, faisant le sieur de Villiers entendre les causes qui lavoient meu à rendre la place, dict que sa garnison estoit si foible quil estoit impossible de soustenir ung effort, nayant plus que deux ou trois cens hommes en tout, et, sil eut pensé en sacrifiant sa vie conserver la place, quil ne debvoit doubter qu'avec une gaieté de cœur quil ne sy fut exposé ; mais qu'eux et la place, estant en péril indubitable, quil avoit trouvé par ladvis communz de ses cappitaines, que pouvant faire quelque signalé service ailleurs, quil nestoit besoing de se perdre avec la place, pour avoir la France affaire de gens telz questoient les cappitaines qui laccompagnoient. Raisons qui se trouvèrent véritables et approuvez, à cause que le seigneur de Sainct-Paul, estant adverty du peu de gens quilz estoient, avoit tasché par trois ou quatre diverses nuictz, avec des nacelles, faire passer à bon nombre la Marne, pour y jetter le plus de gens quil pourroit. Mais il ne fut en sa puissance, daultant quil falloit trop de temps pour en passer petit nombre et que les nuictz estoient trop courtes.

Le duc de Guyse, accompagné des sieurs de Sainct-Paul et dAmblize, avisant sur telles occurrences ce qui estoit à faire, trouvèrent que le roy de Navarre ne se contenteroit de la prinse dEspernay et que peult estre entreprendroit-il, à la suscitation du duc de Nevers, sur Rethel. Ce qui causa que lon y desppescha aussy tost, pour se jetter dedans, les régimens des sieurs de Villiers, de Fresne, du comte du Bossu et quelques trouppes de reste du régiment de la Bourlotte, avec les compagnies de gens darmes du seigneur de Sainct-Paul et celle de Cornet. Lesquelz partirent, les ungs de Reims, les autres de Cormissy, dès la poincte du jour pour sy rendre. Mais le jour mesme,

environ les huict heures, lalarme commençant à sonner, lon eut doubte que ce ne fussent les ennemis, qui y prinsent leurs brisez. Touttesfois eulx, nestans venus à autres intentions que pour surprendre les trouppes du duc de Guyse, sen trouvèrent frustrez, pour estre jà à cheval et prestz à escarmoucher.

Pendant quoy, les duc de Guyse et seigneur de Sainct-Paul, se doutant de Rethel et des trouppes qui sy acheminoient, eurent craincte quelles ne fussent rencontrez et deffaictes. Et pour ce delibérèrent dy envoyer en diligence, tant pour faire haster les trouppes et les sauver, sil y avoit moyen, destre taillez en pièces, que pour advertir les gouverneurs et habitans dudict Rethel de se préparer au siège et les asseurer de secours. Et cherchant quelqu'un de créance pour y despecher, ne sy en présentant poinct, le cappitaine Thuret soffrit de faire le voyaige, accompagné du cappitaine de Clèves. Lesquelz neurent si tost faict ceste offre, quelle fut par le seigneur de Sainct-Paul acceptée, leur ordonnant sans plus long séjour de diligenter ce voyaige. Ce qui fut par ledict Thuret faict, lequel nestant que luy second se trouva en beaucoup de grandz accessoires, pour trouver en tous costez coureurs et picoreurs de larmée ennemy; lesquelz, estant par subtilité trompez, croyoient, pour les avoir veu venir du costé de leur armée, que ce fut des leurs, nen ayant iceux passez que à cens pas et assez près de leurs bataillons. Touttesfois, ne servant plus audict Thuret et de Clèves ceste ruze, lorsquilz en furent eslongnez de deux lieues, commencèrent à donner sur le qui vive. Mais, pour ne se sentir bastant à sopposer à tous ceulx qui se presentoient, ayant donné chacun une pistollade à six qui les voulloient accoster, continuèrent leur galop tant qu'ayant attainct les régiments à deux lieues de Rethel, ilz les feirent diligenter de se rendre à sauveté. Touttesfois le roy de Navarre, scachant de quel poix seroit le siège de Rhetel, voyant avoir failly à leffect quil espéroit faire sur les trouppes du duc de Guyse, feit repaistre les siennes, puis se retira ès environs dEspernay.

Quelques temps après, estant le sieur dIvernaumont, deux ans après sa prison, mis en liberté en contreschange des sieurs de Beaufort et de Sérigny, obtint commission du roy de Navarre

pour faire levée dun regiment de gens de pied, lequel il leva en peu de jours avec infinies insolences à lendroict du pauvre peuple, duquel on n'entendoit que les plainctes au païs de Rethellois. Ce qui occasionna le seigneur de Sainct-Paul de faire espier le temps et le lieu, où asseurément il le pourroit trouver. Mais, ces desseins nestans arrestez, il tracassoit tantost le Rethellois, tantost la Thiérache ; qui fut occasion au seigneur de Sainct-Paul damasser ses trouppes en nombre de quatre cens chevaulx et deux cens fantassins, puis tascher, à quelque prix que ce fut, de les fermer en quelque lieu ou en la campaigne, le rencontrant, le tailler en pieces. Ce qu'estant prémédité advint ; car Ivernaumont, marchant en campaigne, fut veu des catholicques quil recognut, la furie desquelz voulant éviter se renferma diligemment dans le village de Nouvion, quil choisit pour retraitte, sy jettant sauf, malgré les poursuittes catholicques ; dans lequel touttesfois il ne trouva salut, daultant quil fut aussy tost investy et sommé de se rendre. Ce quil fut reffusant faire ; ains faisant sentir assez lentement le son de ses harquebuzades aux plus téméraires, faisoit démonstration de voulloir opiniastrer la deffence de sa vie, quil vouloit conserver sous les murailles de léglise. Mais le seigneur de Sainct-Paul, ayant diligemment faict amener ung canon de Maizières par dessus la Meuse, que quelques habitans et soldats amenèrent, qui ny sespargnèrent au hazard et travail, feit bien tost ouvrir à coup de canon léglise, où ledict dIvernaulmont sestoit retiré. Lequel se présentant à lassault, le soustint à cause que la bresche estoit favorisée d'une maison, où aucuns soldatz sestoient logez ; qui donna occasion au général catholicque dy faire dresser quelques vollées de canon, lesquelles estourdissant aucuns des tenans rendirent le reste tellement estonné, quilz se rendirent à miséricorde.

Comme aussy le sieur dIvernaulmont, voyant la continuation de la batterie, se vint en pourpoinct présenter à la bresche et se rendre au premier qui se présenta, sans asseurance ny de la vie ny dautre chose. Lequel estant mené au général, le meit ès mains des habitans de Maizières pour lemmener avec le canon à Maizières, et daultant que pendant leur retour la nuict

les surprint, luy, pensant à la faveur des ténèbres se sauver, causa la mort à tous les prisonniers, que les habitans et soldatz ramenoient pour seureté des ransons quilz en espéroient. Et luy même par sa témérité fut privé de la vie, acte qui fascha beaucoup le général catholicque. Mais après y avoir pensé et ny trouvant remède, respondit deux jours après au trompette du duc de Buillon, qui lestoit venu demander, que sestant rendu à sa discrétion, quelle avoit esté de le priver de la vie, à cause quil estoit huguenot, avec espérance den faire aultant des autres ses semblables.

Voilà comme ce seigneur voulut couvrir ce que, à son grand regret, estoit arivé, non pour volunté quil eut de luy sauver la vie, mais pour le faire exécuter par justice.

Cest effect, ayant réussy, comme dict est, permit au seigneur de Sainct-Paul de renvoier ses troupes en garnison ; mais aussy tost convié par le duc de Mayenne de laller trouver, les rassembla en diligence et sachemina vers Paris. Touttesfois estant ja le duc party, il se retint de passer outre, attendant le duc de Guyse, lequel deux jours après se rendit à Orbay en Brie, où ledict seigneur le fut trouver et de là sacheminèrent ensemble au siège de Bar-sur-Seine ; devant lequel fut mené trois canons et de moyennes, qui tirèrent quelques coups. Moyennant quoy, estant le gouverneur despourveu de soldatz, se deffiant de pouvoir soustenir lassault, rendit la place, à condition den sortir armes et bagaiges sauves. Puis lesdictz sieurs, prenant deux autres chasteaux, tournèrent droict à Sainct Falle, dans le bourg duquel ilz se logèrent par cincq jours, en deslogèrent le sixiesme pour sacheminer au devant des trouppes qui le venoient, comme lon disoit, charger. Les plus advancez desquelles, estant logez à Crancey, furent le XIII[e] novembre 1592 taillez en pièces, et le baron de Sainct Amand, qui en estoit le chef, faict prisonnier par le duc de Guyse et seigneur de Sainct-Paul, quilz emmenèrent avec eulx, se logeant ce jour les trouppes à Arcy sur Aube et les ennemis de delà de la Seine, ès environs de Mercy. Mais eulx, voyant avoir receu ceste bastonnade, contremandèrent les trouppes qui les alloient trouver, qui estoit le duc de Nevers, le sieur

de Givry, de Praslain et plusieurs aultres avec linfanterie de larmée du roy de Navarre et quelque cavallerie, avec celles quilz avoient peu amasser en ce pays.

Depuis, se retirant, le seigneur de Sainct-Paul s'avisa de fortiffier Mareuil, affin, par ce moyen, de tenir la rivière subjecte et incommoder ceulx de Chaalons et dEspernay, estant de soy mesme fort aysé à fortiffier, à cause que la Marne la ferme et circuit des deux costez ; et pour cest effect les régiments de Champaigne et de Granval y eurent leur garnison, commandez par ledict de Granval, en labsence du sieur de Villiers, quy donna quelque commencement à la fortiffication. Mais, ny ayant voulu faire long séjour, le sieur de Sainct-Paul y envoya ledict sieur de Villiers ; lequel, encores que le fort fut lors desnué de deffence et peu farcy de garnison, si est ce que, par sa vigilance et assidu travail, il le meit en estat de deffence, quil eut achevé et rendu bon, sans la sortye quil feit sur les ennemis, en laquelle n'ayant que quinze chevaulx, se meslant parmy près de cinquante, veit telle heure quil pensoit demeurer vainqueur, repoussant les ennemis jusques aux portes dEspernay. Mais la sortye de Vignolle et de toute sa cavalerie, luy arrachant la victoire des poings, linvestit et, prins prisonnier, blessé à mort, quy rendit son âme à Dieu, sur la fin de février M V^{c} IIII^{xx} XIII ; le corps duquel fut, le premier mars, ramené à Reims et mis aux Jacobins, en ayant receu le seigneur de Sainct-Paul un grand deuil de sa mort.

Peu de jours après, le duc de Guyse, estant de retour de Berry, pria instamment le seigneur de Sainct-Paul de lassister contre le duc de Nevers, son oncle, qui tenoit la campaigne vers Troyes. Occasion que, le seigneur de Sainct-Paul sy acheminant, print en passant le chasteau de la Motte, qui incommodoit fort le chemin de Victry à Rheims, dans lequel il laissa le cappitaine Chastillon ; puis sacheminant plus oultre, ayant faict sortir une couleuvrine de Victry, alla siéger Ronay que le cappitaine Libau rendit, encores quil fut bien deux cens cinquante hommes de guerre dedans, laissant par la composition leurs enseignes arborez, qui furent portez à Troyes en Cham-

paigne et mises en la cathédrale, où nouvelles arrivèrent au duc de Guyse et seigneur de Sainct-Paul que le duc de Nevers, ayant sceu leur résolution, avoit séparé et renvoyé ses trouppes. Ce qui invita ledict seigneur de Sainct-Paul de poursuivre celles qui retournoient en son quartier, taschant à en attraper quelques uns. Mais sa diligence fut rendue vaine par les longues traictes, qui firent lesdicts ennemis.

Après quoy, l'entrevue des ducs de Loraine, de Mayenne, de Guyse, dAumalle, dElbeuf et autres, se feit à Reims, où après avoir ensemblement communicqué de ce qui importoit les affaires de ceste cause, se séparèrent, retournant le duc de Loraine en son païs et les ducs de Mayenne, Guyse, Aumalle et Elbeuf se acheminant à Paris. Pendant quoy, les ennemis ayant surprins Rosoy, le seigneur de Sainct-Paul les en voullut débutter, gaignant sur eulx avec peu de force le bourg. Mais y ayant sesjourné trois jours, ayant advis de lacheminement du duc de Nevers, qui venoit de Ronay (quil avoit reprins sur Bouzonville, qui en estoit gouverneur, lequel feit à coups de canons achepter la place) et quil savançoit en diligence, mesme que les ducs de Longueville et de Buillon estoient à Montcornet, distant de lieue et demye de Rozoy, lesquelz avoient trois enseignes de Suisses et six cens hommes de pied françois et plus de six cens chevaulx, luy pour ne se sentir bastant pour sopposer à toutes ces forces, leva le siége en espérance daller trouver quelque deux à trois cens chevaulx des ennemis, qui estoient ès environs de Maubert et les tailler en pièces, renvoyant linfanterie et deux moyennes à Chasteau Portien, affin que, en cas quil eut rencontre, que cela ne lempeschasse. Mais il neut telle rencontre quil espéroit ; ains, trouvant seulement quelque cincquante chevaulx, les tailla en pièces et poursuivit, en prenant ou tuant la pluspart diceux. Ce faict, ledict seigneur se retira à Maizières, comme aussi feit le duc de Nevers à Challons, le duc de Longueville à Sainct-Quentin et celuy de Bouillon à Sedan. Puis ledict seigneur, ayant renvoyé ses troupes en leur garnison, s'achemina à Paris pour y prester le serment de mareschal de France en la Cour, comme il feit sur la fin de juillet mil v^{c} IIII^{xx} XIII, y séant

messieurs de Mayenne, de Guyse, dAumalle, dElbeuf et de Rone, aussy mareschal de France. Après quoy, voyant la tresve asseurée, il se retira et rendit à Rheims pour en estre le porteur et la faire observer en son gouvernement.......



DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS [1]



(1) M. Olivier de Gourjault avait d'abord publié les Mémoires de Saint-Paul dans *la Revue de Champagne et de Brie*, et dans l'introduction, il prévenait le lecteur qu'il ferait paraître en appendice des documents inédits se rattachant à la même époque. Il est mort avant d'avoir désigné lui-même les documents en question. Afin de réaliser son désir dont il m'avait souvent entretenu et avec l'assentiment de son frère, M. Henri de Gourjault, j'ai choisi les pièces qui suivent, au milieu d'un grand nombre de copies de toute nature et j'ai corrigé les fautes nombreuses qui s'étaient glissées dans le texte des Mémoires publiés par la *Revue*; car M. de Gourjault, déjà souffrant, n'avait pu revoir ses épreuves. J'ai dressé également les tables des matières et l'index alphabétique des noms de personnes et de lieux. J'ai rendu aux noms de lieux leur orthographe actuelle et je les ai identifiés de la manière la plus précise, afin d'éviter cette peine au lecteur. Il a paru indispensable de faire ici cette déclaration, pour ne pas permettre à la critique de s'égarer et surtout pour dégager les responsabilités. *(Note de Stéphen Leroy).*

1

Montre faite à La Fère d'une bande commandée par Saint-Paul.

2 avril 1584

Bibl. Nat., fonds français, 25818.

Roolle de la monstre et reveue faicte en la ville de Lafère le 2 avril 1584 du nombre de 50 hommes de guerre à pied françoys tenant garnison pour le service du roy en la ville soubz la charge du sieur de Sainct-Paul leur cappitaine, sa personne et celle de ses officiers.

Nous Loys de Sainct-Paul, cappitaine d'une bande de gens guerre.

Jehan de Larché, lieutenant.

Gabriel Dasclessan, enseigne.

Signé : de Sainct-Paul (1).

Anthoine de Villers, sieur de Lihons, cappitaine d'une compagnie de 58 hommes de guerre.

2

État du régiment du sieur de Rosne.

Avril à novembre 1585.

Bibl. Nat., collection Clairambault, vol. 357.

Estat du payement que M. de Panges a fait faire de l'ordonnance et commandement de M. le duc de Guise, tant aux onze compaignies de gens de guerre à pied françois du régiment de M. de Rosne cy-après déclarées que aux officiers dudit régiment pour le mois d'avril 1585 :

Le sieur de Tachy, son lieutenant;

A 160 hommes.............................. 600 livres.

A 203 hommes de guerre à pied françois sous la charge du

(1) La signature *de Sainct-Paul* est une signature noble. (*Note de O. de Gourjault*).

cappitaine Sainct-Paul, maréchal de camp dudit régiment, la somme de 819 escus sol 2/3 pour leur solde, estat et appointements durant lesdits mois, suivant la monstre et reveue qui en a esté faicte par commandement de mondit seigneur, le 19 mars 1585, par le sieur de La Ferté, commissaire; M. de Tinchebert, lieutenant de ladite compagnie............. 819 l.

A 160 hommes du même régiment sous la charge du cappitaine Manemire?................................ 809 l.

A 180 hommes du même régiment sous la charge du cappitaine Jandun.................................. 773 l.

A 135 hommes de guerre du même régiment sous la charge du capitaine Boucherot. .... 591 escus.

A 161 hommes sous la charge du cappitaine Pournette. 700 l.

A 179 hommes de guerre sous la charge du cappitaine Cuissot, Philippe de Quinquières? lieutenant de ladite compagnie.. 740 l.

A 96 hommes de guerre à pied françois dudit régiment sous la charge du cappitaine Villiers dit Sainct-Paul (19 may 1585)................................ 463 escus 20 s.

A 150 hommes sous la charge du cappitaine Clos (19 may 1585).. 672 l.

A 122 hommes sous la charge du cappitaine de Stivy (19 may 1585)..... .... en blanc.

A 166 hommes du même régiment sous la charge du cappitaine Pavigny............................... 696 escus.

Estat du paiement faict aux officiers du régiment pour ledict moys.

Au sieur de Sainct-Paul, mareschal de camp dudit régiment, la somme de 151 escus 20 sols, assavoir : 66 escus pour son dit estat de mareschal de camp, 33 escus 20 sols pour le prévost de camp et 4 archers à 5 escus 20 sols chascun ; laquelle somme lui a esté payée comptant par lesdits sieurs Thomas de Bigonnier et François Gomer ou Gonnet, serviteur dudit sieur de Panges, par quittance signée dudit sieur de de Sainct-Paul, le 10 may 1585............ 151 escus 20 s.

A Jehan de Castinol, sergent-major dudit régiment, 33 escus 20 livres pour son estat durant le mois.

Somme totale de la dépence................ 7454 escus.

Suit l'attestation par le duc de Guise qu'il a fait payer les sommes ci-dessus par le sieur de Panges, chef des finances de M. de Lorraine.

De Chalons, le 16 novembre 1585.

HENRY DE LORRAINE.

PÉRICARD.

3

Lettre chiffrée (du duc de Guise ?) à....

9 février 1586

Bibl. nat., fonds français, 3612, fol. 8.

Monsieur, ce que je vous ay mandé par Sainct-Paul que les attendoit...... qui sont lectres du Roy et pour le faict des soldats que je ay envoyés par lesquelles vous cognoistrez quelle est son instruction, laquelle je pense estre nécessaire exécuter promptement tant pour donner terreur à ceulx qui demeurent que pour l'espérance qu'ils ont d'estre secourus et favorisez de ce costé là ; pour ceste occasion j'ay donné charge audict Sainct-Paul de vous aller trouver, qui vous fera bien particulièrement entendre les forces de son costé, desquelles se peut prévaloir en ceste exécution, afin que si vous trouviez bon qu'il donne du costé de Villefranche vous luy commandiez ce qu'il aura à faire. J'escris pareillement au sieur de Chambéry de vous aller trouver ; il me semble que s'il vous plaisoit commander au comte de Grandpré et à luy de donner du costé de Donchery avec quelque cavallerie que on pourroit les faire partir de Rethel. Oultre ce que le sieur de Chambéry pourra tirer de Rocroy, on pourroit luy faire donner quelques compagnies dudit sieur Sainct-Paul, s'il est besoing ; cela estonneroit tellement ceulx de Sedan, qu'ils n'oseroient sortir de leur place

pour courir la campagne, qui est ce que nous devons désirer pour la crainte de la cavalerie......

(Le reste sans importance).

4

Montre de 179 hommes du régiment de Saint-Paul.

28 décembre 1585

Bibl. Nat., fonds français, 25814.

Roolle de la monstre et reveue, faicte le 28 décembre 1586, de huit vingts dix neuf hommes de guerre à pied françois, estant du régiment du S[r] de Sainct-Paul en la province de Champâgne, soulz la charge du cappitaine du Roux de Tachy, par nous Jehan de la Bretesche, commissaire, et Charles Bocquet, conseiller ordinaire des guerres.

Nicolas du Roux, seigneur de Tachy, cappitaine.

Jehan de Vresvin, lieutenant.

Jehan de Montbron, enseigne.

Nicolas du Roux, seigneur de Tachy, cappitaine d'une bande de 200 hommes de guerre à pied françois du régiment du S[r] de Sainct-Paul.

5

Lettres de Mayenne chargeant les sieurs de Rosne et de Saint-Paul de veiller à la sûreté de la Champagne et de la Brie.

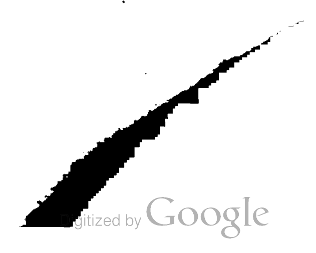
21 janvier 1589

Bibl. Nat., fonds français, 3977, fol. 359.

Charles de Lorraine, duc du Maine, pair et grand chambellan de France gouverneur et lieutenant-général pour le roy en ses

paÿs et duché de Bourgogne, aux sieurs de Rosne, chevalier de l'Ordre de sa Majesté et cappitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances et de Sainct-Pol, mestre de camp d'un régiment de gens de pied francoys, Salut : Estant besoing de pourvoir à la seureté et conservation des villes et places fortes des gouvernements de Champagne et Brye, à quoy n'y peult donner ordre M. le prince de Joinville, nostre nepveu, gouverneur et lieutenant-général pour sa Majesté esdictes provinces, à cause de la détention de sa personne ; afin que cependant rien n'y advienne qui soit au dommage et préjudice de l'Estat, Nous en l'absence d'icelluy nous avons commis et député, comettons et députons par ces présentes ensemblement et chascun de vous en l'absence de l'aultre pour y avoir l'œil, et veiller soigneusement à ce que tout y passe, comme il est requis, pour la conservation desdictes villes, places fortes et seureté dudict paÿs ; vous donnant pour ce plain pouvoir et autorité de demander à cet effect les magistrats, maires, eschevins desdictes villes, convocquer les habitants, faire lever des gens de guerre, et de vous saisir de ceulx qui vouldroient s'opposer, par quelques moyens que ce soit, aux catholicques ou altérer leur repos, prendre les deniers qui sont en recepte pour les emploier à la tuition dudict paÿs et aultrement comme jugerez plus nécessaire ; nous remettant entièrement de ce à vostre prudhomie suffisante et au zèle que vous avez au bien public. Mandons auxdits magistrats, maires et eschevins desdictes villes, de vous obéir en tout ce qui dessus. Faict à Dijon le 8[me] jour de Janvier 1589. *Signé* CHARLES DE LORRAINE, *et plus bas*, Baudoyn *et placart de cire rouge.*

Collation faite à l'original à la requeste du S[r] de Rosne par Burnet, tabellion à Saint-Dizier, le 11 janvier 1589.



6

Lettre des échevins de Mézières au duc de Nevers.

1er Avril 1589

Bibl. Nat., fonds français, 3614, fol. 19.

Monseigneur, MM. du Chappitre de l'Eglise de Reims ont envoyé un mandement portant interdiction à ceulx qui ne vouldroient signer l'Union jurée à Paris, lequel a esté publié par Monseigneur ; nostre curé nous ayant refusé les sacrements de confession et de l'eucharistie, si nous n'y satisfaisions pas. La mesme publication a esté faicte en vostre ville de Rethel et et en toutes les paroisses dépendantes de vostre duché, de sorte que le peuple a esté contrainct de signer, ayant les curez observé cest ordre que quiconque n'avoit son billet portant certiffication de sa signature, il n'estoit point receu ausdits Sacrements. Et parce que nous craignons que nostre conduite ne fut interprétée de mauvaise part, nous avons pris la hardiesse de vous envoyer ce messager exprès pour vous en advertir, et vous asseurer, Monseigneur, que nous n'entendons nullement nous départir de l'obéissance et subjection que nous vous debvons ; et désirions grandement vostre présence en ce pays afin de le remettre en repos des troubles où il est réduit ; etc.

7

Lettre des échevins de Mézières au duc de Nevers

10 Avril 1589

Bibl. Nat., fonds français, 3614, fol. 20.

Monseigneur, Nous n'avons voullu faire faulte, faisant responce aux lectres qu'il vous a pleu nous envoyer par Monseigneur de Beauregard, vous advertir des nouvelles de

par deçà, encores que nous vous en eussions escript par Maguet Mesart, dont environ dix jours la sepmaine saincte, le peuple d'icy estant assemblé en la Chambre du conseil, feut arresté par eux de l'advis de Monsieur de la Vieville assistant audit conseil d'envoyer trois de vostre dicte ville, sçavoir : ung homme d'Eglise et deux de voz bourgeoys à Reims pour adviser des moyens pour résister aux incursions des gens de guerre de Sedan, Chaalons et autres uniz ensemble, qui n'ont cessé depuis quelque temps de courir et travailler ce pays, prenant prisonniers des Bourgeoys de ceste ville mesmement durant la tresve. Enfin lesdits dessus seroient de retour avant-hier, accompagnez du Sr de Geoffroiville avec sa compagnye de chevaulx légers composez des habitans de ceste ville et de vostre duché. Ledict Sr de Geoffroiville estant arrivé nous auroict donné à entendre quil avoit charge de Monseigneur le Duc du Mayne de se saisir de la personne de Monsieur de la Vieville, attendu qu'il n'avoict signé l'Union. Sur quoy, par l'advis du conseil a esté résollu que luy et son train demeureroict en la protection et sauvegarde de ladicte ville. Néantmoins depuis, sur quelques difficultez proposées, a esté advisé quil y auroit six bourgeoys de ceste ville qui le garderoyent avec deux des gens dudit Sr de Geoffroyville. Ces ocurrances, Monseigneur, nous ont mis en grandes perplexitez; toutesfoys nous espérons que notre saincte résolution sera prise de bonne part de Vostre Grandeur, n'ayant jamais esté en autre volonté sinon de vous demeurer à jamais très humbles et très obéissants subjectz et vous rendre la fidélité et subjection que nous vous debvons. Suppliant le Créateur vous donner, Monseigneur, en parfaicte santé, très bonne et très longue et très heureuse vie.

De vostre ville de Maizières, ce X^e avril 1589.

Voz très humbles et très obéissants serviteurs et subjectz.

Les eschevins et autres de vostre ville de Maizières.

8

Lettre de Dinteville au duc de Nevers.

De Châlons, 15 avril 1589

Bibl. Nat., fonds français, 3414, fol. 50.

Il espère que le messager de M. de la Vieuville lui est actuellement parvenu et l'aura informé de « l'estat auquel sont les affaires du duché de Rethelois qui ne sont en si bon train que je sçay que vous désirez pour le service du roy, le vostre et le repos du pays, s'estans ceulx de vos villes de Rethel et de Mézières beaucoup plus licentiés quelles ne debvoient. »

Sainct-Pol de retour de Paris semble vouloir entreprendre le siège d'Epernay; les gens de Reims désirent ce siège; la place n'est pas fortifiée comme elle devoit.......

En post-scriptum. « Monseigneur, depuis cette descripte, le Sr de Saint-Etienne que j'ay mis à Epernay pour y commander me vient d'avertir que Sainct-Pol fait plutost semblant de tirer le chemin de Maizières ou d'Attigny que d'aller à luy. Touttefois je ne vous en puis encore asseurer; car le bruit parmy eulx est qu'il va quérir de l'artillerye à Reims. »

9

Lettre de Ponce Jallot, coadjuteur de la Chartreuse du Mont-Dieu.

Du Mont-Dieu, 22 mai 1589

Arch. Dép. des Ardennes, H. 368.

Æternam in domino Jesu salutem.

Venerabilis in Christo Pater, suyvant vos lettres que nous avons receue sabmedy dernier, nous avons envoyé M. Anthoine porter les votres à M. de la Vieuville quil a receue avec la déclaration de bonne volonté du roy estant imprimée, sur lesquelles lettres il vous respond dont nous vous envoyons sa response; par laquelle pourrez congnoistre quil est fasché



d'avoir entendu tant de bruit, d'avoir pillé la maison au lieu de l'avoir conservée jusques à huy dont il a dict qu'il ne s'en mesleroit plus et de faict a osté les soldats quil y avoit mis et les a envoiez à Omont avec plusieurs autres, après avoir fait enlever de notre maison samedy dernier 32 setiers de bled pour la fourniture du chasteau d'Omont qu'il a promis de faire payer et avec ce de rendre 4 harquebuzes à croc que lesdits soldats ont portées en sa maison pour la conservation dicelle, après que Sainct-Paul qui est de présent devant Villefranche soit passé oultre et estant passé, il promet les rendre. Ledit seigneur fut hier à Buzancy, où il fut mandé par M. d'Amblise et est ce jourd'huy en sa maison à Sy et dit-on qu'il a pacifié avec ledit seigneur de Sainct-Paul ; ne sçavons aulcunement comme la chose en est.....

10

Lettre du duc de Nevers au Roi.

De Nevers, 12 juillet 1589

Bibl. Nat., fonds français, 3628.

.... Le pauvre monsieur de la Vieuville, qui est retiré à la Cassine, ayant laissé bonne garnison dans la maison de Sy, ne sçait plus de quel bois faire fleiche, Sainct-Paul le ravageant comme il fait. Il m'a escript qu'il désireroit bien que j'allasse de par deçà....

11

Lettre de la duchesse de Nevers à M. de Rozières.

De Nevers, 15 juillet 1589 .

Bibl. Nat., fonds français, 3628.

Elle se plaint des « pernitieux desseins de la Ligue, de laquelle elle reçoit tous les jours du mal, ayant encore dernièrement Sainct-Pol pris le chasteau de Rozoy avec

l'intelligence des Chanoines, lesquels méritent d'estre déchus de la nomination de leurs prébendes. » — Si cela est possible, elle le prie de lui envoyer de suite une dépêche.

12

Lettre du duc de Nevers à......

De Nevers, 22 juillet 1589

Bibl. Nat., fonds français, 3628.

Monsieur, ayant esté adverty du misérable estat auquel est la Champagne, je n'ay voulu faillir d'escryre ce petit mot au roy pour le deub de ma charge, lequel je vous supplye de luy donner et en retour la response; je voudrais bien qu'il vous en eust donné la charge, puisqu'il ne trouve bon que je la exerce; cependant à quoy je m'y veux conformer du tout. Vray est qu'il me fasche de veoir que Sainct-Pol se rende maistre du Rethellois, comme il faict et en occupe 25 mille livres de rente et ce pour estre subject du roy, qui est toute la récompense que je reçois en ce monde; car en l'autre je laisseray mémoire d'avoir bien et fidèlement servy.

13

Lettre du duc de Nevers au Roi.

De Nevers, 22 juillet 1589

Bibl. Nat., fonds français, 3628.

Sire, le misérable estat auquel est vostre province de la Champagne pour estre dénudée de toute personne de commandement et pour estre en la proye de Sainct-Pol et de vos ennemis, m'a faict vous escripre ce petit mot pour ma descharge, pour vous supplier très humblement de trouver bon de commander à quelqu'un de grande qualité en avoir soin,

tandis qu'il vous plaira que je ne m'en mesle, ne désirant de faire sinon ce qu'il vous plaict comme j'ay toujours faict. Le dict Sainct-Pol ruyne et dissipe tout le Rethellois ; il battoit le 15e de ce mois la maison de M. de la Vieuville avec canons tirez de Mézières ; il a pris la maison du baron de Termes, qui vous subject fidèle ; il ravage tout le monde et est résolu de ruyner tous ceulx qui sont vos subjects, et il m'a faict chose que je supporte impatiemment d'un tel homme.

14

Lettre de Catherine d'O au procureur de la Chartreuse du Mont-Dieu.

26 juillet (1589)

Arch. Dép. des Ardennes, H. 366 (original).

Monsieur le Procureur, parce que durant le siège qui a esté devant ma maison, les trois cuves que j'avais fait faire pour faire faire de la bière ont estez bruslez et mes deux chodières que j'avais fait achepter à Sedan ont esté prises par les soldats de Sainct-Paul et qu'ils ont vendues au Chesne, je ne puis à ceste occasion faire faire de la bière comme je voulloys. Qui est cause que je vous prye de m'en bailler tous les samedys ung poinçon, parce que une tonne ne peult suffire ; telle que vous l'aurez, je la prendray. Si ce n'estoit la nécessité là où j'en suis, je seroys marye de vous en demander ; j'espère de vous la rendre cy après. Je vous envoye ung baton et vous prye de m'y atacher ung balay au bout et de me l'envoyer. Si vous avez des prunes en vos jardins, envoyez m'en par ce porteur. Me recommandant à vos bonnes prières, je prie Dieu vous donner sa paix universelle. Envoyez moy ung poinçon de bière samedy par quelque ung de vos censiers.

Votre bonne amie,

Catherine d'O.

15

Lettre du Commandeur de Dion à M. de Villeroi.

11 janvier 1590

Bibl. Nat., fonds français, 15591.

Monsieur, je feis une dépesche à M. le duc de Mayenne le 1er jour de l'an et l'accompagnay d'une lettre pour vous, par laquelle je vous avisay de la nouvelle que nous avions jà receue de la deffaicte et déroutte de ces 2000 reistres et 5000 lansquenets, qui s'estoient advancez pour secourir le roy de Navarre, advenue par la poursuite de M. de Lorraine et de M. de Sainct-Pol, qui est véritablement ung exploict très favorable. Mais lesdicts reistres se sauvèrent à Basle et avec désordre et effroy abandonnèrent leurs chariots.

16

Déclaration du duc de Nevers contre le sieur de Saint-Paul.

7 novembre 1590

Bibl. Nat., fonds français, 3979.

Ayant pleu au Roy nous commander nous rendre en ceste province de Champaigne et Brye, à cause de la charge de gouverneur et lieutenant-général de Sa Majesté qui nous y a esté commise durant le bas âge de nostre fils, le duc de Rethellois, afin de pourvoir aux affaires d'icelle, et y ayant de nostre part apporté un entier zèle, dévotion et saincte affection pour la relever des oppressions dont elle est misérablement affligée à l'occasion des guerres civiles suscitées soubz un faulx tiltre et prétexte de religion, duquel plusieurs gens de bien ont esté jusqu'ici circonvenus et abbusez...... Nous avons trouvé que quelque troupe de gens de guerre armés contre l'auctorité de la puissance souveraine constituée de Dieu, de laquelle il est seul correcteur et réformateur, conduite par un

nommé Sainct-Pol, s'est monstrée si dénaturée et a tellement effacé en elle les marques de toute humanité que d'une rage bestiale, furieuse et desbordée elle a commencé à mettre le feu en plusieurs bourgs, villages et jusques aux maisons particulières de ceulx de la noblesse et aultres, n'espargnant mesmes les esglises et touts lieux saincts et sacrés ; chose plus que abominable devant Dieu et les hommes et non encore remarquée ès siècles passez, quelque desbordement qui y soit survenu, que les propres enfants d'une patrie, dégénérant en bastardise, ayent employé des mains sanglantes et cruelles à étouffer et perdre celles qui les a si tendrement et humainement recueillis, nourriz et eslevés. Dont tous les gens de biens, déplorant le malheur de nostre siècle, nous ont faict plaincte et requis employer la force et l'autorité pour en tirer la juste vengeance et réparation. A quoy nous sommes délibérés de ne rien espargner. Et combien que nous sachions que la raison répugne et la vraye magnanimité et grandeur ne doyvent (?) réprimer les actes réprouvés par leurs semblables ; néantmoins d'aultant que les autheurs d'iceulx, pour estre armez, en pourront pour quelque temps éviter les réparations et que la tollérance et dissimulation leur causeroit l'audace et desbordement à continuer tels malheureux actes réprouvés au ciel et en la terre. Nous avons avisé mestre ceste nostre nouvelle déclaration en lumière, par laquelle après avoir abhorré devant Dieu et les hommes telles voyes si détestables, comme la semblable feront toutes personnes qui auront quelque sentiment de la raison et du vray lien de la société humaine qui consiste en l'édification et non en la destruction. Nous protestons que à nostre très grand regret contraincts et forcés de la rage et bestialité du dessus dict, nous avons deslibéré et résolu, par la voie de tous les ordres et estats, justement, licitement et soubz l'autorité de l'une des plus puissantes et primitives loix de la nature, de repousser principallement en la cause publique l'injure par l'injure ; en cas de pertinacité et continuation desdits feux, de faire brusler et réduire en cendres toutes les places, lieux, maisons et édifices appartenans au dessus dit et à tous et chascun faulteurs, complices et adhérens, sans aucun

excepter ny réserver, soit des villes ou du plat pays, de quelque qualité et condition quils soient ; et d'advantage poursuivre les personnes, faire punir celles qui seront appréhendées comme incendiaires et user à l'esgard d'icelles de toutes voyes de rigueur, soit par celles d'hostilité ou soubz l'auctorité du magistrat, à ce que les marques de leur infamie et déportement passent et soient réputez jusques à la dernière postérité et leur mémoire demeure à jamais condamnée et réprouvée comme de vrays parricides et autheurs de la ruyne et désolation de leur patrye..... (Il recommande ensuite d'épargner les égarés, etc.)

17

Lettre de Claude de Lorraine. duc de Guise, au sieur de Saint-Paul.

De Troyes, 28 décembre 1590

Bibl. Nat., fonds français, 3979, fol. 274.

A M. de Sainct-Paul, lieutenant-général au gouvernement de Champagne et Brye.

M. de Sainct-Paul, j'ay receu la lettre que m'avez escripte du 16 de ce mois, ensemble celle que m'avez envoiée de M. de Mayenne mon oncle touchant la convocation des estats généraux. Suivant laquelle ne fauldray oultre celles que mon dit sieur et oncle a escriptes aux baillifs de ceste province, affin de satisffaire à ce qui leur est par luy demandé de faire promptement procéder à l'élection des depputez à cet effet, et que le choix soit de personnes de qualité et d'honneur, mesmement de la noblesse qui soient affectionnez à l'entier establissement de nostre saincte religion et au bien et salut de l'Estat, à ce que l'on puisse tirer le fruict que les gens de bien attendent de ceste assemblée. Je croys que n'estes maintenant à sçavoir que le roy de Navarre a mandé toutes les forces qu'il a en ceste province pour s'assembler du costé de Sézanne et en la Brye. Aulcuns dient que c'est pour retourner boucler Paris.....

Asseurez-vous donc que, si jamais venez ici qui ne peult

estre si tost que je désire, je ne vous abandonnerai pas. Car il est temps que je cherche de l'honneur aussi bien que vous autres messieurs, qui tenez la campagne. Cependant, je présente mes très affectionnées recommandations à vos bonnes grâces et prie Dieu vous donner, monsieur de Sainct-Paul, longue et heureuse vye.

De Troyes, ce 28 décembre 1590.

Votre affectionné et meilleur amy,

CLAUDE DE LORRAINE.

18

Mayenne accorde mille écus à Saint-Paul.

Février 1591

Bibl. Nat., fonds français, 26153.

En la présence de nous Françoys Rolland et Jehan Jehan, notaires royaulx au bailliage de Vermandois, demeurant à Reims, soubsignés, le 6e jour de février l'an *1591*, Nicolas de Guygnaut cornette des gardes de Monseigneur de Sainct-Paul, lieutenant-général au gouvernement de Champagne-Rethellois et Brye.

Le duc de Mayenne ordonne à Anthoine Ribaud, trésorier de l'Espargne, de donner au Sr de Sainct-Paul, lieutenant-général au gouvernement, 1000 escus, lesquels seront pris sur les deniers provenant de la vente ou composition de l'estat et office de président et trésorier-général de France au bureau des finances de Brye et de Champaigne transféré à Troyes. Et cela en considération des services qu'il a rendus à l'Union des Catholiques et pour l'engager à persévérer, sans préjudice des autres bienfaicts qu'il pourra recevoir.

Février 1591.

Le duc de M(ayenne) donne 4000 escus à 2 banquiers d'Anvers pour services rendus à l'Union et affaires secrètes dont il ne veut faire plus ample mention.

Soissons, 3 avril 1591.

19

Ordonnance de Mayenne donnant à Saint-Paul le duché de Rethel.

21 février 1591

Bibl. Nat., fonds français, 3980, fol. 101 (orig. sur parchemin).

Charles de Lorraine, duc de Mayenne, lieutenant général de l'Estat royal et Couronne de France, au bailly de Vermandoys ou son lieutenant et à tous aultres juges royaux, justiciers et officiers quil appartiendra, Salut. Sçavoir faisons que Nous désirant aulcunement récompenser les grands et signalez et remarquables services que le sieur de Sainct-Pol, lieutenant-général au gouvernement de Champaigne et Brye, a faict et continué de longtemps à l'Union des catholicques de ce royaulme, comme il faict encore chascun jour et pour luy donner moien de supporter les grands frais et despenses qu'il est contrainct de faire à ceste occasion; à icelluy, pour ces causes et aultres justes considérations et en vertu de nostre povoir, faict et faisons don par ces présentes signées de nostre main de tous et chascun les usufruicts, rentes, prouffficts et revenus des duché, terre, seigneurie de Rethel et Maizières, appartenances et appendances, appartenant au S[r] de Nevers, lequel couvertement suit et favorise les ennemys de nostre foy et religion catholique, avec lesquels il s'est joinct de force, d'intelligence et moyens, ainsy qu'il est évident et notoire à un chascun, pour d'iceulx revenus et proffict, à quelque somme, valeur et estimation qu'ils soient et se puissent monter et revenir, jouyr et user par ledit sieur de Sainct-Paul plainement et paisiblement comme de sa chose propre. Si vous prions et néantmoins en vertu de nostre dit pouvoir mandons et ordonnons à chascun de vous, comme il appartiendra, que vous ayez à laisser le dict de Sainct-Pol joyr et user de l'effect et contenu en ce présent don, et en ce faisant icelui mettre ou faictes mettre et instituer en possession, saisine et joyssance desdicts duché, terre et seigneurie de Rethel et Maizières,

appartenances et deppendances, ostant et levant toutes et chascune les saisies qui pourroient avoir esté faictes sur icelles terres et biens, pour quelque cause et occasion que ce soit et faisant cesser tous trouble et empeschement contraires, contraignant les receveurs et fermiers.......

20

Lettre de Henri IV au duc de Nevers

Du camp devant Chartres, 24 mars 1591

Berger de Xivrey, Correspondance de Henri IV (Coll. des Doc. inéd.)

Mon cousin, j'ay advis que le capitaine Sainct-Pol a esté à Mézières, où il s'est faict déclarer par cry public duc de Rethelois en vertu du don qu'il dit en avoir eu du pape et publié partout que vous étiez mort. Il a faict publier ses hommages ; et encores que je croye que vous en avez eu advis d'ailleurs, je n'ay voulu laisser de vous le mander et vous tesmoigner combien je treuve étrange l'outrecuydance dudict Sainct-Pol. J'espère que nous l'en ferons mentir dans peu de temps et que Dieu me fera la grace de le rendre aussy petit compaignon qu'il ait jamais esté. Je participe du tort qu'il vous faict, si tant est que vous en puissiez recepvoir d'un tel homme que luy. Il ne reste qu'un bout du ravelin à mes ennemys d'où j'espère les desloger demain, et bientost après faire une batterie si forte qu'il faudra quils me recongnoissent. Le bruict est que le duc de Mayenne vient pour secourir ceste place, ce qu'il ne peut sans combattre. Je continue en la résolution que je vous ay mandée par le sieur de Dampierre et espère incontinent après la prise de ceste ville aller en Champaigne, qui me faict vous prier de commencer à vous acheminer pour remonter mon armée au lieu où je vous ay mandé ; ce que m'asseurant que ferés, je prye Dieu qu'il vous ayt, mon cousin, en sa saincte et digne garde.

21

Lettre de Jehan Depiles à la duchesse de Guise

De Reims, 27 avril 1591

Bibl. Nat., fonds français, 20560.

Madame, je vous escrivis hier matin pour faire réponse aux lettres dont il vous avoit pleu m'honorer par vostre lacquet, lequel allant trouver M. de Sainct-Paul j'envoiai mes lettres à M. Péricard à Laon pour les nous faire tenir par homme exprès avec celles de M. le Nunce et l'évesque de Plaisance qui feit hier ung festin solennel pour la liberté de Monseigneur votre fils, à la santé duquel nous feismes bruict à la françoise, Monsieur le nonce qu'il s'en estoit trouvé mal et ne pouvoit disner. Le lacquet de M. de Soissons qui vous va trouver vous dira l'estat où j'estois quand il est arrivé; j'ay eu la colicque toute la nuit et en suis encores fort travaillé; je ne m'en plains poinct, Madame, puisque c'est de joye extrême mélée et parmy la bonne chère que nous avons eue de ceste miraculeuse nouvelle. M. de Plaisance désire vous céder son logis, qui est celuy du Trésorier le Roi; je crois que vous ne le vouldrez desloger. On a fait icy grand bruit d'une lettre que M. le C. de Bourbon a escrit à M. de Soissons.......

JEHAN DEPILES.

De Reims, ce 27 août 1591, après-midi.

M. de Sainct-Paul arriva hier au soir fort content de cette bonne nouvelle. Je vois les lettres que luy avez écrites; j'admire tous les jours d'advantage vostre prudence; vous lavez bien seu toucher où il luy démange.

JEHAN DEPILES.

22

Lettre de Jehan Depiles à la duchesse de Guise.

9 juin 1591

Bibl. Nat., fonds français, 20474.

..... On fait ici courir quelques mauvais bruits de M. de Sainct-Paul et de ses trouppes. On n'a pas de nouvelles de luy depuis son partement.

P. S. — Ce matin, sur les 4 heures est arrivé M. de Sainct-Paul qui partit hier de Vitry à 6 heures; madame de Sainct-Pierre et luy nous debvront plus particulièrement escrire de leurs nouvelles et de la venue de M. de Nevers. M. de Vaucleroy se charge de faire tenir votre pacquet à Chasteau et de là nous le fera envoyer par quelque paysan.

JEHAN DEPILES.

23

Lettre de Jehan Depiles à la duchesse de Guise.

De Reims, 20 juillet 1591

Bibl. Nat., fonds français, 20474.

Monsieur de Sainct-Paul estoit icy venu jeudi; il s'en est retourné aujourd'hui sur les 10 heures à l'armée qui est devant Aumont; il ne sçait s'il en pourra tirer tant de forces qu'il délivre Mareuil, qui ouvriroit le chemin aux ennemys de nous venir ici visiter plus souvent que nous ne voudrions et desjà ils nous empêchent pouvoir avoir du bois.

M. de Sainct-Paul ce matin eut de facheux propos aux cloistres Sainct-Pierre avec M. le lieutenant et aultres officiers de la ville sur de grandes sommes de deniers qu'ils disent luy avoir donné et sur quelques propos qu'ils avoient tenus qu'il vouloit faire icy une citadelle et y establir une garnison comme

il avoit faict à Mézières ; il y a eu des répliques de part et d'autre. Messieurs du Conseil mesme se sont plainots qu'on ne faisoit pas le compte d'eulx que l'on debvoit ; enfin cela s'est raccommodé tellement quellement, et a promis M. de Sainct-Paul, si l'on a besoing de luy en ceste ville, de s'y rendre dans 12 heures avec 500 bons chevaulx pour le service de la ville ; on a pris quelque argent comptant pour payer la garnison de Rocroy, dont ceulx de la ville se plaignent. Mons. de Videville a promis que cela se remplaceroit dans 10 jours ; la ville est après à s'accorder avec le cappitaine Blocquet pour une compagnie de chevaulx légers et avec Paillette ; on dit que c'est contre l'advis dudit Sr de Sainct-Pol. A la vérité s'il n'y a en ceste ville quelque cavalerie entretenue, il sera malaisé de faire les moissons et vendanges..... (*Lettre longue et très intéressante.*)

JEHAN DEPILES.

24

Lettre de...... au duc de Nevers.

Sedan, 29 juillet 1591.

Bibl. Nat., fonds français, 3618, fol. 99.

Monseigneur, il ne vous faut point avertir de l'effort et baterie que l'ennemy faict à Omont, pour che le temps serain qui vous peult faire oïr tous les coups dont on en a compté d'ici 300 presques à l'heure présente de 3 après-midi. Nous sommes tous bien marris, qui n'y povons apporter le secours et résistance que nous désirerions. Nous avons eu tout ce jour ci recours à Dieu par une solennité spéciale d'un jeûne que Mademoiselle a commandé par l'avis de son Conseil que je fis publier hier. Il n'y a celui de l'une et l'aultre religion qui ne se soit emploié avec grande dévotion, priant et invoquant Dieu pour la prospérité du Roy et de vous, Monseigneur, et délivrance des assiégez, Nous espérons que Dieu exaucera nos prières et bénira vos armes et sainctes entreprises, dont nous

attendons dedans la nuict ou demain les heureux effects. On nous a rapporté que sa Majesté vous a joinct, dont je loue Dieu et m'asseure que le prince Discole et les deux chefs de parti qui ont faict tant de ruynes au païs, en pairont et souffriront la peine ; toute cette ville est pleine de vos paouvres sujets que nous consolons du mieux que nous pouvons. Il n'est rien survenu de nouveau au duc de Parme. Les ennemys depuis midi ont fort diminué et refroidi leur baterie, qui me fait croire que leur pouldre défallit et qu'il y a des pièces démontées, ou que l'avis de vostre venue commence de les étonner. Car au matin ils batoient si chaudement que le lieu où nous estions au presche au Chasteau trembloit à chascune volée.

Monseigneur, je supplie le Créateur bénir le voiage et les actions et sainctes entreprinses du Roy et de Vous à la ruine et désolation des ennemys du royaume.

Sedan, le lundi 29 juillet 1591.

Vostre très humble et obéissant serviteur.

...?

25

Articles de la capitulation accordée pour la reddition du chastel d'Omont.

29 juillet 1591

Bibl. Nat., fonds français, 3980, fol. 337 (original).

Premièrement, que tous les gentilshommes, et aultres gens de guerre sortiront avec leurs chevaulx, armes et bagages et tous aultres équipages à eulx appartenant, trompettes et tambours sonnant, enseignes desployées, la mesche allumée.

Qu'ils seront conduits par M. de Sainct-Paul jusques en lieu de sureté pour aller à la Cassine, tous ensemble et non séparément.

Que les gentilshommes et aultres, de quelle qualité qu'ils

soyent, qui estoient réfugiez en ce chastel, emporteront les meubles et tous aultres ustensilles et leurs bestiaux où bon leur semblera et leur sera baillié 8 jours pour trouver chariots pour les transporter et sera tenu celuy qui sera mis audict chastel s'obliger en son honneur de les conserver en sorte qu'il n'y soit point toucher et de bailler escorte et conduite pour les mener en toute seureté où ceulx à qui ils appartiennent vouldront choisir, ce que les sieurs de Rosne et Sainct-Paul promettront sur la foy d'accomplir.

Et néantmoings où lesdicts sieurs de Rosne et Sainct-Paul vouldroient raser et desmolir ledict chastel, seront tenus les propriétaires retirer leurs meubles dedans 2 jours.

Que lesdicts gentilshommes aultres sortiront dedans 4 heures au soir ou devant, si bon leur semble.

Que les bourgeois et habitants de ce bourg pourront se retirer en leurs maisons avec leurs bestiaux, femmes, familles, enfants et tous meubles et seront conservés doresnavant en toute seureté et joiront de leurs héritages.

Qu'ils pourront emmener les prisonniers et blessez et ceulx qui se trouveront ne se pouvoir transporter seront accommodez dedans une maison du village, là où ils seront conservez comme s'ils estoient dedans Sedan.

Donnera le sieur de la Vieuville les sieurs d'Arson ou Vendy pour ostage jusqu'à ce qu'il sorte, selon la coutume ordinaire.

RONE, SAINT-PAUL.

26

Lettre de Villelongue au duc de Nevers.

De la Cassine, 30 juillet 1391

Bibl. Nat., fonds français, 3618, fol. 85.

Monseigneur, j'ay horreur de vous escrire ces tristes nouvelles. Vostre chasteau d'Omont s'est rendu par composition à Monsieur de Rosne dès le jour d'hier, vies et bagues sauves, ce que je sçay par mon tambour qui a parlé à

M. de Resson, qui est ostage pour seureté de l'accomplissement de la capitulation entre les mains dudit sieur de Rosne et par plusieurs soldats de ce chasteau qui ont veu l'ennemy réparer la brèche alentour dudict chasteau et par les lettres que le sieur de Sainct-Paul a escriptes aux habitants de Donchery pour mettre hors de leur ville Monsieur d'Ambly et se rendre à luy, promettant les garantir contre tout le monde. (Ce sont ses propres termes.) Davantage Monsieur de Raval m'a ainsy asseuré par lettres qu'un tambour envoié de la part dudit sieur de Rosne m'a apporté, avec charge de me sommer de luy rendre ceste place, laquelle je luy ay respondu que je ne pouvois ny voulois la rendre à aultre qu'à celuy qui me l'avoit baillé en garde (*en chiffres*). Cette reddition a faict perdre le courage à ce pays qui, estant réfugiez céans comme sont (j'entends les paysans), resteront-ils céans. Quant aux aultres, ils sont très résolus ; mais parce que je n'ay qu'environ 180 hommes, je vous supplye très humblement m'envoyer quelque capitaine vaillant avecque quelque bon nombre de bons soldats pour m'assister et m'aider ; lequel j'espère si bien deffendre que aurez occasion de vous contenter, espérant que nous secourrerez avant qu'on fasse tel effect qui fuct hier faict à Omont.

Mgr, Je supplie Dieu vous avoir en sa saincte et digne garde.

De la Cassine, ce pénultième juillet 1591.

Vostre très humble et très obéyssant serviteur,

VILLELONGUE.

27

Lettre de Jehan Depiles à la duchesse de Guise.

De Reims, ce 1er avril 1591, à midi

Bibl. Nat., fonds français, 20474.

(Le château d')Aumont a esté rendu, comme vous avez déjà entendu, par composition ; il est mort ung des capitaines de

M. de Sainct-Paul et 6 de blessés et 60 soldats que morts que blessés. On y a trouvé deux bonnes pièces de batterie et 6 bastardes. — Aucuns pensent que le sieur de Sainct-Paul arrive icy aujourd'huy et le sieur Tibault aussy....... Cette reddition est venue fort à propos afin de faire acheminer les trouppes vers Noyon.

DEPILES.

28

Lettre de Jehan Depiles à la duchesse de Guise (1).

De Reims, 7 août 1591

Bibl. Nat., fonds français, fol. 167.

Monsieur de Sainct-Paul a renvoié quérir le reste de ses meubles et sa petite fille qui nous fait craindre, outre plusieurs advis que Mme votre tante et MM. du conseil ont reçu de plusieurs endroits, que le desseing du roy de Navarre est de venir icy d'ung costé et de M. de Nevers, qui est maintenant devant Aumont avecques M. le Ml d'Aumont, d'ung aultre. On tient conseil pour cela et MM. de la ville ont esté mandés pour adviser à prendre des garnisons.

On dit que M. de Sainct-Paul est malade.

Bibl. Nat., fonds français, 3618, fol. 99.

Le 17e jour d'août 1591. Le sieur de Villers, commandant Noyon, a promis, tant pour luy que pour les gentilshommes, gens de guerre et habitants, de remettre Noyon entre les mains du roi.

---

(1) Les quelques lettres qui précèdent et dont j'ai extrait seulement ce qui est relatif à Saint-Paul, sont extrêmement intéressantes pour Reims et méritent d'être publiées. *(Note d'Olivier de Gourjault).*

29

Lettre du duc de Nevers au président (de Thou).

De la Cassine, 23 août 1591

Bibl. Nat., fonds français, 3618, fol. 130.

Monsieur le Président, Je viens de recevoir les 2 lectres du 19 et XXe de ce mois, avec lesquelles j'ay receu le pacquet du Roy et celluy de M. de Dinteville. Et n'ay apris qu'une continuacion de la volonté que le Roy a de venir de par deçà après le siège de Noyon, lequel tire en grande longeur; mais pourveu que l'issue en soit bonne, la patience sera plus aisée à suporter. S'il estoit vray ce que le messaiger a dict de bouche que la capitulation de Noyon soit faicte, et qu'à cest effect Monsieur d'Humières fut entré dedans la ville, j'estime que nous en eussions desjà eu des nouvelles. Et si le sieur de Rantigny estoit pris, la déroutte de ses gens seroyt aussy bien véritable et venue bien à propos.

Sainct-Pol n'a garde d'estre pris de ce costé là ; car il s'amuse de par deçà. Il pensoit avant-hier m'en donner une et avoit assemblé ses garnisons lorraines et toutes les aultres qu'il a en ce païs, tant de cheval que de pied, et estoit venu penser attraper quelqu'une de mes trouppes près Donchery. Mais aiant esté adverty que j'en estois party, il tourna bride mercredy matin pour donner sur quatre compaignies de cuirassiers, qui estoient logez au Chesne et y arriva à neuf heures, où je ne faisois que d'arriver moy-mesme pour boyre ung coup et partir soudainement, afin de l'aller rencontrer où il seroit, ayant esté adverty de l'amas qu'il avoit faict ainsy. Soudain sans prendre temps je me armis et montasmes tous à cheval et allasmes au devant de ses trouppes qui s'estoient advencées, lesquelz se retirèrent parmy les arbres au-dessus de Louverny, où il avoyt logé deux cens cinquante hommes de pied. Et comme nous fumes tous montez à cheval, je feys faire halte et noz gens attendant la cavalerye qui estoit logée à Tanay et celles de Sedan et Donchery que j'avoys envoyé



quérir à deux heures après minuit, désirant d'estre bien fort pour avoir de quoy combattre son orgueil, et combien que je n'avois que trois cens chevaulx pour le plus, il n'osa jamais m'atacquer, pendant que j'atendois le reste de la cavalerye, qui dura près de deux heures. Pendant lequel temps l'on se mit à l'escarmoucher quelque peu où j'estois moy-mesme advencé, affin de veoir leur contenance, où il fut blécé et quelques ungs des leurs et tué ung de leur chevaulx.

Mais comme ilz veirent ariver la cavalerie de Tanay, qui pouvoit estre d'environ cent ou VI^{xx} chevaulx pour le plus, parmy lesquelz il y avoit la plus grande partye de harquebousiers à cheval, ilz commancèrent à se retirer, au lieu de s'advencer vers moy. Ce que voiant, je fis advencer les miens et me mis à leur queue; de quoy s'apercevans ilz commancèrent à redoubler le tracq et s'en aller droict à Omont, passant le ruisseau de Chaigny, sans y faire teste comme ilz pouvoient et devoient faire et ne laissèrent qu'une compaignie de gens de pied dans les maisons du village, soustenus d'une autre compagnie de gens de cheval au derrière de certaines maisons. Ce que voiant à mon arrivée, je feis mettre pied à terre au cappitaine d'Agnele, gascon avec trente harquebouziers à cheval qu'il a avec luy et le feis soustenir par le cappitaine Coppe l'aperine et la Fernaye. Ce voiant, les pauvres misérables quictèrent leurs barques et se meirent en fuitte, comme feirent aussy les gens de cheval, lesquelz gaignèrent le chasteau d'Omont, comme avoict faict auparavant eulx le vaillant cappitaine Sainct-Pol, et tout le reste de la cavallerye s'en alla au gallot pour, par delà Maizières, loger en ung villaige qui m'apartient et qui s'apelle *(mot coupé, sans doute Thin-le-Moutier)*.

La fuitte fut si grande et en telle diligence qu'on en peust attraper pas ung d'eux. Et n'y eust que la dicte compaignye de gens de pied qui fut presque toute taillée en pièces et l'autre partie prise. Les compaignies loraines deslogèrent dès hier au matin d'auprès de Maizières et ont passé par delà la rivière de Meuze vers Sury avec grande espouvante, ainsy qu'ont raconté aulcuns des leurs qui en se retirant ont esté pris. Si les

trouppes de Sedan et Donchery feussent arrivées une heure plus tost, je n'eusse marchandé à les aller attacquer. Mais n'aiant que quatre cens chevaulx et saichant comme il avoit ramassé les lesdictes garnisons, j'estimoys qu'il eust pour le moings six cens chevaulx et 2 ou 3 cens hommes de pied. Mesmes que les païsans disoient qu'ils estoient plus de mil chevaux et me sembloit advis que j'estois plus obligé de l'entreprendre sur moy, puisqu'il y estoit venu de guet à pend, que non pas entreprendre sur luy mal à propos en ung lieu, où il s'estoit fortiffié à la faveur d'une haie et de ses gens de pied. A la vérité, l'occasion estoit fort belle d'en tailler une grande partye en pièces. Mais elle s'est passée de la façon que je vous ay dict. Parmy les nostres, il n'a pas esté blessé seullement ung cheval et l'effroy a esté bien grand parmy eulx, tel que je ne le vous saurois dire et m'assure que vous l'apprendrés plus tost par eulx de leur part, que non pas de ce costé cy. Ledict Sainct-Paul s'estoit vanté qu'il me tiendroit ce jour-là, et en avoit assuré tous les siens, qui sont dimeurez bien mal contens de luy, aiant veu l'effect contraire à sa promesse et vanterye laquelle, long temps a, il avoyt publié qu'il auroit la revanche sur moy. Mais Dieu mercy, il n'a rapporté à ce coup icy qu'une grande honte et blasme. Qui sera tout ce que je vous en direz par ceste, laquelle je finiray après mestre recommandé de toute affection à vostre bonne grace, en supliant le Créateur vous avoir, Monsieur le Président, en sa plus saincte et digne garde.

30

Lettre de Saint-Paul à la duchesse de Guise.

2 octobre 1591

Bibl. Nat., Coll. Clairambault, 8245, fol. 358.

Madame, J'ay veu par celle que Monsieur vostre fils mescript le désir qu'il a que je l'aille trouver. Sy ceste occasion que je rechercheroys de tout ce que j'ay au monde ne m'estoit sy

asseuré comme je la treuve, si le roy de Navarre ne change de desseing, je ne fauldroys de l'aller trouver, espérant, Madame qu'il me fera ceste faveur de m'excuser pour la créance que j'ay avec la grâce de Dieu que ceste occasion me rendra plus capable de lui faire ung bon service cy après que je ne suis à ceste heure ; et croyez, Madame, que si je pouvois l'aller trouver, que je le feroys ; mais si c'estoit pour gaigner le royaulme de Portugal, je ne quicterois ceste occasion à laquelle je me promets que Dieu me fera la grâce, à moy et à mes compaignons, de faire un bon service à ma religion pour témoigner de ce mon intention. Dieu disposera du reste. Tenez moi, Madame, je vous supplye, dans vos bonnes grâces.

Votre très humble et fidèle serviteur,

SAINCT-PAUL. (*sign. autographe.*)

De ce second jour d'octobre 1591.

31

Promesse du prieur et des religieux
DE
l'abbaye de Signy d'obéir désormais à Henri IV.

Signy, 24 octobre 1591

Bibl. Nat., fonds français, 3980, fol. 360.

Nous prieur et relligieux de l'abbaye de Signy, juge et procureurs de la seigneurie et habitants dudict villaige, recognoissans l'humanité et gracieuseté de laquelle il a pleu au roy, notre sire, d'user envers nous ces jours d'hier à son arrivée à Thin-le-Moustier avec son armée et pour nous avoir pardonné les faultes que nous avons faictes tant à l'endroict du feu Roy, que Dieu absolve, que de Sa Majesté à présent régnante, pour ne les avoir recogneus comme nous debvions et au contraire receu en ceste abbaye garnison de ses ennemys, sans que pour tout cela il nous ayt esté faict par commande-

ment de Sa Majesté aulcun tort ny desplaisir en nos corps et biens, combien qu'il eust esté en son pouvoir de ce faire et nous traicter à la rigueur, nous estans soubmis à sa discrétion pour avoir attendu qu'il s'approchast si près de nous avec son armée et artillerie, ayant donné charge à M. le duc de Nivernoy, gouverneur et son lieutenant-général en Champaigne et Brye, de se transporter en ces lieux pour effectuer entièrement sa volonté, lequel auroit seulement faict sortir les soldats estrangers, qui avoient esté mis céans en garnison par commandement exprès du sieur de Sainct-Paul, excepté le cappitaine qui leur commandoit qui fust tué à son arrivée par sa faultre et oultrecuidance, et auroit laissé céans M. de Fontenay, grand prévost de l'hostel du Roy; lequel estant venu hier matin céans pour y coucher et faire inventaire des objets qui se trouvent icy pour en disposer le lendemain matin à son retour, il auroit ordonné que tout le bestail nous appartenant resteroit céans, pareillement que tous les coffres et bahuts appartenant à nous habitants ne seroient aulcunement ouverts, ains délaissez à nous, habitants dudit villaige; d'aultre costé, a aussi ordonné que les greniers, caves, granges et chambres de nous, prieur et religieux, ne seront aulcunement fouillés, ni en icelles pris quelque chose, même nous aurait laissé les armes, piques, harquebuzes communes et à croc, pistollets et pouldres qu'avions dans cette abbaye; à la charge de conserver ladite abbaye en l'obéyssance de Sa Majesté et sans permettre de tout nostre pouvoir que aulcuns partis ennemys d'elle y aient retraicte pour y faire la guerre, comme ils ont faict cy devant et aussy de n'y recepvoir plus aulcune garnison, comme avons faict. Et pour oster l'envie à aulcuns de mettre cy après garnison en ceste abbaye, nous auroit esté commandé par Mgr de Nevers que eussions à desmolir certains fossez et guérittes qui avoient esté faicts par les gens de guerre, afin de rendre la place moins forte et seure qu'elle est et oster l'occasion à ceulx qui auroient envie de se retirer pour y mal faire et causer nostre ruyne, de ne le faire poinct, et pour la mesme occasion oster tous les meubles que avions dans ceste abbaye et n'y en tenir pas ung avec ceulx qui nous sont

nécessaires tous les jours pour nostre usaige et service, affin d'estre l'occasion aux voleurs et pillards de faire entreprise sur ceste abbaye pour penser de faire beaucoup de proffict. Nous ayant asseuré Mgr de Nevers, promectant à Sa Majesté de faire le contenu cy dessus, qu'il nous a déclaré de sa part qu'il nous feroit bailler une sauvegarde par elle et nous en baillerait aussy une de la sienne pour empescher que les soldats de S. M. ne nous fassent aulcuns dommages. Nous remonstrant enfin que si ainsy estoit que nous feussions si mal advisez que de ne faire desmolir lesdictes forteresses et de recevoir garnison céans des ennemys du roy, qu'il protestoit devant Dieu et l'assistance que si, pour chasser de céans lesdictes garnisons, ceste abbaye seroit forcée et pillée, voire bruslée par la rage et furie des soldats et les religieux et habitants occis, ainsy qu'est accoustumé d'advenir en semblable effect ; que la faulte ne proviendroit que de nous mesmes, pour avoir Sa Majesté usé en nostre endroit toute la gracieuseté et humanité que nous eussions seu demander, combien que nous luy eussions donné occasion de faire tout le contraire. Laquelle volonté et intention de Sa Majesté ayant mis en délibération de nous, prieur et religieux de ladicte abbaye, assistés des officiers d'icelle, comme aussi des habitants dudict village, avons d'ung commun accord et consentement trouvé bonne et juste et l'avons eu agréable et à cet effect aiant faict apporter les sainctes Evangiles devant nous, avons chascun de nous juré et promis au Roy nostre Sire sur la part que nous prétendions en paradis d'effectuer ce que dessus qui nous a esté exposé de sa part par Mgr de Nevers, gouverneur et lieutenant-général de ceste province, et de rendre cy après à Sa Majesté tout le debvoir, secours et obéissance qu'avons aux Rois, ses prédécesseurs, et de paier, nous, habitants, les tailles deues à Sa Majesté, aux recepveurs pour ce destinés, sur peyne d'estre chastyés comme rebelles et ingrats des bienfaicts présentement receus de Sa Majesté. Laquelle touttesfois nous supplions très humblement d'avoir pour agréable de nous tenir pour excusés, si nous estions forcés dans ceste abbaye par quelque armée qui passast icy près de nous, pour ne pouvoir résister à son

effort, tant parce qu'il aura osté les principales forteresses et qu'elle n'est aulcunement faicte pour résister à telles forces que aussy il n'y demeurera plus en icelle que nous, religieux et habitants de ce bourg, peu capables pour soustenir un grand effort. Et en ceste forme espérant, nous avons signé la présente promesse, représentant la plus grande et saine partie de toute l'assistance qui n'ont sceu signer. Faict en l'abbaye de Signy, le jeudi matin 24 octobre 1591.

F. Jehan Chevalier, prieur.
F. Michel Pinnart, sous-prieur.

F. Willemet,	J. de la Porte.
F. Jehan Depris ?	Nicolas le Febvre.
F. J. Boucqueau.	J. Lefebvre.
J. Jehan Viot ?	Clouet.
J. Jacques Willemet.	de Noyville.
Godefroy.	Nicolas de la Rue.
Rogelet.	J. Maraudel.
Vaultier.	J. de la Rue.
De Noyville.	Toussaint Thirion.
	J. Du Fay.
	J. Camus.
	J. Hénin.
	J. Anthoine.

32

Lettre de Henri IV à M. de Dinteville.

21 janvier 1592

Bibl. Nat., fonds français, 3621. Cf. Berger de Xivrey.

Monsieur de Dinteville, Je vous ay escript depuis peu de jours pour vous prier de me venir trouver avec les forces de Champagne. Mais ayant entendu que Sainct-Pol est party de l'armée de mes ennemys avec quelque cavallerye et infanterye et qu'il va en Rethellois et en Champagne, craignant que ce soit pour entreprendre sur quelqu'une de mes villes et que

votre absence luy augmente le courage de ce faire, estimant à ceste occasion votre présence nécessaire pour la conservation des places de votre gouvernement et pour empescher les desseings dudit Sainct-Pol, j'ay voulu vous escripre la présente pour vous prier, ceste occasion s'offrant de me venir trouver comme je vous avois mandé, mais de vous arrester en vostre gouvernement et pourvoir à la seureté des plaees, mesme d'assembler ce que vous pourrez de mes serviteurs qui sont demeurez au dict pays pour vous opposer à tous les desseings dudict Sainct-Paul. Mon cousin le duc de Bouillon amènera les gentilshommes et aultres mes serviteurs, qui vouldroient estre à la bataille que je pense donner bientost, estant proche de mes ennemys comme je suis, et incontinent après renvoyer toutes les forces de Champagne avec mon cousin le duc de Nyvernoîs, lequel ayant voulu demeurer pour estre à la bataille s'en retournera en son gouvernement avec lesdites forces, aussitost que ceste occasion sera passée. Cependant je vous prie veiller soigneusement à tout ce qui deppend de vostre charge, comme vous avez accoustumé de faire et sur ce je prye Dieu qu'il vous ayt, M. Dinteville, en saincte et digne garde.

HENRI.

et plus bas POTIER.

Pareille lettre du 21 janvier de Potier à Dinteville relative à Sainct-Pol.

33

Lettre de Saint-Paul (au duc de Parme).

De Rethel, 2 mars 1592

Bibl. Nat., fonds français, 3981.

Monseigneur Illustrissime, Ceste me servira pour vous supplyer de m'excuser si, lorsque je partis de Reims, je ne reçeuz vos commandements; mais l'espérance que j'avois de retourner dans 5 ou 6 jours fut cause de me priver de ce

bonheur-là. Et croyez Monseigneur Illustrissime, que ce n'est faulte d'affection que j'ay à vostre service, duquel vous tirerez tesmoignage, lorsqu'il vous plaira m'onnorer de vos commandements avec aultant d'affection comme je demeureray éternellement,

Monseigneur Illustrissime,
Vostre bien humble serviteur,
SAINCT-PAUL.

34

Lettre de Saint-Paul au comte de Grandpré.

De Rethel, 3 août 1592

Bibl. Nat., fonds français, 3618, fol. 88.

Monsieur, jusqu'à présent vous avez demeuré en tout le repos que vous avez désiré du party des catholiques ; et d'autant que je suis adverty que les ennemys sont ordinairement en vostre bourg, où ils vendent le butin et bestiaux qu'ilz prennent sur les catholiques et y font leur retraicte, je vous ay bien voulu faire ce mot pour vous dire que, estant porté en la charge que j'ay en cette province, c'est chose que je ne puis et ne doibs nullement souffrir, estant résolu, si cela continue, y apporter le remède qui me semblera meilleur, dont je vous ay bien voulu advertir, affin que cela arrivant, vous n'ayez subject de plainct de moy. Vous me manderez doncq votre volonté et la résolution que vous aurez prise sur ce que je vous mande, afin de m'y conformer et faire ce qui sera de mon debvoir et de la raison.

J'attends vostre responce avec autant de bonne affection, comme je vous baise bien humblement les mains, en volonté de demeurer,

Vostre affectionné pour vous servir,
SAINCT-PAUL.



35

Pièce satyrique contre les principaux personnages de France

Vers 1593

Bibl. Nat., Coll. Moreau, 722.

Articles de paix accordés entre le Roy et M. de Mayenne :

M. de Sainct-Paul demourera mareschal, pour ne point deffaire ce que M. de Mayenne a faict.

M. de Mayenne demourera lieutenant de sa Majesté, à la charge de quitter entièrement l'amour pour vaquer aux affaires publiques.

M. de Guyse jouyra sa vie durant de l'espérance de la coronne par manière d'usufruit.

M. de Nevers parachevera de galloper tous les gouvernements de France à clochepied pour aller en poste à Rome.



INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES & DE LIEUX

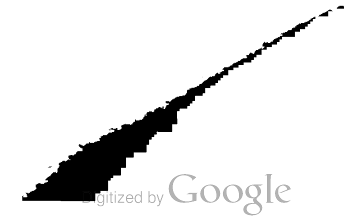


TABLE-SOMMAIRE

DES MÉMOIRES DE SAINT-PAUL

1590

1591

1592

1593

TABLE DES DOCUMENTS

FIN DES TABLES.

Sedan. — Typographie de Jules Laroche, rue Gambetta, 22.

